

**Journal de voyage d'une reconnaissance des îles Seychelles
menée en 1768
par la flûte *La Digue* et la goélette *La Curieuse* armées par M. Marion du Fresne**

Deuxième partie : séjour dans l'archipel

Un document de la Bibliothèque de l'Institut de France. Ms 1286

INTRODUCTION

Un journal en deux parties

Le journal de l'expédition des vaisseaux *la Digue* et *la Curieuse* aux Seychelles en 1768 est partagé entre deux manuscrits comme s'en expliquait l'armateur de l'expédition, M. Marion Dufresne¹ : « Le journal, divisé en deux parties, l'une contenant la route de l'aller et du retour, l'autre renfermant toutes les particularités du séjour aux îles Séchelles ». Aux Archives Nationales se trouve le manuscrit concernant le récit de l'aller et du retour², l'autre partie du journal, objet de la présente transcription, se trouve à l'Institut de France, il traite des expéditions de reconnaissance menées dans les différentes îles lors du séjour des deux vaisseaux, *la Digue* et *la Curieuse* dans l'archipel des Seychelles.

Le journal relatant l'aller-retour, s'interrompt le vendredi 21 octobre 1768 alors que les deux voiliers sont amarrés à l'abri du port naturel de l'île Seychelles (actuel Port Victoria de l'île Mahé), il reprend le 29 décembre 1768, jour où la flûte *la Digue* quitte son mouillage et va bientôt mettre à la voile pour regagner l'Isle de France. C'est de cet intervalle du 21 octobre au 29 décembre 1768 que traite le présent journal.

Contexte

L'expédition dont il est ici question s'inscrit dans l'histoire de la présence française dans l'Océan Indien au 18^e siècle : souci d'améliorer les connaissances hydrographiques pour raccourcir et rendre plus sûres les voies maritimes, et désir de reconnaître de nouveaux territoires à exploiter. Mais c'est surtout dans l'histoire des Seychelles que cette reconnaissance de l'archipel est un événement marquant, même si plusieurs visites très sommaires avaient été effectuées auparavant. C'est à l'initiative de Pierre Poivre alors intendant à l'Isle de France que cette expédition fut montée sur la base d'un partenariat public-privé. La « gabarre du Roi *La Digue*³ » avait été confiée à Marion Dufresne pour effectuer dans l'Océan Indien une opération dans « l'intérêt du service du Roi »⁴. Avec cette mission, le capitaine de brûlot Marion devait se dédommager des frais de son armement par le commerce des bois que l'on savait plus ou moins pouvoir se procurer dans l'archipel. De son côté, l'administration royale en la personne de Pierre Poivre y gagnait des informations du plus grand intérêt concernant un archipel sur lequel l'intendant avait des vues. De là les relevés cartographiques et la prise de possession demandés à l'armateur, M. Marion Dufresne. Ce dernier, empêché pour raison de santé de mener lui-même l'expédition, en avait délégué le commandement à son second sur *la Digue*, M. Duchemin⁵. La goélette *La Curieuse* était aux ordres de M. Lampériere. Dans la base documentaire, on trouvera l'instruction à Duchemin (15-9-68) très instructive sur l'objet de la mission et sur le personnel d'exécution. Également la lettre de Marion au ministre (10-12-68) l'informant de sa maladie et du départ des deux vaisseaux sous les ordres de Duchemin.

Origine du manuscrit Ms 1286

¹ (Base docu. => lettre du 14-8-69)

² Journal de la *Digue* et la *Curieuse*, A.N. Mar B4/317, n°59. (Transcrit dans Base docu => janvier 1769)

³ Le vaisseau *la Digue* est qualifié aussi bien de *gabarre* que de *flûte*.

⁴ (Base docu. => traité du 26-11-67)

⁵ M. Duchemin fournit quelques indications sur sa biographie dans une note au ministre (base docu=> nodate-26)

Le manuscrit Ms 1286 de la Bibliothèque de l'Institut de France est intitulé : *Journal historique des découvertes des isles Mahé, situées dans le Nord des isles de la France, sur la flutte du Roy la Digue et la goélette la Curieuse, armées par Monsieur Marion du Fresne, chevalier de Saint Louis, capitaine de brûlot*. Il est accompagné d'une lettre de M. Desjardins, habitant de l'île Maurice, naturaliste distingué, fondateur et secrétaire de la Société d'Histoire Naturelle de l'île Maurice, lettre adressée à M. Arago, secrétaire de l'Académie des Sciences. Elle nous apprend que c'est M. Dujardins qui a fait don de ce manuscrit à l'Académie des Sciences en 1836. On trouvera en annexe, le texte de cette lettre ainsi que le rapport sur ce manuscrit édité dans les comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences.

Une précédente transcription

M. Guy Lionnet⁶ avait précédemment réalisé une transcription du même manuscrit⁷. Mais celle-ci, publiée dans une revue absente de quasiment toutes les bibliothèques, souffre de très nombreuses coupures et déplacements de texte, l'auteur ayant eu pour intérêt essentiel de rapporter les passages concernant la faune et la flore. On appréciera dans cette précédente transcription les nombreuses notes érudites de M. Guy Lionnet qui connaît parfaitement la géographie et l'histoire naturelle de l'archipel.

Note du transcripateur

Ce manuscrit forme un livret de 39 feuillets, numérotés au recto de 1 à 39. Les feuillets sont écrits recto-verso, à l'exception du premier, du second et du dernier feuillet qui sont vierges côté verso. Nous disposions pour réaliser cette transcription d'une reproduction numérique de chacune des doubles pages, à savoir, chaque photo reproduit en partie gauche le verso d'un folio, et en partie droite le recto du suivant. Nous avons numéroté les clichés en reprenant le numéro du folio inscrit en haut à droite de chaque photo, et dans la transcription nous notons le passage d'un cliché à un autre en insérant dans le corps du texte le numéro du nouveau cliché sous la forme : [Cl.n°].

Plusieurs récits se suivent, ou plutôt, sont imbriqués dans ce manuscrit, au gré des retours des différentes courses, ce qui rompt la chronologie et complique un peu la compréhension. En particulier, si on ne lit pas l'ensemble d'une seule traite, ouvrant le livret à une page quelconque, on ne sait pas qui s'exprime. Pour éclairer le lecteur, nous ajoutons à chaque journée rapportée, l'identification du locuteur ou tout au moins l'objet de l'expédition en cours. De plus, on trouvera ci-après un plan-résumé du manuscrit, qui devrait permettre de se repérer dans l'imbrication des différents journaux. Il fait référence aux numéros de cliché insérés dans le corps de la transcription.

La ponctuation et l'orthographe ont été adaptées, la mise en page respectée autant que possible. Seuls les textes entre crochets [] et toutes les notes de bas de page n'appartiennent pas au manuscrit.

Remerciement et avertissement

Jean Paul Morel remercie vivement les administrateurs de la Bibliothèque de l'Institut de France de l'autoriser à éditer sur ce site la transcription du manuscrit Ms 1286 de leur bibliothèque. Il signale au lecteur la recommandation qui lui a été faite par la Commission des bibliothèques et archives de l'Institut, recommandation jointe à son autorisation à publier : « La Commission souhaite que vous indiquiez clairement que vous assumez la responsabilité de votre transcription, ainsi que celle de l'attribution, (car certains spécialistes pensent qu'il s'agit d'un manuscrit apocryphe, ce que vous n'êtes pas tenu d'évoquer si vous ne le souhaitez pas) ».

Bien sûr, j'assume pleinement la responsabilité de cette publication, et je prie le lecteur de bien vouloir m'excuser pour les bourdes, coquilles et autres erreurs et imperfections de fond et de forme qu'il aura à subir et que je tâcherai d'éliminer peu à peu.

Concernant les doutes de certains spécialistes, je n'ai pu obtenir de précision. Aussi, jusqu'à connaître sur quels arguments repose ce soupçon, je resterai persuadé que ce manuscrit est une copie fidèle, à quelques étourderies près que je signale, du journal authentique de cette expédition. La cohérence de ce manuscrit avec l'autre partie du journal, la notoriété et la compétence du donateur M. Dujardins, mille détails sur un sujet où je m'estime un tant soit peu « spécialiste » moi-même, forment ma conviction. Si je venais à être informé des doutes sur l'authenticité de ce manuscrit, j'en ferais part au lecteur ici-même aussitôt.

*

⁶ Guy Lionnet est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les Seychelles, en particulier : *The Seychelles*, published in 1972 by David & Charles Limited.

⁷ *Journal historique des découvertes des Isles Mahé*, une transcription du manuscrit Ms 1286 de la Bibliothèque de l'Institut de France, édité dans le *Mauritius Institute Bulletin* (vol.10, part 1, 1984, pp. 15-73) par Guy Lionnet.

PLAN-RESUMÉ DU MANUSCRIT

[Cl.2 à Cl.4] Journal de Duchemin, chef de l'expédition et commandant de la flûte *La Digue*. (21 - 26 oct.)

Première reconnaissance de l'île Seychelles aux abords immédiats du mouillage. Description du paysage, de la flore et la faune. Sonnier sur sa pirogue et quatre Noirs partent à la recherche de coquillages. Un détachement est envoyé parcourir l'intérieur de l'île, une autre équipe part visiter les îles situées face au port. Les charpentiers sont mis au travail à terre, coupe de bois en bordure de mer. On débarque le lest pour faire place aux grumes. Le 26 octobre, retour de l'expédition envoyée visiter l'île Seychelles dont le récit suit.

[Cl.4 à Cl.6] Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles. (22 - 26 oct.)

Départ le 22 octobre d'un officier avec un détachement de huit hommes qui se dirige vers le Nord de l'île. Excursion sans encombre, beaucoup de pluie. Description des paysages, des animaux et végétaux rencontrés. Retour le 26 octobre avec deux hommes malades.

[Cl.6] Suite du Journal de Duchemin. (26 oct.)

Duchemin commente le récit de la visite du Nord de l'île, et introduit le récit suivant.

[Cl.6 à Cl.8] Journal du commandant envoyé sur les îles voisines de l'île Seychelles. (22 - 26 oct.)

Départ le 22 octobre au matin d'un officier commandant un canot avec cinq hommes. Ils visitent successivement l'île du Sud-Est, l'île Anonyme, l'île du Cerf, l'île Longue, l'île Moyenne, l'île Petite et enfin l'île Ste Anne. Description physique des îles, la faune et surtout la nature des bois. Retour le 26 octobre à une heure de l'après-midi.

[Cl.8 à Cl.12] Suite du Journal de Duchemin. (26 oct. au 19 nov.)

Commentaire sur les îles visitées ci-dessus. Retour de la pirogue. Travail au plan du port. Deux puis un Noirs marrons. Trouvé deux espèces de bois intéressantes. Le 1^{er} novembre on commence à embarquer des pièces de bois. Le 2 novembre *la Curieuse* appareille pour l'île Moras. La levée du plan du port se poursuit ainsi que la coupe et le charroi des bois, travaux perturbés par une pluie incessante. Les caïmans s'avèrent dangereux. Le 12 nov, après avoir attendu plusieurs jours une accalmie des pluies, il a fallu se résoudre à expédier un détachement pour poursuivre la reconnaissance de la grande île. Le 14 novembre, première journée sans pluie depuis bien longtemps. Le 17, encore un Noir marron. Le lendemain, retour du fugitif. Serpents et scorpions en quantité. Un caïman de onze pieds. Le 19 novembre, encore deux Noirs marrons, retour du détachement envoyé poursuivre l'exploration de l'île Seychelles dont le compte-rendu suit.

[Cl.12 à Cl.15] Journal de la deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles. (12 - 19 nov.)

Progression vers le Sud-ouest, perturbée par la végétation puis par l'escarpement d'une montagne. Cap à l'Ouest jusqu'à la côte atteinte le 15, puis au Nord-ouest le long du rivage. Difficulté à rentrer dans l'intérieur de l'île à cause des montagnes. Le 17, du haut d'une montagne, vue sur toute l'étendue de l'île, qui apparaît couverte de montagnes à l'exception d'une plaine qu'on aperçoit dans l'Ouest. Se dirigeant du Nord à l'Est en fonction des obstacles du terrain, la troupe atteint le 19 novembre la côte Est de l'île, un peu au-dessous de l'anse où est mouillé *la Digue*. Chaque jour, description du chemin parcouru, les paysages, la végétation et la faune rencontrés. Pas d'événement ou d'incident particulier.

[Cl.15 à Cl.17] Suite du Journal de Duchemin. (19 - 23 nov.)

Commentaire sur le récit précédent : impression peu favorable, le terrain parcouru « est presque tout mauvais et très peu propre à la culture ». Peu d'événements signalés, le journal relate essentiellement la météorologie. Beaucoup de poissons et de tortues de mer, trop de caïmans. Le 20 novembre, deux des Noirs fugitifs sont de retour. Le 23 novembre, la goélette *la Curieuse* est de retour, récit de sa mission à suivre.

[Cl.17 à Cl.27] Journal de Lampériaire, commandant la goélette *La Curieuse*. (2 - 19 nov.)

La Curieuse part reconnaître l'île Praslin (Moras) et les autres îles du NE de l'île Seychelles. Faute de vent, le voilier peine à s'éloigner. Les deux premiers jours, on en profite pour aller en pirogue à l'île Ste Anne s'approvisionner en tortues. Les calmes persistants et des courants contraires rendent cette traversée interminable : le 6 novembre, la goélette n'est qu'à mi-chemin, au voisinage de l'île aux Récifs. Ensuite, grâce aux courants et au cap plus favorable, une journée suffit pour venir mouiller dans le canal entre l'île Moras et l'île la Digue. Description des îles que l'on aperçoit. Les 7 et 8 novembre, la goélette contourne par l'Est l'île Moras et vient mouiller dans la grande anse du NE, face à l'île Curieuse. Premières reconnaissances de l'île, recherche d'une anse propice au débarquement, recherche d'une aiguade et d'un lieu favorable pour placer la pierre et le pavillon de prise de possession de l'île. Brève visite à l'île Curieuse et surtout du rivage de la côte NE de l'île Moras. Le 15, la goélette mouille dans l'anse choisie pour le débarquement et pour la prise de possession. Le 16, un détachement entreprend la visite de l'intérieur de l'île ; en leur absence on scelle le plomb de prise de possession et on dresse un mât de pavillon. Le 19 novembre on va évacuer l'officier commandant la visite de l'intérieur qui s'est blessé au pied. Le lendemain, un autre officier est envoyé poursuivre la visite de l'île.

[Cl.27 à Cl.29] Journal de l'officier envoyé visiter l'île Moras. (16 - 19 nov.)

Visite de la partie centrale de l'île, au SE du mouillage. Progression souvent difficile à cause du relief très accidenté. Des montagnes, des rivières, des blocs de roches et les caïmans dont il convient de se méfier. Le quatrième jour, l'officier commandant le détachement se blesse au pied avec une hache et doit être évacué. Un Noir est dépêché au mouillage pour prévenir de l'accident. On envoie un bateau récupérer le blessé dans une anse du NE de l'île où se trouve leur dernier bivouaque.

[Cl.29] Journal du deuxième officier envoyé visiter l'île Moras. (20 nov.)

Cet officier effectue une visite d'une journée dans le secteur Nord-Est de l'île.

[Cl.29 à Cl.30] Journal du troisième officier envoyé visiter l'île Moras (22 nov.)

Récit mal placé, cette dernière visite devrait se situer à la suite du journal de Lampériaire à la même date.
Reconnaissance d'une journée aux environs de la pointe Nord de l'île.

[Cl.30 à Cl.32] Suite du Journal de Lampériaire. (20 - 23 nov.)

On termine les préparatifs pour la prise de possession de l'île, un mât de 45 pieds et un plomb aux armes de France avec le nouveau nom de l'île « île Praslin ». Le 21 novembre, le pavillon est déployé en haut du mât et salué de la voix et du canon. En fin de journée, retour de l'officier envoyé le même jour poursuivre la visite de l'île. Le 22, à nouveau un officier va reconnaître l'île, à sa pointe Nord. A son retour, Lampériaire note : « *Voilà l'île Praslin visitée en toutes ses parties, excepté celle du Sud qui paraît de la même nature que celles qui ont été visitées* ». Le lendemain, il abandonne l'idée d'explorer le Sud de l'île, et *la Curieuse* appareille par un vent violent, contourne l'île Praslin par le Nord, met le cap au SSO et mouille ce même 23 nov. sous l'île Ste Anne. A 8 h et demi du soir, Lampériaire est reçu à bord de *la Digue*. Fin de son récit.

[Cl.32] Suite du Journal de Duchemin. (24 nov.)

La Curieuse est amenée et amarrée dans le port, juste derrière *la Digue*. Duchemin note le peu d'intérêt des îles visitées par Lampériaire en comparaison de l'île Seychelles. Trop occupé par la levée du plan du port, il a chargé le responsable de l'atelier des bois d'une note sur les productions de l'île. Note qui suit.

[Cl.33 à Cl.34] Remarques du responsable de l'exploitation des bois, et du chirurgien.

Remarques sur l'île Seychelles par le Sr Gillot responsable de l'exploitation des bois, en particulier sur les bois qu'on y trouve.
Très brève note du chirurgien sur les plantes et les insectes.

[Cl.34] Remarques de Duchemin.

Remarques de Duchemin sur les bois, les coquillages et quelques animaux de l'île Seychelles. Remarques que le manuscrit présente, par une erreur de copiste, comme la suite des remarques du chirurgien.

[Cl.34 à 39] Fin du Journal de Duchemin. (25 nov. au 24 déc. 1768)

Du 25 au 28 novembre, vaine tentative pour retrouver et appréhender les Noirs fugitifs. Dans les jours suivants, très peu informations autres que météorologiques. Le 4 décembre, visite des Mamelles. Le 5, la chaloupe est envoyée sur l'île Anonyme d'où elle revient le surlendemain surchargée de tortues. Le 8 décembre, la goélette *La Curieuse* appareille. Comme prévu, elle fera son retour en passant reconnaître l'île Jean de Nove dans le NE de Madagascar. Le 10 décembre, visite en chaloupe de l'île Sèche. Le 16 décembre, Duchemin note qu'il aurait dû appareiller la veille suivant les ordres reçus, mais il prolonge son séjour afin de compléter le plan d'entrée du port. Le 25 décembre, un mât ayant été dressé derrière la roche sculptée aux armes de France, Duchemin renouvelle la prise de possession de l'île par Morpheu en 1756 et joint à l'acte toutes les îles de l'archipel. Cérémonie marquée par le pavillon du Roi hissé en tête des 37 pieds du mât, un « vive le Roi » prononcé par cinq fois et 7 coups de canon. Le 27 décembre, encore deux Noirs marrons de plus. Le 28 décembre, la flûte *la Digue* se met en état d'appareiller. Fin du manuscrit.

*

[Cl.1]

***Journal historique
des découvertes des isles Mahé
situées dans le Nord des îles de France
sur la flûte du Roy La Digue et la goélette La Curieuse
armées par Monsieur Marion du Fresne,
Chevalier de St Louis, Capitaine de Brûlot.***

Offert à l'Académie Royale des Sciences & l'Institut de France, par son humble et très obéissant serviteur

Julien Desjardins

Membre de plusieurs soc. savantes et littéraires nationales et étrangères.

Flacq Ile Maurice, 11 avril 1836

===

[Cl.2]

[*Surcharge en haut de page* :] MM. Beutemps-Beaupré, de Freycinet : Commissaires⁸.

Du vendredi 21 octobre 1768 [*Journal de Duchemin.*]⁹

La nuit s'est passée très belle, petit frais du SE au SO, presque calme. Il a fait beaucoup de pluie depuis dix heures du matin jusqu'à 3 heures et demie de l'après-dîner¹⁰, la pluie a cessé, le temps s'est levé, il a fait plusieurs grains où il a venté bon frais. A 4 heures, nous avons allongé notre première ancre et nous nous sommes amarrés SSE et NNO et ESE et ONO, le peu de largeur du canal ne nous permettant pas de mettre plus de distance entre nos ancres. J'ai envoyé un officier à terre et lui ai recommandé de s'avancer dans le bois, d'en examiner la qualité et de découvrir une rivière qui ait son cours jusqu'au bord de la mer pour pouvoir faire de l'eau avec facilité, et d'examine si le petit ruisseau que j'ai vu auprès de la roche, donne assez d'eau à la montagne pour nous en fournir. Cet officier est arrivé à quatre heures et m'a dit avoir trouvé beaucoup de bois et des arbres qui avaient dix-sept pieds de circonférence et 70 à 80 pieds de haut. Il s'est avancé à ½ lieue dans le bois qu'il a trouvé assez clair, point de broussailles, mais beaucoup de palmiers et lataniers ; une terre très sèche comme de la cendre, avec beaucoup de gros blocs de pierre que l'on trouve de distance en distance. Il a aussi trouvé le cours du ruisseau, une petite rivière que j'avais vue qui, à un quart de lieue du bord de la mer, tombe de la montagne et filtre entre les roches. J'ai descendu à 6 heures à terre, je n'ai eu le temps que de visiter avant la nuit la rivière qui n'est qu'un petit ruisseau qui se trouve environ 130 toises dans le nord du rocher de prise de possession. La chaloupe avancera dans les mangles, de mer haute, et nous ferons des jumelles¹¹ de latanier qui prendront l'eau à une petite hauteur où la mer ne va pas, la conduiront dans la chaloupe qui rangera sous les jumelles. J'ai aussi vu du bois qui m'a paru fort beau, tel que bois de tacamaca [tacamaka], de natte, de pomme, de fer, et du bois très mol, extrêmement spongieux, qui ne m'a pas paru avoir beaucoup de corps. Je n'ai pu, rapport à la pluie, faire une recherche plus exacte, j'ai remis à demain à prendre des connaissances plus étendues.

Du samedi 22 octobre 1768 [*Journal de Duchemin*]

⁸ Tous deux membres de l'Académie des Sciences, section de géographie et navigation : Charles-François Beutemps-Beaupré (1766-1854), Louis-Claude de Saulses de Freycinet (1779-1842).

⁹ Journal tenu par le Sr Duchemin, chef de l'expédition et commandant de la flûte *La Digue*. La flûte est alors ancrée dans la rade qui forme un port naturel, au nord-est de l'île Seychelles (actuel Port Victoria de île Mahé).

¹⁰ Le dîner désigne à cette époque le repas de midi.

¹¹ Jumelles est un terme de marine : pièces de bois arrondies et creusées en-dedans, qu'on applique autour d'un mât pour le fortifier. (Donc ici un bois évidé formant gouttière)

Les vents ont régné le jour au SE, et la nuit au SSE et Sud, le temps à grenasse¹², beaucoup de pluie ; à 6 heures du matin, j'ai envoyé un officier parcourir l'île avec un détachement et ordre de la traverser du Nord au Sud [Cl.3] et de l'Est à l'Ouest, et de bien reconnaître l'intérieur. Il fera aussi un journal exact de la nature et qualité du terrain, des plaines et des montagnes, ainsi que de leurs productions. Il comptera tous les ruisseaux et rivières qui coulent à la mer, et observera la qualité du poisson qu'il verra. Il examinera tous les animaux qu'il trouvera, et apportera tous ceux que nous ne connaissons pas ici, soit reptiles, insectes ou oiseaux. Il portera aussi son attention à toutes les plantes, celles qu'il connaît avec celles qu'il ne connaîtra pas, et apportera des grains de tous les arbres qu'il rencontrera. Je crois que cet officier sur l'exactitude duquel je compte beaucoup, n'omettra rien pour rendre son voyage fructueux.

Il est aussi parti ce matin un autre officier pour faire la même opération aux îles qui sont devant ce port, et j'ai envoyé quatre Noirs avec le Malabar pour cueillir des cocos dans une anse éloignée d'environ ½ lieue d'où nous sommes. Il n'y a pas grande quantité de cocotiers dans le port parce qu'il y a peu d'anses de sable et qu'elles sont peu considérables. En dehors du port, les anses sont très grandes, et il y a aussi beaucoup plus de cocotiers, mais la mer, même de calme, est si grosse à terre qu'on ne peut y aborder qu'avec bien du risque d'y laisser le bateau. Nous avons fait la tente sur le rocher de prise de possession. Les Noirs et les charpentiers blancs, ont été mis ce matin sur le rocher du port pour couper du bois ; ils ont aussi vu plusieurs caïmans. On a vu une couleuvre comme celles d'Europe, qui pouvait avoir un pied et demi de long. La pirogue qui est à la recherche des coquillages est venue à bord aujourd'hui, et le nommé Sonnier qui en est le patron, m'a dit n'avoir trouvé qu'une très petite quantité de coquilles¹³, et qu'elles n'étaient point bien rares. Je lui ai dit de parcourir les îles aux environs, ainsi que les baies, et que si sous 8 ou 10 jours, il ne trouvait point quelque chose qui en valût la peine, j'emploierai la pirogue à la recherche de quelques autres choses plus utiles que deux ou trois mauvaises coquilles qu'il a trouvées depuis qu'il est ici. Les gens de la pirogue ont tué un cabri fort gras et grand comme un fort mouton. Ils m'ont dit en avoir vu beaucoup.

J'ai avancé dans le bois ce matin, environ une lieue. J'ai monté successivement deux montagnes qui se joignaient toutes les deux au pied sans qu'il y eût aucune plaine entre. Toutes les montagnes que nous voyons me paraissent de même se succéder les unes aux autres. L'officier que j'ai envoyé pour parcourir l'île nous rendra un compte plus fidèle, car nous ne pouvons faire ici que des observations très superficielles à ce sujet. Il n'y a aucune herbe ni plante dans tout ce que j'ai parcouru. La terre m'a toujours paru très sèche, mais je crois qu'il y a une autre cause que la qualité de la terre pour la rendre ainsi ; il y a dans le bois une quantité prodigieuse de palmistes et de lataniers et de faux aréquiers, tous ces arbres ont des feuilles extrêmement larges et qui ne sont presque point couchées, de sorte que quand il tombe de la pluie, elle tombe sur ces feuilles, elle s'écoule le long de la branche ou du pied de la feuille, vient se rendre à l'arbre en s'écoulant tous le long, de sorte qu'elle n'arrose que la terre qui est à sa racine. Depuis quatre jours que nous sommes ici, il a fait de la pluie en assez grande quantité pour que la terre fût humectée. Cependant, excepté le pied des arbres où elle est arrosée par l'écoulement des eaux qui tombent des branches, le reste ne pénétrait pas de deux lignes¹⁴ de profondeur dans la terre. Le bois m'a paru très clair, peu à presque pas de broussailles, on y marche avec facilité. Le bois de natte à grandes feuilles est celui qui m'a paru en plus grande quantité, le plus long et le plus gros. Il y a des arbres qui ont 70 pieds de long et 5 pieds ½ de diamètre, cette espèce de bois est pourrie dans le cœur, l'on peut tirer de très belles courbes des branches, mais elles se trouvent aussi toutes gâtées. En général, tous le bois qui passe ici un pied de diamètre est pourri dans le cœur. J'ai trouvé une espèce de bois de pomme qui approche de celui qui vient à l'Isle de France, ce bois est ici en grande quantité, et presque tout bon, et il n'est pas si gros ni si long que le bois de natte.

Le bois de pomme à grandes feuilles est en moins grande quantité, il est moins grand et moins haut que l'espèce de bois de pomme.

Il y a aussi une qualité de bois qui approche de celui d'olive, il n'est ni si gros, ni si haut que celui qui vient à l'Isle de France.

Il y a aussi un bois de perroquet en petite quantité, mais qui n'est propre à rien, tout le bois m'a paru en sève et en rend prodigieusement quand on le coupe.

Le bois blanc que j'avais trouvé hier au soir est du bois de maho qui n'est propre à faire que des flottes, il est aussi en petite quantité. La majeure partie de ces bois ne pouvant flotter, et nos bateaux n'étant pas assez forts pour embarquer d'aussi grosses pièces, je compte faire faire un radeau avec ce

¹² *Grainasse* ou *Grenasse*. sf (marine) Petit grain de vent presque toujours accompagné de pluie, qui survient dans un temps variable. (Dict. Académie Française 1845)

¹³ *Coquille*, le terme actuel est plutôt *coquillage*. Les coquilles étaient alors très prisées des collectionneurs.

¹⁴ *ligne* : unité de longueur, c'est un douzième de pouce, soit environ 2,25 mm.

bois de maho qui nous les transportera à bord. Quant au charroi par terre, nous ne le trouvons pas encore pénible [Cl.4] par la raison que nous coupons au bord de la mer, d'où on peut tirer à proximité plusieurs cargaisons de vaisseaux. Mais quand il faudra aller un peu avant dans la montagne, il faudra se précautionner d'un couple de chèvres et d'autant de petits cabestans pour pouvoir gréer et charroyer les pièces avec plus de facilité, faute de quoi il faudrait un atelier¹⁵ trop considérable et dont les frais seraient exorbitants. Je n'ai encore trouvé qu'un petit arbre de bois de tatamaca [tacamaka]. La terre m'a paru fort grasse, dans certains contours, brune, et dans d'autres, jaune et sablonneuse, fort dégradée par les pluies qui tombent avec rapidité des montagnes, et peu propres à la culture.

Nous avons pris ce matin une anguille de 18 pouces de long dans la petite rivière où nous faisons notre eau, j'y ai vu une carpe et beaucoup de chevrettes. Il y a aussi des chauves-souris en quantité et plus grosses qu'à l'Isle de France. Les autres gibiers jusqu'alors m'ont paru n'être pas en grande quantité dans cette partie-ci.

Du dimanche 23 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents ont régné de l'Est au SO à grains, grand frais, beaucoup de pluie et presque calme entre les grains, temps variable.

Du lundi 24 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Toujours de la pluie, le temps fort couvert, le vent variable de l'Est au SO, grand frais et calme entre les grains. Il a fait hier au soir deux coups de tonnerre, nous avons commencé aujourd'hui à débarquer du lest.

Du mardi 25 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Toujours de la pluie, le temps couvert, mauvais temps, si couvert qu'on ne voyait point le sommet des montagnes les plus proches. Les vents variables du SE au SO, et très inconstants, à grains, et après les grains, calme. Nous continuons toujours à délester.

Du mercredi 26 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents au SE, petit frais. Le temps plus beau que les jours précédents. Il fait cependant quelques grenasses de temps en temps. A 9 heures du matin, le détachement de l'intérieur de l'île est arrivé bien fatigué dont deux avec la fièvre. L'officier commandant qui a été exact à écrire chaque jour les découvertes et les remarques qu'il a pu faire, n'a rien vu dans la partie du Nord qu'il a parcourue, que les choses que nous trouvons aux environs. Il a trouvé presque partout des montagnes escarpées, de gros blocs de roche sur la terre, de distance en distance, comme on le voit par l'extrait de son journal ci-après.

[Journal de la première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

Premier jour, samedi 22 octobre 1768 [Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

A sept heures du matin nous sommes partis avec un détachement de huit hommes pour visiter l'intérieur de l'île. J'ai descendu sur la roche où sont placées les armes de France, de là j'ai marché dans le NO. A peu de distance, j'ai remonté une rivière dont j'ai suivi la sinuosité, et après avoir fait deux cents toises elle m'a paru prendre son cours du ONO en filtrant en-dessous et entre de très gros blocs. Nous avons mis trois minutes à prendre 4 anguilles grosses comme le poignet, le peu de temps que nous avons mis à prendre les anguilles me fait juger qu'il doit y en avoir grande quantité. En continuant notre marche au NO, nous avons rencontré un platier¹⁶ très uni qui s'étend de ½ lieue de large de l'Est à l'Ouest, et 1 lieue ½ à 2 lieues du Nord au Sud. Ce terrain m'a paru bon à la culture, la terre en est légère, brune et grasse. Il y a sur ce platier beaucoup de bois de même qualité que celui qui est à proximité du port. Les palmistes et les lataniers, ainsi que les faux-aréquiers y sont en grande quantité. En quittant ce plateau, nous avons trouvé un terrain inégal, haut et bas, des roches fort grosses dont partie font un tout avec l'île. Il y [a] fort peu de terre ; encore elle m'a paru mauvaise, rouge, très sèche et sablonneuse. Il y a dans ses roches beaucoup de tortues de terre, des cabris en quantité, ainsi que des poules bleues dont nous en avons tué une, elles sont comme une grosse poule, elles ont les plumes bleues, le bec plat, large et rouge, le dessus de la tête de la même couleur, et les pattes. [sic]

En continuant notre marche dans le NO, après avoir estimé avoir fait deux lieues de dessus une montagne, nous avons vu l'anse du NO. En descendant cette montagne, il y a une ravine où il y a quantité de pierres fort grosses ; entre plusieurs qui sont en bas, il s'écoule une petite [Cl.5] source qui

¹⁵ L'ordonnance des eaux et forêts de 1669 appelle *atelier* le lieu où l'on travaille et exploite les bois. (Encyclopédie méthodique, 1782)

¹⁶ Platier : terrain plat.

donne de fort bonne eau ; nous y avons dîné. Après notre repas, j'ai été battre l'anse du NO où j'ai trouvé un terrain plat, uni et une terre qui m'a paru fort bonne pour la culture. Le gibier y est en quantité, comme pigeons, tourterelles, merles, corbigeaux et d'autres espèces que je ne connais pas, et beaucoup de tortues de terre. Je n'ai vu aucune espèce de poisson. Nous avons campé pour la nuit au bas d'une ravine où coule un petit ruisseau d'eau très claire et bonne qui prend un cours du SE au NO, et qui va jusqu'à la mer. J'estime avoir fait aujourd'hui 3 lieues ½.

Du dimanche 23 octobre 1768 [Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

Au point du jour, nous nous sommes mis en marche au NNE et au Nord. Trouvant devant nous une montagne fort escarpée, nous l'avons montée, faisant le NE avec beaucoup de peine, étant obligés de nous soutenir avec les arbres, les lianes et nos haches d'arme. A une heure après midi nous étions à son sommet où j'estime avoir fait 4 lieues depuis ce matin. Je n'ai vu que des bois moins beaux que ceux que nous avons trouvés à son pied, même peu avancés sur les montagnes, mais de même qualité. La terre m'a paru rougeâtre, peu sableuse et moins grasse que celle qui se trouve au pied. Il y a des blocs de pierre détachés et non détachés, qui sont en grande quantité, et couvrant plus de la moitié des terres propres à sa culture. Il y a aussi en assez bon nombre des tortues de terre très grasses¹⁷, beaucoup de gibier tel que pigeons, tourterelles, merles, poules bleues, et quantité d'autres oiseaux de différentes couleurs que je ne connais pas. Nous avons aussi vu un caïman qui pouvait avoir 8 à 9 pieds. En descendant environ au tiers de la montagne, il y a une ravine qui donne de très bonne eau, nous y avons campé, et, après dîner, en filant dans une autre ravine à la mer, à la pointe du Sud de l'anse NO où nous avons vu des cabris en quantité, si peu farouches qu'ils laissaient approcher presque à les toucher, j'en ai tué un qui était fort bon. Le gibier est ici en si grande abondance qu'on en tue facilement avec des gaules la quantité que l'on veut pour manger. Toujours une pluie continuelle qui nous oblige à camper ici où nous ne trouvons que de l'eau bourbeuse dont personne n'ose boire. Nous avons la ressource de celle de pluie qui continue de tomber en grande abondance.

Du lundi 24 octobre 1768 [Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

A la pointe du jour, nous [nous sommes] mis en marche vers l'ENE pour rentrer dans l'intérieur de l'île ; toujours mauvais temps. On a tué un perroquet vert, petit, ayant le dessus de la tête rouge ; un instant après j'en ai pris un autre. En voulant l'arrêter, je lui ai cassé une aile. Il était de la même qualité que le premier, fort doux, et un peu plus gros qu'une perruche. Je pense qu'il serait facile à priver¹⁸, il y en a une grande quantité. Nous avons trouvé des figues sauvages en grande quantité ; beaucoup de graines de faux aréquiers. Des hommes malades m'ont obligé de camper, ne pouvant plus marcher, et après une heure de repos, nous nous sommes mis en marche à l'ENE, en filant le long d'une ravine où il se trouve un beau ruisseau et de très bonne eau. Dans toutes ses ravines il y a de très grosses pierres entassées les unes sur les autres. Ces pierres n'ont aucune fente. Il y a aussi dans presque toutes, des ruisseaux qui forment de petites rivières au bord de la mer. Il n'y a presque point de poissons, nous voyons toujours beaucoup de gibier et de poules bleues qui sont beaucoup plus farouches que les autres gibiers. Suivant le cours du ruisseau qui prend son cours de l'Est à l'Ouest, j'estime que depuis le matin, nous pouvons avoir fait trois lieues. Nos deux hommes qui ont les fièvres, et ne pouvant plus de fatigue, nous ont obligés de camper. Toujours des cabris et du gibier en abondance. Après avoir arrangé nos deux malades, j'ai été avec le reste du détachement battre le terrain du SE. D'où nous étions de la partie du Nord de l'île, le pays y est uni en petits espaces, presque tout montagneux, la terre mêlée de jaune dans des endroits, et grise dans d'autres, de gros blocs de roches dominant toujours, dont la majeure partie ne paraît pas être détachée de l'île. Sur les montagnes il y a des tortues de terre fort grosses, elles sont en plus grand nombre le long des ruisseaux.

Du mardi 25 octobre 1768 [Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

A la pointe du jour nous nous sommes mis en marche pour revenir au port et y mettre nos deux malades qui ne sont pas mieux. En revenant, traversant l'île dans la partie du NE, j'ai trouvé une montagne sur laquelle il y a un platier d'une lieue ½ de circonférence. La terre en est grisâtre et mêlée de rouge, il y a des arbres qui ne sont pas si beaux que ceux du pied, les roches ne sont pas en si grand nombre que sur les [Cl.6] autres. En descendant dans la partie de l'ENE et de l'Est, j'ai trouvé une grande colline dans laquelle les pierres n'y sont pas aussi en si grand nombre que dans les précédentes. Tout ce que j'ai pu remarquer de ce quartier de l'île que j'ai examiné avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible, c'est que la terre m'a paru passablement bonne dans la partie du Ouest, et que celle de l'Est est bien inférieure. Bien entendu que je n'ai parcouru que la partie du

¹⁷ Très grosses conviendrait mieux, probable lapsus.

¹⁸ Priver, anciennement, quasi synonyme d'appriivoiser. (*Le grand vocabulaire françois*, 1767)

Nord, et que les parties de l'Est et de l'Ouest ne sont que dans la dite partie du Nord de l'île. J'ai sondé en différents endroits à un pied ½ de profondeur, la terre s'est trouvée égale à la superficie. En suivant la sinuosité de la ravine, nous avons trouvé au bas un ruisseau qui donne de l'eau très claire. J'ai cherché avec un grand soin à y découvrir quelque poisson, mais inutilement, car je n'ai pu en voir. Nos deux malades n'allant pas mieux, j'ai réglé la route au SE et SSE, pour joindre le port où est le vaisseau, afin d'y mettre nos deux hommes, et pour y faire délasser les autres qui sont exténués de fatigue, ce qui n'est pas étonnant car depuis notre départ, la pluie n'a pas cessé de tomber. A 4 heures et ½, je suis arrivé sur le bord de la mer dans une anse de sable située au NO d'où est le vaisseau, éloignée d'environ 2 lieues, où j'ai campé pour la nuit, ayant estimé la route d'aujourd'hui à 4 lieues.

Du mercredi 26 octobre 1768 [Première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

L'anse de sable où nous avons couché est bordée de cocotiers. Nous nous sommes mis en marche à la pointe du jour, faisant route au SE. Nous avons trouvé dans notre chemin trois ravines qui chacune fournissent un ruisseau d'eau très claire et bonne, qui filtre entre de grosses roches. J'ai aussi trouvé les montagnes fort escarpées se succédant les unes aux autres. Nous sommes arrivés sur la roche où sont les armes de France à 9 heures du matin.

J'ai remarqué dans l'espace que j'ai parcouru, cette partie de l'île qui m'a paru être égale à celle des environs du port, tant pour la qualité que pour la grosseur et la hauteur des bois. Il est sur le sommet des montagnes, plus petit, moins gros et plus clair qu'au pied. Je n'ai trouvé aucune plante quelconque, que des bois sur les montagnes et de la fougère en quantité sur les ravines. Nous n'avons aussi trouvé qu'un seul caïman dans notre course.

[Fin du Journal de la première exploration de l'intérieur de l'île Seychelles.]

[Suite du mercredi 26 octobre 1768] [Journal de Duchemin]

On voit par l'extrait du journal de la partie du nord de l'île par l'officier commandant le détachement, ses observations sur la nature du terrain qu'il a parcouru, mais comme il n'a arpenté qu'une de ses plus petites parties, nous ne pouvons rien juger jusqu'à ce qu'il n'ait pénétré dans l'intérieur de l'île qui lui reste à visiter, ce qui fera aussitôt que ses gens seront un peu reposés de leurs fatigues. A une heure après midi est arrivé le canot, avec l'officier commandant le détachement que j'avais expédié pour visiter les îles qui sont devant ce port. Elles ont toutes beaucoup de rapport à celle-ci qui en est la principale, tant par leurs formes, que par leurs productions, comme on le voit par l'extrait de son journal ci-après.

[Journal du commandant envoyé visiter les îles voisines de l'île Seychelles.]

Du samedi 22 octobre 1768 [Visite des îles voisines de l'île Seychelles]

A sept heures du matin, je suis parti du bord avec le canot dont l'équipage était composé d'un détachement de cinq hommes pour visiter les îles et îlots qui sont devant ce port. Nous avons gouverné au SE, et après avoir gouverné 4 heures à cette route, nous avons mis à terre à l'île du Sud-Est qui est de la troisième grandeur de ceux qui sont devant ce port, et moins haute que les autres. Dans ce trajet nous avons trouvé de 4 à 5 brasses d'eau.

L'île du Sud-Est. Deux minutes après être arrivés en cette île, nous avons tué un caïman sur le bord de la mer, de sept pieds de long. Presque tout le bord de la mer est [une] anse de sable bordée de cocotiers. Dans l'intérieur de l'île nous n'avons trouvé que quelques bois de natte de 15 à 20 pieds de long, pas de choux palmistes, beaucoup de faux aréquiers¹⁹, tout le reste n'est que broussailles. Quant aux animaux, nous avons trouvé beaucoup de tortues de terre, des tourterelles rougeâtres à bec blanc, des merles rougeâtres à bec et pattes jaunes, une autre qualité de merle noir qui ont le milieu du dessus des ailes blanches. Nous avons vu quelques petits oiseaux jaunes, semblables aux canaris. La terre de cette île n'est pas propre à la culture, étant, et trop sablonneuse, et trop pierreuse. Il y a de très gros blocs de pierre, les uns détachés et les autres qui paraissent faire un tout avec l'île. Le terrain n'est que montées

¹⁹ En marge gauche, cet ajout : « Nota. Dans cette expédition tout ce qui est nommé faux aréquier est du baquois. »

et descentes. Nous n'avons trouvé que le seul caïman que nous avons tué. Notre canot a échoué et nous a contraint d'attendre que la mer ait monté, nous n'avons pu partir qu'à onze heures du soir pour nous rendre à l'île Anonyme où nous sommes arrivés à minuit.

[Cl.7]

Du dimanche 23 octobre 1768 [Visite des îles voisines de l'île Seychelles]

L'île Anonyme. Nous sommes restés jusqu'au jour sur notre grappin que nous sommes descendus à terre pour courir ladite île. Nous n'y avons trouvé que du palmiste, quelques faux aréquiers et aucun arbre propre à la charpente. Il y a seulement quelques arbres de la grosseur de la cuisse qui ont l'écorce blanche, et, lorsqu'on y fait une incision, il en sort une sève blanche comme du lait, mais qui ne change point de couleur. Quant aux animaux, ils sont les mêmes que sur l'île du Sud-Est. La tortue de terre n'y est pas si abondante, il s'y trouve beaucoup de chauves-souris, nous n'y avons vu aucun caïman. La terre est grasse dans des endroits, fort sablonneuse dans d'autres, et de gros blocs de pierre. Sur le bord de la mer, il y a des anses de sable qui sont bordées de cocotiers. Tout ce terrain ne me paraît point avantageux pour une habitation. A 9 heures et demie, nous nous sommes rembarqués, quittant l'île Anonyme qui est beaucoup plus plate et moins haute que l'île du Sud-Est.

L'île du Cerf. Nous avons fait route pour aborder à l'île du Cerf, où nous sommes arrivés à 11 heures. Comme nous laissions tomber le grappin, nous avons vu sortir un caïman des broussailles, qui s'est sauvé à la mer. Dans le trajet de l'île Anonyme à celle du Cerf nous avons trouvé plusieurs récifs entre lesquels on peut passer de jour avec un bateau. Ayant parcouru l'intérieur de cette île, nous y avons trouvé du bois de toute beauté comme de natte, tatamaca et autres, propres à la bâtiste²⁰. Ils sont communément de 49 à 50 pieds de haut, le bois est clair, il s'y trouve beaucoup de palmistes, quelques faux aréquiers et des lataniers. La terre m'en a paru bonne, le terrain ne m'en a pas paru si pierreux que celui des autres îles. Il y croît de l'herbe très grande. Il y a plusieurs ravines dans lesquelles nous n'avons pas trouvé d'eau. Les oiseaux y sont les mêmes que sur les autres îles, la tortue y est en très petite quantité, on y trouve quantité de limas [limaces] fort gros, collés contre les arbres. Nous n'y avons trouvé aucun caïman, tout le bord de la mer est bordé de cocotiers, il y en a quelques uns dessus les montagnes, mais fort peu. L'île du Cerf est la plus haute et la plus grande après l'île Ste Anne de toutes celles qui sont devant le port.

Du lundi 24 octobre 1768 [Visite des îles voisines de l'île Seychelles]

L'île Longue. La pluie n'a pas cessé de tomber depuis que nous sommes partis, elle a été si forte dans la nuit que nous n'avons pu partir de l'île du Cerf qu'à midi pour nous rendre à l'île Longue. Nous y sommes arrivés à midi et demi, et, après avoir pénétré dans l'intérieur, nous avons trouvé de très beaux bois de natte à grandes feuilles, quelques bois de pomme et le bois assez clair, beaucoup de lataniers, faux aréquiers, pas tant de palmistes et quelques cocotiers. Cette île par sa forme est fort escarpée, la mer bat au pied de la montagne, et est plus petite que l'île du Sud-Est et haute comme la plus haute montagne de l'île du Cerf. Les oiseaux y sont tous les mêmes. Nous y avons vu quelques tortues, point de caïman.

L'île Moyenne. A deux heures et demie, nous sommes partis pour nous rendre à l'île Moyenne, où nous sommes arrivés à 2 heures trois quarts. En parcourant la dite île, on y trouve des palmistes, faux aréquiers et lataniers. Il y a aussi quelques cocotiers. Cette île ne forme qu'un mondrain²¹ fort escarpé, un peu plus petite que l'île Ronde, à peu près de la même hauteur, plus aplanie sur le sommet, et la mer bat tout au pied de la montagne. Il y a sur le mondrain de gros blocs de pierre, dont partie détachée, et les autres qui paraissent faire un tout avec l'île. Il y a fort peu de gibier ; nous y avons vu peu de fiente de tortue.

L'île Petite. A 3 heures et demie, nous en sommes partis pour nous rendre à l'île Petite où nous avons débarqué à 3 heures 3/4 . Il y a quelques bois de natte, gros comme le corps d'un homme, des palmistes, lataniers, faux aréquiers, et fort peu de cocotiers. Il y a, comme sur les autres îles, de gros blocs de pierre détachés et non détachés. Le gibier est en petit nombre, nous y avons vu un perroquet et deux autres oiseaux qui ont le corps noir, la tête noire, la gorge blanche, et ont un bec de pigeon (ce sont des pigeons bleus). Nous n'y avons trouvé qu'une tortue de terre. L'île Petite est un petit mondrain qui a la forme d'un four, de la moitié plus petite et moins longue que l'île Longue ; et n'est, à bien regarder, qu'un îlot qui forme un mondrain où la mer bat au pied.

Du mardi 25 octobre 1768 [Visite des îles voisines de l'île Seychelles]

²⁰ *Bâtiste* : terme ancien pour *construction*.

²¹ *Mondrain* : petite montagne, monticule.

L'île Ste Anne. Nous sommes partis hier à 4 heures et demie de l'île Petite pour nous rendre à l'île Ste Anne où nous sommes arrivés à 5 heures et demie. La pirogue y était. Nous avons pénétré ce matin dans l'intérieur où il y a du bois de natte de 50 et 60 pieds de haut, gros à proportion, du bois de maho qui n'est propre qu'à faire des flottes, une espèce de bois de pomme propre à la batiste, moins gros et moins haut que le bois de natte, le tout en petit nombre. Il y a beaucoup de lataniers, faux aréquiers, peu de palmistes. La majeure partie de cette île est bordée d'anses de sable, mais il n'y a des cocotiers [Cl.8] que dans la partie du NO. Il y a aussi sur l'île beaucoup de petits bois, et elle est fort marécageuse dans plusieurs endroits où il a séjourné de l'eau bourbeuse dans laquelle se mettent les tortues. [A] une portée de fusil à balles du bord de la mer, dans la partie du Ouest de l'île, environ le milieu, il y a une source de bonne eau, entre et dessous de gros blocs de pierre. Il y a dans la partie du Sud un platier dont la terre ne m'a pas paru mauvaise, qui est fort propre à habiter ; mais celle du Nord n'est que montagneuse, escarpée, la terre en est sèche et sablonneuse, beaucoup de roches détachées et non détachées de l'île. Quant aux animaux, il y a deux sortes de tourterelles rouges et grises, des merles gris et noirs, des perroquets verts et gris, quelques autres petits oiseaux. Il y a aussi des limaces et des lézards de la même espèce que ceux qui sont à l'île du Cerf, des espèces de cent-pieds, la tortue de terre n'y est pas en si grand nombre, mais elle est fort grosse. Nous n'y avons vu aucun caïman, il y avait sur le sable des traces de plusieurs carets, et nous en avons vu plusieurs à l'eau, avec trois que les gens de la pirogue avaient virés sur le sable.

L'île est cernée dans la partie du Ouest par un récif qui découvre à mer basse et qui s'étend à demi-quart de lieue au large. Il y a sur l'île beaucoup de mouchetiques [sic] et de papillons. L'île Ste Anne est la plus haute des îles que j'ai visitées.

[Voir note²²] Aujourd'hui nous avons commencé à mesurer la première basse²³ pour lever le plan²⁴ de ce port dans lequel sera comprise partie de la côte de cette île et les îles qui sont devant le port.

Du mercredi 26 octobre 1768 [Visite des îles voisines de l'île Seychelles]

Nous sommes arrivés ce matin au canot à 9 heures, et à 10 heures et demie, après avoir déjeuné, nous avons fait route pour le bord où nous sommes arrivés à 1 heure après midi.

[*Fin du Journal du commandant envoyé visiter les îles voisines de l'île Seychelles.*]

Suite du mercredi 26 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

L'on voit par l'extrait du journal de la visite des îles qui sont devant ce port, faite par l'officier commandant le détachement, que toutes les îles ont beaucoup de rapport à celle-ci par leurs formes, leurs productions et la qualité de la terre qui est presque égale. Je pense qu'il peut y avoir de très bonnes terres propres à la culture sur ces îlots, surtout sur celles où il y vient de beaux bois ; c'est ce que j'examinerai avec soin, aussitôt que le plan de ce port auquel nous travaillons sera fini. La pirogue est arrivée ce matin, chargée de cocos tendres qu'a fait couper le Malabar. Ce matin, j'ai observé que la mer était à son plein à 5 heures $\frac{1}{4}$, et 6 heures après, c'est-à-dire à 11 heure $\frac{1}{2}$, elle était à son plus bas ; la marque que j'ai fait placer sur le récif est exactement mesurée par pieds et pouces, et la pleine lune se trouvant aujourd'hui, ce qui me fait croire que la situation de ce port est de 5 heures $\frac{1}{4}$, et que la mer marne de 5 pieds 6 pouces aux nouvelle et pleine lunes, ou au temps de la conjonction.

Du jeudi 27 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Deux Noirs marrons. Les vents variables du SE $\frac{1}{4}$ E à OSO, petit frais, beau temps, petite brise, ce jour les vents à OSO. La nuit calme, quelques grains de pluie, le jour extrêmement chaud. Il a été ce matin deux Noirs marrons dont un se nomme François, créole appartenant à M. Le Helle, et l'autre, La Vivlette à M. Le Febvre.

Du vendredi 28 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Un Noir marron. Le temps calme, couvert, tout ce jour très chaud, le soir une petite fraîcheur s'est levée du ONO. Il a fait toute la nuit beaucoup de pluie. Un Noir que l'on appelle Casse-marteau est allé marron et manque d'aujourd'hui. Il faut avouer que les Noirs vérifient bien par leur conduite que ce sont de très mauvais sujets. Ils ont ici le poisson, la tortue, le gibier à discrétion, de la boisson, et travaillent très peu, nourriture que jamais Noir n'a eue, et cependant, malgré toutes ces douceurs, ils ne peuvent rester

²² Ces deux lignes sont mal placées, c'est Duchemin qui s'exprime à propos du port de l'île Mahé.

²³ Probablement *basse terre*.

²⁴ C'est l'ingénieur Barré qui dirigea la levée des plans. On voit dans l'instruction à Duchemin qu'il faisait parti de l'expédition (Base doc=>15-9-68) et Rochon écrit : « On est redevable à l'ingénieur Barré d'un plan très exact et très détaillé du banc et de l'archipel d'îles qui entourent Sécheles » (*Voyage à Madagascar ...*, T.2)

tranquilles. Il est certain que cette dernière preuve de leur conduite ne m'était pas nécessaire pour me persuader que Messieurs les habitants de l'Isle de France se sont défaits en notre faveur de ce qu'ils avaient de plus mauvais sujets sur leurs habitations. Celui qui manque d'aujourd'hui est à M. Le Helle. Le Portugais ayant fait cueillir les cocos qu'il y avait dans l'anse de sable, je l'ai fait porter ce matin avec les 4 Noirs à l'île du Cerf où il y a quelques cocotiers qui sont ici assez clairs en général, et ne méritent pas une attention particulière. Ceux qui se trouvent dans les anses de sable sont tous couchés, et ceux qui sont sur la terre, en très petite quantité à proximité des rivières, qui ont été jetés lorsque les mêmes rivières ont débordé. J'ai voulu savoir la cause et pourquoi ces premiers étaient couchés, j'ai fait creuser dans plusieurs anses de sable où il y avait des cocotiers. A 18 pouces de profondeur, j'ai trouvé du roc qui, lorsque la racine du cocotier vient à tendre, ne pouvant plus piquer fil [sic], et le sable n'ayant pas assez de consistance pour la soutenir, le grand vent les fait coucher. [Cl.9]

Du samedi 29 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

La pluie n'a pas cessé de toute la journée et nous a empêchés de travailler. Les vents à ONO et à grains dans lesquels il vente beaucoup, nous avons fini de délester.

Du dimanche 30 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

La nuit a été très mauvaise, de la pluie en quantité. Ce matin, le temps s'est mis au beau, les vents au SE, petit frais. Nous avons trouvé ce matin des bois dont la longueur ordinaire est de 35 à 40 pieds de haut, et sa grosseur, c'est à dire son diamètre, de 12 à 13 pieds. Ce bois est enveloppé d'un aubier blanc d'un pouce et demi à 2 pouces d'épaisseur sous laquelle on découvre un bois couleur de mordoré foncé qui, à l'incision de la hache, répand une huile résineuse ; lorsque le bois est travaillé, sa couleur de mordoré se ternit, et il prend celle du bois de teck dont nous avons un échantillon. Sa couleur est cependant plus foncée parce que celui-ci est vert et que l'échantillon est sec, mais je crois qu'à vieillir, il prendra sa même couleur. Ce qu'il y a de certain, c'est que si ce n'est point du bois de teck, il en approche beaucoup, et a l'écorce comme le gayac et les mêmes pores que le bois de teck. Il est ici en assez grande quantité pour mériter une attention particulière. Ce bois est en sève et sa feuille par sa grandeur et la forme, ressemble à celle du poirier de France.

Nous avons aussi trouvé un bois de la hauteur de 35 à 40 pieds, et de 10 à 12 pouces de diamètre, qui a une feuille comme le châtaigner. De tous ceux que nous avons trouvés, ce bois est le seul qui flotte, il a un fil droit, paraît liant, difficile à casser, et très facile à fendre. Son écorce est fine et a le fil long et difficile à lever. Je crois que ce bois est très propre pour la mâture. Il n'est pas en si grande quantité comme celui de natte. Il y a ici deux espèces de palmiste, l'un à feuille remplie, et l'autre à feuille détachée. Il n'y a pas de latanier, comme nous l'avions écrit en principe.

Du lundi 31 octobre 1768 [Journal de Duchemin]

Beaucoup de pluie dans la nuit. La fraîcheur du SO, et le matin à 5 heures ½, le temps s'est mis au beau, le vent au SE. Après midi, il a venté bonne brise, et sur le soir, le vent a tombé. La pirogue de Saulnier est arrivée aujourd'hui à bord et nous a apporté une tortue de terre et un petit cabri. Il m'a dit qu'il continue toujours à ne pas trouver grand-chose, et l'ayant vérifié par moi qui ait couru plus de trois lieues de récifs à la grande mer dernière, lorsqu'elle était basse, sans avoir trouvé aucun coquillage qui mérite la peine d'être serré. Voyant un Blanc et un Noir à ne rien faire dans cette pirogue, je les ai retirés ce jour pour les occuper avantageusement, de sorte que Saulnier reste dans sa pirogue avec un Blanc et un Noir qui ne sont pas en état de la conduire. Cette espèce de bois de teck que nous avons trouvée hier, coule à fond et est fort pesant, cela prouverait qu'il n'approche du teck que par la couleur et le fil.

Du mardi 1^e novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Le temps beau, le vent au SE, petit frais le matin et bon frais l'après dîner. Nous avons embarqué deux pièces de bois.

Du mercredi 2 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents toute la journée au SE et SSE, bonne brise, le jour petit frais, la nuit presque calme du SO et OSO, beau temps. A 6 heures, la goélette *la Curieuse* a mis à la voile pour visiter l'île Moras²⁵ et les îles de cet archipel, en prendre le relèvement et leurs positions entre elles. J'ai recommandé au

²⁵ *Île Moras* : C'est l'actuelle île Praslin, nom qui, comme on le lira dans ce récit lui est attribué au cours de cette expédition. Elle avait été nommée, en 1756, *l'île Moras*, en l'honneur du ministre de ce nom, par Morpheu, qui se proposait de la visiter, mais ne put effectuer ce projet faute de vivres pour ses équipages. Son premier nom, *île de Palme* lui fut attribué par Lazare Picault en 1743.

capitaine de bien visiter l'île Moras qui me paraît surtout être celle qui mérite la plus grande attention ; je lui ai donné ordre de mettre son second, aussitôt qu'il serait arrivé à terre avec un détachement de trois hommes que j'ai fait embarquer sur la goélette pour qu'ils visitent l'intérieur et l'extérieur de la susdite île. Après qu'il aura fait le tour par le bord de la mer, il l'a traversera de côtés du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, il avancera dans l'intérieur, visitera les plaines et les sommets des montagnes, il fera un journal exact de la nature et qualité du terrain, des plaines et hauts des montagnes et leurs productions, il observera si l'île est arrosée et si elle l'est jusqu'au bord de la mer ; il portera aussi son attention à examiner toutes les plantes, arbres, arbrisseaux, herbes, animaux quadrupèdes, oiseaux, insectes, poissons d'eau douce, pierres, terres et minéraux ; il portera aussi la plus grande attention au bois de teck, voir si l'île en produit, et évaluer ce qu'elle pourrait en fournir ; il visitera aussi les anses où il y a des cocotiers, et il aura une attention particulière, car toutes les anses particulières qui semblent avoir quantité de cocos, n'y sont que très claires et en petite quantité. L'on a tué aujourd'hui un petit caïman qui peut avoir 1 pied de long. Il a fait de la pluie tout l'après-midi sans discontinuer, le temps orageux, variable, presque calme, et vents variables.

[Cl.10]

Du jeudi 3 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Il a fait calme presque toute la nuit. Nous avons vu *la Curieuse* ce matin, environ à deux lieues d'ici. Il ne paraissait pas faire de vent où elle était. De la pluie, les vents variables du NO au SE, passant par le Sud. Le temps constamment à la pluie qui nous retarde nos opérations de terre et de mer, c'est-à-dire le plan du port où nous trouvons tous les jours des obstacles, et les charrois de terre pour le bois qui en est un autre. Nous avons éprouvé que du bois de natte, à peu près de la même grosseur, mêmes feuilles, même écorce, enfin même qualité de bois, nous avons éprouvé, dis-je, que partie flottait et l'autre coulait. Je ne sais à quoi attribuer cette différence si ce n'est que l'un peut être vieux, et l'autre jeune. Ce ne peut être la qualité du terrain, l'espace que nous parcourons pour notre coupe est trop peu considérable pour attribuer cette différence à la qualité de la terre. Saulnier est parti ce matin avec son Noir pour nettoyer les coquillages. Il s'occupera après à d'autres choses, et en chemin faisant, il cherchera des coquilles.

Du vendredi 4 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents variables du NO au SSE, petit frais, la nuit a été belle et le matin, jusqu'à neuf heures ½ qu'il a commencé à faire de la pluie, sans discontinuer jusqu'au soir, nous avons vu une nouvelle qualité de bois que les Noirs nomment bois rouge de Madagascar. Il a, à peu près, 36 pieds de haut et 1 pied de diamètre, des petites branches qui forment des nœuds depuis la racine, tout le long, jusqu'à la tige. Ce bois est blanc à la circonférence, et couleur de chair au cœur. Il a l'écorce comme le bois de natte, et la feuille comme celle du noyer, il est très dur. Je ne crois point ce bois propre à la charpente. Nous voyons encore *La Curieuse* qui est ce soir à 4 lieues dans le NE du port.

Du samedi 5 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Toujours même temps, de la pluie continuellement, les vents variables du ONO au SSE, passant par le Sud ; il fraîchit dans les grains qui s'élèvent du ONO. Nous avons encore vu *La Curieuse* ce matin dans l'ENE d'ici, environ 5 lieues de distance.

Du dimanche 6 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents variables du ONO au SSE, grand frais toute la nuit du ONO, de la pluie en quantité. A 5 heures du matin, le vent a calmé, il y a eu plus de distance entre les ondées, la matinée s'est passée de même, et l'après-midi sans pluie. J'ai été visiter une rivière qui se trouve au bout méridional de notre basse [*sic*²⁶]. Cette rivière prend son cours entre de gros blocs, [à] environ cent toises du rivage. L'eau en est très claire et bonne, il y a dans de certains endroits 5 pieds d'eau. En suivant les sinuosités de cette rivière, j'y ai remarqué beaucoup de cabeaux²⁷ dont on a pris plusieurs à la ligne. J'ai remarqué que quand elle déborde, elle dégrade la terre qui lui sert de rive, et, comme elle était basse lorsque je l'ai examinée, j'ai descendu sur le bord, c'est à dire le canal qu'elle forme lors de ses débordements ; pour lors la superficie de la terre était deux toises plus élevée au-dessus des bords de la rivière ; j'ai vu à la hauteur de la terre qui élevée au-dessus des bords de la rivière²⁸, quantité de gros blocs de pierre sur lesquels il paraissait n'y avoir pas plus de six pouces de terre, quantité de racines d'arbres découvertes sur le bord par le courant qui en avait entraîné les terres, ne pouvant filer que sur la

²⁶ Déjà relevé précédemment : *basse* pour *basse terre* très probablement.

²⁷ *cabot* ou *cabeau* ou *cabos* : noms de poisson empruntés au *chabos* ou *cotte* d'Europe, et attribués dans toutes les Indes à une multitude de gobioides et de blennioides de genres différents, tel le *Périophthalme Koelreuter*, poisson commun aux Seychelles. (Voir ce dernier dans l'*Histoire naturelle des poissons* par Georges Cuvier, 1837. Numér. Google Book).

²⁸ Répétition, probablement simple coquille.

superficie par la grande quantité de gros blocs qui les empêchent de picquer [*sic*]. J'ai aussi vu dans le bois beaucoup d'arbres tombés qui, dans leur chute, avaient entraîné leurs racines qui sont fort larges, plates et paraissent avoir été collées sur la superficie. J'ai envoyé ce matin six hommes à la poursuite de nos trois Noirs marrons, ils sont de retour et n'ont rien trouvé. L'on ne voit plus *la Curieuse*.

Du lundi 7 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Beau temps toute la nuit, les vents variables du Ouest au SSO, temps d'orage, très chaud, quelques petites ondées de pluie, entre lesquelles il y avait une grande distance. Sur les six heures du soir, le temps s'est couvert, et les ondes de pluie ont été plus fortes.

Du mardi 8 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents variables, très faibles du SO au Sud, de la pluie toute la nuit ; à la pointe du jour, le temps s'est levé qui n'a pas duré longtemps. A 9 heures et demie, il s'est couvert, presque pas de vent, mais de la pluie comme à pleins seaux qui a duré jusqu'à 3 heures et demie. Le temps s'est un peu levé, se couvrant de temps à autre avec quelques grains de pluie, mais pas si fort comme ceux du matin. Depuis plus de 15 jours que nous sommes arrivés dans ce port, [Cl.11] nous avons presque toujours eu de la pluie du matin au soir. L'équipage est mouillé sans que personne[ne soit] tombé malade, ce qui prouverait assez qu'ici la pluie n'est pas malsaine, et n'occasionne point de maladie comme elle fait ordinairement dans certains pays. Où nous sommes nous ne pouvons rien garder ni conserver par l'humidité. J'avais fait empailler un caïman avec quelques gibiers de ceux qu'on ne peut prendre en vie, faute de pouvoir les approcher : les vers en ont mangé la peau quoique bien apprêtée. Une tortue tuée le matin, les vers y sont le soir. Un sac même de linge qui fut deux jours fermé sans l'ouvrir, rapport à la pluie qui empêchait de mettre ce linge au sec, s'est trouvé plein de vers qui avaient piqué tout le linge.

Du mercredi 9 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

De la pluie toute la nuit, une distance un peu plus longue entre les ondées. A 6 heures et demie, le temps s'est levé très chaud, comme temps d'orage. Les vents variables du ONO au Sud. Il a venté tout l'après-midi, grand frais, le vent à risées, très pesant. Ce soir, il a calmé, le temps beau et clair.

Du jeudi 10 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents variables du ONO au Sud, de fortes risées du ONO toute la nuit, et tout calme entre les risées. Cette brise s'est soutenue tout le jour avec quelques ondées de pluie, mais pas si fortes et si fréquentes que les jours précédents. A 5 heures, il a calmé, les vents au Sud, presque calme. L'on a vu aujourd'hui deux gros caïmans dans la rivière que je visitais dimanche dernier. L'on m'a rapporté qu'ils étaient entre deux gros blocs de roche, j'enverrai demain un détachement pour les détruire. En faisant aujourd'hui une observation, j'en ai vu un sur une pierre, il était dans une position qui nous empêchait de le voir, et comme nous abordions cette pierre pour y faire quelques observations, nous l'avons vu s'élançer à l'eau. Il pouvait avoir huit pieds de long. Le nommé Saulnier qui était à la recherche des coquillages était resté à coucher la nuit dernière environ 1 lieue ½ dans le SE d'où nous sommes, avec sept hommes, tous étendus sous une voile qui les couvrait. Ce Saulnier s'est trouvé réveillé par un caïman qui lui a serré les mains qu'il avait jointes, deux dents de cet animal ont resté empreintes sur une de ses mains, et sur l'autre une. Il est fort heureux qu'il n'était pas grand, car il les lui aurait coupées. Depuis quelques jours nous voyons de ces animaux amphibies en quantité.

Du vendredi 11 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents, le jour à ONO, à risées pesantes, notre ancre du NO a un peu chassé, et la nuit, variables du ONO au Sud et SO, pas si frais que le jour. Le temps couvert, des grains de pluie de temps en temps, mais pas si forts que les jours précédents. J'ai envoyé ce matin voir si on aurait pu tirer les deux caïmans que hier on avait vus dans la rivière, mais ils n'y étaient plus, suivant ce que l'on m'a rapporté.

Du samedi 12 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents du ONO au SO grand frais, le temps couvert et animé de la pluie de temps en temps, et des risées fort pesantes. Notre ancre du ONO qui est la plus faible que nous ayons a encore chassé, et nous sommes ce soir à 5 pieds de l'accore du récif. Demain je ferai mouiller une ancre plus forte au NO. Il y a une coupée de montagne derrière nous, qui reste du NO au ONO. Quand les vents sont de cette partie, il tombe des rafales extraordinairement pesantes. Quand on vient ici dans cette saison où il paraît que les vents du Ouest règnent fréquemment et avec force, il convient de mettre une forte ancre dans cette partie. Le détachement de l'intérieur de l'île est parti ce matin. Les pluies fréquentes l'ont empêché de partir plus tôt. Voyant qu'elles ne cessaient point et qu'il faut absolument faire ce voyage,

cela m'a déterminé à le faire partir malgré le mauvais temps. Cette pluie continuelle nous retarde beaucoup dans les opérations de notre plan.

Du dimanche 13 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents au ONO toujours avec violence, le temps couvert, il a fait fort peu de pluie aujourd'hui. Nous avons allongé une grosse ancre dans le ONO. Le temps toujours animé, beaucoup éclairé dans le SE, sans qu'il eut tonné. Depuis notre arrivée, nous avons essayé de grandes chaleurs des temps d'orage, variables et très chauds. Il n'a pas encore fait de tonnerre.

[Cl.12]

Du lundi 14 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents ont régné du ONO au SO. Les risées ont encore été très fortes dans la nuit avec de la pluie ; à jour, il a calmé, beau temps, les vents variables du ONO au SO, peu de vent. La journée s'est passée sans pluie, il y a longtemps que cela n'était arrivé.

Du mardi 15 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

De jour, les vents variables du ONO au Nord, et la nuit, du ONO au OSO, petit frais. Il a fait aujourd'hui deux ondées de pluie, le reste du jour s'est passé très beau. On a aujourd'hui tué une couleuvre comme celles de France, elle avait 3 pieds de long. On a aussi pris deux scorpions très gros.

Du mercredi 16 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Les vents toujours variables, presque calme, il a fait une belle nuit. Ce matin, de la pluie depuis 9 heures et demie jusqu'à 10 heures et demie que le temps s'est levé. Le reste de la journée a été très beau. Nous travaillons sans discontinuer au plan du port qui est d'un détail immense par la quantité de récifs dont il est bordé. Les pluies qu'il a fait depuis que nous sommes ici, nous ont considérablement retardés, et si elles continuent, je désespère que nous puissions le finir avant notre départ qui est fixé au 15 du mois prochain, conformément aux ordres de M. Marion.

Du jeudi 17 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Un Noir marron. Beau temps tout le jour, il a encore fait beaucoup de pluie toute la nuit, petit frais presque calme, les vents variables faisant le tour du compas. Il est encore allé aujourd'hui un Noir marron, nommé Alexandre, appartenant à M. de La Chaise.

Du vendredi 18 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Le Noir marron d'hier est de retour. Toujours beau temps, un peu de pluie depuis 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures que le temps s'est levé, les vents, toujours dans la nuit, variables du ONO au SSO, presque calme et toujours du ONO à l'Est, passant par le Nord airé. Le Noir qui fut hier marron est de retour. On a tué aujourd'hui une couleuvre capel de 2 pieds ½ de long, elle s'est plantée sur la queue, prête à s'élancer sur l'homme qui l'a tuée. On en a vu une de même longueur le long du bord du vaisseau. Aujourd'hui nos charpentiers ont trouvé des scorpions en quantité et très gros, on a pris aussi une grenouille.

Du samedi 19 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

Il a fait plusieurs grains de pluie dans la nuit. Ce matin le temps s'est levé, il a fait beau jusqu'à trois heures et demie qu'il s'est couvert à 5 heures et demie, de la pluie par intervalles. Nous avons eu dans les 24 heures les vents du ONO au SO la nuit, et le jour petite brise du SE. J'ai fait ce matin tendre la folle²⁹ pour le caret. Un caïman d'environ onze pieds de long, suivant qu'il nous a paru, s'est reposé sur une des bouées. Son premier mouvement a été de mordre dedans pour pouvoir l'entamer, j'ai envoyé le canot avec deux fusiliers pour tirer dessus, mais il s'est enfui et on [n'] a pu le rejoindre. Il est encore allé deux Noirs marrons, le nommé Pluton de M. Leroux, et La Ramée à M. Marion.

A six heures du soir, le détachement de l'intérieur des terres est arrivé. L'officier commandant a écrit chaque jour les découvertes qu'il a faites, et n'a rien vu dans la partie de l'île qu'il a parcouru, que les choses que nous avons vues ici : des montagnes fort escarpées, de gros blocs de pierre de distance en distance, beaucoup de rivières, peu de tortues comme on le voit par l'extrait du journal ci-après.

[Extrait du journal de la deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

Premier jour du samedi 12 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

²⁹ *Folle* : Sorte de nappe en filet destinée à la pêche des grandes raies, ou à prendre des tortues ; les mailles en sont de 14 à 48 centimètres. (*Dictionnaire de marine à voile ...* de Bonnefoux)

A 5 heures du matin nous sommes partis du bord et débarqués à midi à la pointe du SE de l'île Seychelles,³⁰ d'où je me suis mis en marche pour faire la visite de l'intérieur de cette île, coupant à OSO pour pénétrer dans l'intérieur. Mais la quantité de broussailles et de lianes m'ont empêché de suivre cette route. Après avoir passé deux heures à hacher devant nous pour pouvoir pénétrer, nous avons été obligés de gagner le bord de la mer, traversant une anse de sable qui peut avoir 400 toises de long, qui est toute bordée de cocotiers. A l'extrémité dans la partie du Sud de cette anse, nous sommes entrés dans le bois qui était fort clair, beaucoup de baquois³¹, faux aréquiers et palmistes, marchant au SO, montant une montagne. Après trois heures de marche, estimant avoir fait 2 lieues, nous avons coupé à Ouest, suivant le fil [Cl.13] d'un beau ruisseau qui m'a paru prendre son cours du haut de la montagne. Le bois y est moyen, fort peu gros, dont la plupart est du bois du n°3 dont nous portons l'échantillon à l'Isle de France. Il y a quelques beaux pieds de bois de natte et de teck. La terre m'a paru passablement bonne pour la culture, couleur d'un brun clair, jaunâtre en certains endroits, peu pierreuse excepté le long du ruisseau dont le cours a dégradé la terre et pénétré jusqu'au roc. La terre a, dans cette partie, trois pieds de profondeur, après l'on trouve le roc. Nous avons couché aux 2/3 de la montagne en montant. J'estime avoir fait 2 lieues et demie du SE au SO, OSO. Nous trouvons ici beaucoup de pigeons, tourterelles et quelques tortues de moyenne grandeur. J'ai aussi vu de petits oiseaux qui ont beaucoup de rapport aux moineaux et ont un chant fort flatteur.

Du dimanche 13 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

A la pointe du jour, nous nous sommes mis en marche au SO, montant toujours la montagne pour tâcher de gagner son sommet, mais sur les 10 heures, nous avons trouvé tant de gros blocs de pierre, et si escarpés que nous n'avons pu aller plus haut. De là, nous avons vu la mer et une des pointes de l'île Seychelles qui s'avancait et que je crois être celle du Sud. Ne pouvant plus monter, nous avons cherché le même chemin pour descendre, mais inutilement, et, après avoir fait bien des tours, coupant au Sud et au SSE, nous avons vu une plaine qui restait devant nous, en faisant le SSE nous y sommes parvenus. J'ai remarqué qu'elle pouvait avoir 3 lieues de circonférence, la terre en est brune, grasse et peu pierreuse, propre à la culture, il n'y a que de petits bois, beaucoup de baquois, faux aréquiers et palmistes. Marchant toujours au SSE, nous avons tombé sur le bord de la mer, dans le milieu d'une très belle anse de sable cernée de récifs [à] environs 1/8 de lieue de terre. Cette anse est bordée de cocotiers, nous y avons vu de très belles carpes et des poissons qui ont beaucoup de rapport à ce que l'on nomme *capitaine*. A une petite distance, nous avons trouvé un ruisseau qui prenait son cours le long de la pente de la montagne que nous n'avons pu monter ce matin. Tout après, nous avons trouvé deux ravines où il coulait en chaque un ruisseau ; dans ces ravines il y a de très gros blocs de pierre détachés et non détachés de l'île. Nous avons trouvé à ½ lieue de là une des extrémités de la plaine où nous avons couché, qui peut avoir 2 lieues de long. La partie du Nord de cette plaine est de la terre brune, grasse et peu pierreuse qui m'a paru très bonne pour la culture ; et la partie du Sud n'est que sablonneuse, sèche et mêlée de jaune, aussi le bois y est très petit, au lieu que dans la partie du Nord il est superbe, très haut, mais en petite quantité. La majeure partie de ce bois est de natte, ainsi que sur la montagne qui est à une des extrémités de la plaine. Ces bois ont 60 à 70 pieds de haut, et 12 à 15 pieds de circonférence. Il y a aussi beaucoup de bois de maho, de faux aréquiers, de palmistes et de baquois. J'ai vu peu de gibier, quelques perroquets verts, j'ai aussi trouvé un oiseau qui a le plumage, le corps et les ailes comme le linot, couleur brun et café, la tête et la gorge d'un rouge cramoisi, le bec et les pattes noires. Il y a dans cette partie beaucoup de tortues mais plus petites que celles du Nord. J'estime avoir fait aujourd'hui 4 lieues et demie à 5 lieues.

Du lundi 14 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

A la pointe du jour nous nous sommes mis en marche, coupant dans le Ouest et ensuite au NO pour tourner autour de cette montagne qui était à l'extrémité de la plaine où nous avons couché. Les arbres autour sont égaux, mélangés, petits et grands. Nous voyons ici beaucoup de gibier, peu de tortues. Etant parvenus au sommet de cette montagne, nous y avons trouvé un platier de roches qui a 150 pieds en carré sur lesquels il y a une vingtaine de moyennes tortues, de l'eau très claire qui sort du roc. Sortant de dessus le platier, nous avons fait l'Ouest, mais après avoir fait une demi-lieue en montant le long d'une montagne qui joignait le platier que nous venions de quitter, nous sommes tournés jusqu'au Nord, et ne pouvant parvenir à son sommet par la quantité de gros blocs de roches, et son extrême rapidité, nous en sommes descendus, après quoi nous avons toujours coupé à Ouest pour

³⁰ Dans le manuscrit, le nom de l'île est systématiquement orthographié *Sechelle*, et l'archipel désigné *Sechelles*. Nous transcrivons *Seychelles*.

³¹ *baquois* nous a semblé être l'orthographe actuelle de cet arbre qui est très souvent cité dans ce manuscrit avec de nombreuses orthographes *baconas*, *bacouas*, *baccois*, *bacoa*. Nous orthographions donc systématiquement *baquois*.

pouvoir traverser l'île. Mais les montagnes inaccessibles que nous rencontrons, dont nous ne pouvons pas gagner les sommets, nous causent un grand retard, étant obligés de rétrograder à chaque instant. Le gibier est ici fort commun, la tortue en petite quantité, beaucoup d'eau, le bois est à peu près le même qu'au port, mais généralement pas si beau sur les montagnes que dans le plat terrain que j'ai parcouru où il est aussi plus épars. La partie de terre que nous avons vue aujourd'hui ne me paraît point bonne, elle est d'une couleur jaunâtre et pierreuse. J'ai trouvé beaucoup de faux aréquiers et bois de maho, et du n° 3. Le bois de natte n'est pas si commun que dans la partie du Nord de l'île.

[Cl.14] L'espèce de bois de teck est très rare. Les poules sont ici très communes, elles restent le long des rivières. J'ai remarqué que les mêmes ruisseaux ou rivières, traversent l'île de l'Est à l'Ouest. J'ai trouvé de l'eau sur le haut des montagnes qui coule dans le roc. Nous avons aujourd'hui tué un épervier tel que ceux de France.

Du mardi 15 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

A la pointe du jour, nous nous sommes mis en marche, coupant à Ouest, et filant le long d'une colline qui n'est que montées et descentes. Nous y avons trouvé une belle rivière qui m'a semblé prendre son cours du NE. Nous avons été obligé de la passer 10 à 12 fois par la rapidité des montagnes qui ne nous permettant pas de monter d'un côté, voyant une petite pente de l'autre, nous la faisait traverser pour profiter du peu de chemin [*const...*]. Il y a dans plusieurs endroits de cette rivière 6 à 7 pieds d'eau. Marchant toujours dans l'Ouest, nous sommes parvenus dans l'Ouest de l'île, au milieu d'une belle anse de sable dont j'ai relevé les deux pointes qui en ferment l'entrée, l'une au SO et l'autre à ONO. Ces deux pointes se rapprochent à la distance d'un huitième de lieue, et le fond de cette anse peut avoir un quart de lieue. Cette anse pourrait faire un bon mouillage s'il n'y avait pas une chaîne de récifs qui barre d'une pointe à l'autre. Il m'a cependant paru un petit passage entre le récif et la pointe du SO, sans avoir pu m'assurer ce que ce pouvait être. Elle est toute bordée de cocotiers. Le terrain que j'ai arpenté aujourd'hui ne m'a point paru propre à la culture, la terre en est blanchâtre et sablonneuse, il y a de gros blocs de roches, et en quantité, il n'y a que palmistes et faux aréquiers, si peu de bois qu'il ne mérite aucune attention. J'estime avoir fait aujourd'hui 3 lieues et demie, et dans cet espace, je n'ai point vu 60 pieds d'arbres bons à couper. Nous n'avons vu aucune tortue si ce n'est dans les marécages, avant d'arriver aux cocotiers, et encore, très peu. Il y a de même dans cette partie peu de gibier. Dans les rivières nous avons vu quelques anguilles, des mulets et des cabeaux [*ou cabots*], mais en petite quantité. J'ai tiré sur un caïman qui pouvait avoir 10 à 12 pieds de long, il s'est sauvé dans la rivière, n'ayant pu lui donner le coup sur le corps où nous avons remarqué qu'il était peu sensible et que pour les arrêter, il les faut ajuster au col. Nous avons aussi vu une anguille d'une grosseur peu ordinaire, elle avait 18 pouces de grosseur et 4 pieds de long. J'estime avoir fait dans la journée 4 lieues et demie.

Du mercredi 16 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

Ce jour j'ai fait le NO, suivant le bord de la mer, et ensuite le Nord pour rentrer dans l'intérieur de l'île, mais une montagne impraticable nous a obligés à prendre un ONO pour filer au pied, ne trouvant qu'un pays fort inégal. Quand nous avons descendu une montagne, nous en rencontrons une autre. Nous trouvons des rivières en quantité, une autre surtout dont nous entendons parfaitement le bruit sans la voir. J'ai prêté l'oreille contre terre, et j'ai entendu un bruit comme si elle coulait sous nos pieds. Ne pouvant prendre aucune lumière à ce sujet, j'ai suivi le long du pied de la montagne, j'ai remarqué que presque tout le terrain que j'ai arpenté depuis notre départ du port n'est nullement propre à la culture, la terre étant sablonneuse, rougeâtre, dont au moins la moitié de la superficie est couverte de roches, et n'y ayant que fort peu de bois de bonne qualité, la plus grande partie n'étant que faux aréquiers, palmistes et baquois. J'ai voulu éprouver à couper au Nord, mais la rapidité de la même montagne qui m'a contraint à faire le NNO ce matin, m'a forcé de reprendre cette route même, jusqu'au NO. J'ai pourtant monté tout cet après-midi, ne trouvant partout que des chemins fort escarpés et impraticables. Il m'a été impossible de gagner le sommet de la montagne. J'en vois une autre à ma droite, beaucoup plus haute que celle où nous n'avons pu monter sur le sommet. Ici les ravines sont en très grand nombre, et toutes remplies de gros blocs de roches, il s'y trouve de très beaux ruisseaux. Sur le haut des montagnes, tous les bois ne sont presque que faux aréquiers, palmistes et baquois, nous trouvons très peu de bois de natte, ainsi que d'autres espèces propres pour être transportées.

Du jeudi 17 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

Ce jour nous avons monté sur une montagne qui nous restait au Nord. A 11 heures nous sommes parvenus sur son sommet d'où nous découvrons toute l'île dans la partie du Nord, Sud, Est et Ouest qui n'est dans toutes ses parties que montagne, excepté comme je l'ai déjà dit, dans la partie du Ouest où il y a un platier de 2 à 3 lieues de long sur une demi-lieue de large dans la partie du Sud de cette

montagne dont la pente est assez douce. La terre m'a paru bonne pour la culture, à 18 pouces de profondeur on ne trouve pas le roc, il y a cependant peu de bois. La tortue n'y est pas commune, le gibier y est en grande quantité, il y a aussi peu de gros blocs de roches que l'on trouve [Cl.14bis³²] en grand nombre partout ailleurs. La partie du Nord par où nous sommes descendus n'est pas, à beaucoup près, si bonne que celle du Sud. La terre en est jaunâtre et graveleuse, des gros blocs de roches qui occupent près des deux tiers de la superficie, le reste est garni de baquois et faux aréquiers. Elle est dans cette partie très rapide, nous ne l'avons descendue qu'avec beaucoup de peine, contraints de nous retenir avec le pied des arbres pour ne pas tomber. Étant au pied de la montagne, nous avons coupé au Nord et NNE pour rentrer dans l'intérieur de l'île, et la couper par son milieu s'il est possible. Nous avons filé le long d'une colline tout l'après-midi qui n'est presque [que] fougère, peu d'arbres de 15 et 20 pieds jusqu'à 30 de hauteur, et pas plus gros que le bras, quelques pieds de bois de natte de 60 à 70 pieds de hauteur sur 7 à 8 pieds de circonférence. La terre dans cette colline est très sablonneuse, d'une couleur rougeâtre, peu propre, à ce que je crois, pour la culture. Il y a peu de gibier, point de tortue, nous trouvons toujours de l'eau en abondance. J'estime avoir fait aujourd'hui 5 lieues.

[Cl.15]

Du vendredi 18 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

A la pointe du jour nous avons mis en marche, coupant au Nord, 2 heures après au NE et à l'Est, suivant les sinuosités d'une ravine où nous avons eu une peine infinie à descendre, étant sur une montagne fort escarpée. Il coure dans cette ravine une rivière qui prend son cours du NO au SE. Tout le terrain que nous avons arpenté depuis ce matin jusqu'à midi, quoique pierreux, m'a paru propre à la culture. La terre est brune et un peu grasse. Peu de bois de natte, quelques bois de pomme, très peu de bois du n°3, des faux aréquiers en grande quantité, et du baquois. Point de gibier sinon quelques merles, et fort peu de tortues. Marchant au NE, sur les 3 heures nous avons rencontré une rivière considérable qui prenait son cours du SO au NE. Il y a dans cette même rivière un sault [*sic*] d'eau de 20 pieds de hauteur. Tout le terrain que nous avons arpenté depuis midi jusqu'au soir n'est nullement propre à la culture, la terre en étant sablonneuse, point de corps, on la pourrait prendre pour de la cendre. Point de bois propres à être transportés, des faux aréquiers et baquois en quantité. On a tué un petit caïman de 2 pieds 2 pouces de long. J'estime avoir fait aujourd'hui 5 lieues.

Du samedi 19 novembre 1768 [Deuxième visite de l'intérieur de l'île Seychelles]

Comme le jour commençait à se faire, nous nous sommes mis en marche, coupant au Nord et NNO. Nous avons traversé un petit platier d'environ un quart de lieue de long, et le quart de sa longueur en largeur. Sur les 11 heures nous avons trouvé une petite rivière. Le terrain que j'ai battu ce matin m'a paru propre pour la culture, la terre d'un brun clair, de gros blocs de roches. Nous avons trouvé quelques arbres de bois de maho, peu de bois de pomme, beaucoup de faux aréquiers, palmistes, lataniers et baquois, et faisant le Nord, NE, NNE et Nord, filant au pied d'une montagne, nous sommes arrivés au bord de la mer, à un quart de lieue dans le SE d'où est mouillé le vaisseau. Le terrain que j'ai arpenté cet après-midi m'a paru bon pour la culture, toujours de gros blocs de roches qui occupent une grande partie de la superficie de la terre, peu de bois et très petit, beaucoup de baquois, faux aréquiers et palmistes. Nous avons trouvé à 300 toises du bord de la mer un caïman que nous avons tué qui pouvait avoir 12 pieds de long. Dans l'intérieur de l'île que j'ai parcouru, le plus exactement qu'il m'a été possible, je n'ai trouvé d'autres animaux que ceux que nous voyons ici aux environs du port. Dans les ruisseaux et rivières qui sont en grand nombre, il y a de quatre sortes de poissons : des espèces de capitaines de 7 à 8 pouces de long, de belles carpes de 11 pouces à 1 pied, des cabeaux de 1 pied et des anguilles de 3 pieds mais elles sont en très petite quantité, excepté les cabots, encore n'y sont-ils pas en grand nombre, si ce n'est dans l'anse du NO et les rivières cirvoisines du port. Les tortues sont aussi en petit nombre. J'ai fait quelquefois une demi-lieue sans en voir, elles sont en général plus grosses qu'à Rodrigues, mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient en si grand nombre. La meilleure partie de l'île, où est le plus de bois, est la partie du port où est mouillé le vaisseau, quoique la terre y soit, comme partout ailleurs, mêlée de terre jaune et graviers. L'on pourrait trouver avec peine plusieurs emplacements pour faire des habitations, mais le charroi en serait bien pénible par la rapidité des montagnes. Je n'ai vu des cabris que dans la partie du NO de l'île.

[Fin du journal du deuxième détachement envoyé dans l'intérieur des terres de l'île Seychelles]

³² Ici un petit feuillet qui n'est pas intégré au manuscrit numéroté. Il correspond à un oubli lors de la recopie du manuscrit. Il vient s'insérer entre le recto et le verso du folio 14, soit entre les clichés 14 et 15.

Suite du samedi 19 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

On voit par l'extrait du journal de l'officier commandant le détachement de l'intérieur de l'île qui n'en donne pas une idée bien favorable, que le terrain qu'il a parcouru est presque tout mauvais et très peu propre à la culture Il nous reste à en faire le tour par mer, c'est à quoi nous nous occuperons aussitôt que nous aurons fini le plan du port auquel nous travaillons sans aucune interruption.

Du dimanche 20 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

*Les deux Noirs marrons,
la Ramée et Pluton sont revenus ce matin.*

La nuit en calme, de la pluie, le temps toujours couvert, le jour assez beau et de la pluie par intervalles. Le jour, petite brise du SE.

Du lundi 21 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

La nuit belle, petite brise du ONO et du Ouest, à jour, le temps s'est couvert, la pluie a commencé à 6 heures, n'a pas discontinué de tout le jour, petit frais, les vents variables du SE au SO.

Du mardi 22 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

De la pluie toute la nuit, presque calme, petite fraîcheur du Ouest et OSO. Dans le jour il a fait plusieurs ondées de pluie, petite brise de l'ESE et SE. Nous avons ce matin levé la folle pour la mouiller ailleurs, n'ayant rien pris depuis qu'elle est mouillée.

[Cl.16]

Du mercredi 23 novembre 1768 [Journal de Duchemin]

La nuit fort obscure, de la pluie de temps en temps, petite brise du Ouest au OSO. Le temps à jour s'est un peu levé, les vents au SE, grand frais. Il a fait une ondée de pluie, le temps s'est couvert et la pluie a continué tout le jour. Au soleil couchant, la pluie a diminué et le temps s'est un peu levé. La goélette *la Curieuse* a mouillé dans la rade cet après-midi, elle a tiré un coup de pierrier, et mis son pavillon en berne. J'ai envoyé aussitôt le canot à bord.

Des caïmans

Nous comptâmes hier au soir sept caïmans à $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ portée de fusil du bord. Ils ont été cette nuit à nous tenter, un d'eux a mordu à un hameçon dont il a cassé la ligne, on lui a donné plusieurs coups de hache d'arme, il a fui sans qu'on ait pu l'arrêter, ni aucun des autres. Nous voyons un grand nombre de ces animaux depuis quelques jours, et surtout d'une grandeur prodigieuse puisqu'il y en a qui ont 18 à 20 pieds de long. Jusqu'à présent, je me suis aperçu qu'ils avaient peur à terre. J'ai débarqué plusieurs fois, et j'en ai trouvé d'étendus sur les pierres, qui s'enfuyaient aussitôt qu'ils m'apercevaient. Il y aurait à craindre dans le bois où il y a une grande quantité de feuilles d'arbres, qu'il ne s'en trouve sous ces feuilles, et que, foulant dessus, ils ne mordissent, se voyant surpris. Quant à la mer, je les y crois plus dangereux par la raison qu'ils m'ont paru plus assurés. Lorsque nos bateaux en rencontrent ils tirent dessus, et malgré cela, la balle n'y fait très souvent rien. La partie la plus sensible est au défaut du col, et quand ils y sont bien ajustés, on les arrête, mais si on leur donne le coup dans toute autre partie de corps, ils s'en vont lentement en regardant de temps en temps, la gueule béante, toujours prêts à dévorer ce qu'ils rencontrent. Ils détruisent les tortues, nous en avons trouvé plusieurs avec une patte en moins, et il est à croire que ce sont ces amphibiens qui les leur ont troncées [*sic*]. Nous trouvons très peu de petites tortues que je crois détruites par ces mêmes animaux, elles sont plus grosses qu'à Rodrigues, mais en plus petite quantité. Depuis plus d'un mois que nous sommes ici, nous n'en avons que pour la consommation journalière du vaisseau, et on est obligé d'avancer une demi-lieue dans le bois pour en trouver [, de plus] y sont elles encore bien claires, n'en trouvant qu'une çà et là. Il y a des endroits où elles sont plus communes et par pelotons de 5, 10, 15, mais écartées, le charroi en est fort difficile par la rapidité des montagnes, et l'on aurait de la peine à en rassembler une certaine quantité. J'ai fait quelquefois une lieue dans le bois sans en trouver une seule, et l'on ne doit faire ici aucune spéculation pour la tortue de terre, que pour un navire qui y relâcherait, et qui, dispersant son équipage sur différentes îles, pourrait y trouver 200 à 300 tortues qui ne seront communes ici que lorsqu'on détruira les caïmans, ce qui n'est possible qu'en habitant ce pays. Quant à la tortue de mer, nous n'en avons encore vu que de l'espèce du caret. Nous en avons pris plusieurs dont l'écaïlle m'a paru assez belle. Cette espèce est aussi détruite par les caïmans et les requins qui sont ici d'une quantité prodigieuse, car lorsque les petites tortues sortent de leur coque, elles sont quelques jours sur l'eau sans couler, ces animaux, joints aux requins et oiseaux, les détruisent pendant ce temps. Nous voyons, partout où nous allons, du caret, et en assez grand nombre. Je crois que qui serait arrangé ici avec deux bonnes folles, deux pirogues et des gens entendus à cette

pêche, ils feraient très bien, ils pourraient d'ailleurs faire sécher du poisson qui y abonde, comme sarde, vieille, mullet, et ce que l'on nomme à l'Isle de France, capitaines, malabars, carangues, plattes qui sont presque comme les vieilles, rayés, et plusieurs autres qualités de poisson que je ne connais point. Il y aurait un inconvénient, c'est que les vers s'y mettraient en peu de temps, je crois aussi que les pluies continuelles en sont en partie cause. Nous avons mangé de tous les poissons en quantité, et aucun n'a fait de mal à personne.

Toujours même temps, de la pluie, partie de la nuit une petite fraîcheur du SO, beau tout le matin et petite fraîcheur de l'ESE, le ciel couvert, très chaud. A midi il a calmé tout plat. Il a fait de la pluie jusqu'à 5 heures qu'il s'est levée une petite brise très faible du Nord qui a passé peu de temps après au Ouest. Le nommé Saulnier, avec un Blanc et un Noir, était allé à la recherche de coquillages dans l'anse du NO qui est environ 2 lieues et demie à 3 lieues d'où nous sommes. La nuit dernière, un d'eux a reçu un coup de sagaie de bois extrêmement aiguë qui probablement leur a été lancée par les Noirs marrons, qu'ils avaient fait d'un bois très dur et ensuite passé au feu. Elle n'a, par bonheur, blessé personne. Ils se sont aussitôt levés, et ont pris leurs armes. N'ayant plus rien entendu de toute la nuit, ils sont arrivés cette après-midi à bord, et m'ont dit avoir trouvé beaucoup de tortues tuées qui avaient quelques coups de hache, sans être entamées. Je ne sais quelle raison engage les misérables à détruire la tortue. Je ferai demain partir un détachement pour les joindre, car on n'est pas assuré à présent dans le bois.

[Cl.17]

La Curieuse a mouillé ce matin dans ce port. L'officier commandant qui a écrit chaque jour avec exactitude ses remarques n'a rien vu dans son voyage qui mérite une attention particulière, ayant trouvé les îles du Nord arides, montagneuses, qui diffèrent beaucoup de celle-ci par la qualité de la terre, les bois et le port, comme on le voit par l'extrait de son journal ci-après.

Extrait du journal du voyage de *la Curieuse* à l'île Praslin.³³ Et celles situées comme elle dans la partie du NE de l'île Seychelles.

Départ de *La Curieuse* de l'île Seychelles.

Du mercredi 2 novembre 1768 [Journal de Lampériaire]

Le temps beau, clair, la mer belle et calme. Ce matin à jour nous avons quitté *la Digue* qui nous a envoyé sa chaloupe pour nous remorquer hors du port et des récifs qui en forment l'entrée. Aussitôt en dehors des dangers, on a mouillé pour attendre la brise, en l'espérant, j'ai envoyé le canot de *la Digue* avec notre pirogue à l'île Ste Anne pour y prendre quelques tortues. A midi ils étaient de retour, et en ont apporté 6 de terre et une de mer. J'ai envoyé le canot à son bord. Nous sommes éloignés de l'île Ste Anne [d'] environ 1 lieue.

Le projet de ce voyage est d'aller à l'île aux Frégates qui est une petite île d'environ 4 lieues de tour, située à peu près dans le milieu du canal des îles Seychelles et Moras, et paraît être la plus Est de toutes ces îles où il faut se touer pour être maître d'aller avec les vents généraux à toutes les autres îles ; de là, faire route pour passer entre l'île la Digue et l'île Moras. L'île Curieuse est dans le Nord de l'île Moras, et l'île la Digue en est dans l'ESE. De là venir chercher un mouillage entre l'île Curieuse et l'île Moras ; ensuite visiter l'intérieur de l'île Moras, pour après passer par la pointe du Nord Ouest de l'île Moras et de l'île Aride ; et faire route pour mouiller aux Mamelles et ensuite à Ste Anne ; et de là, dans le port de l'île Seychelles.

Du mercredi 2 au jeudi 3 novembre 1768 [Journal de Lampériaire]

A deux heures, la brise s'est levée du SE, petit frais, appareillé pour approcher l'île Ste Anne. Nous y avons mouillé à 3 heures et demie, par 15 brasses de fond de sable gris. J'ai envoyé la pirogue chercher de la tortue, elle était de retour à 5 heures et elle en a rapporté deux.

Relèvement de 6 heures du soir.

La pointe du NO de l'île Seychelles, au NO $\frac{1}{4}$ N, 4 ° Nord, distance 1 lieue $\frac{1}{2}$.
Le rocher le Brisant, au N $\frac{1}{4}$ NE, 2 ° Est, distance 2 lieues
Les Mamelles, au NE $\frac{1}{4}$ de Nord, distance 3 lieues $\frac{1}{2}$.

³³ La goélette *La Curieuse* est commandée par le Sr Lampériaire, auteur du présent journal. L'île Praslin porte encore pour quelques jours le nom d'île Moras.

La pointe du Nord de l'île Ste Anne, à l'Est, distance ½ lieue.

Ce matin, une petite fraîcheur du NO nous a fait appareiller et gouverner à l'Est. A 8 heures, il a calmé, nous avons mouillé par 19 brasses, ayant fait la route de l'Est environ ½ lieue. A 10 heures, un grain du Ouest avec de la pluie, nous avons appareillé et gouverné à l'ENE, petit frais, faisant ¼ de lieue à l'heure. A midi, calme, nous avons mouillé par 19 brasses, fond de sable fin. Nous avons trouvé toujours 19 brasses de sable fin jusqu'à notre mouillage de midi.

Du jeudi 3 au vendredi 4 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

Calme le reste du jour, de la pluie qui a duré près d'une heure et demie, qui était assez abondante avec une petite fraîcheur du Sud, ensuite calme.

A six heures du soir j'ai relevé la pointe du Sud de l'île Silhouette, ONO, distance 7 lieues

La pointe du Nord, au NO ¼ O, 3°, à 7 lieues

Le milieu des îlots du Nord, au NO 6 lieues

Le rocher le Brisant, au NNO, 2° Nord 1 lieue ½.

Les Mamelles, au NNE, 5° Est 2 ½ à 3 lieues

[Cl.18]

Une île dans l'Ouest de l'île Moras, que je crois être l'île Aride, au NNE, 5° Est, à toute vue.

La pointe du Nord de l'île Moras, au NE, 4° Nord, distance 10 lieues.

La pointe du Sud, au NE ¼ N, 2° Est, distance 9 lieues.

Le milieu de l'île la Digue, à l'ENE, 2° Nord, distance 7 lieues

L'île aux Récifs, à l'E ¼ SE, à toute vue.

L'île Sèche, au Sud, 5° Est, distance 2 lieues

L'île du Sud-Est, au Sud, 2° Est, distance 3 lieues ½.

La pointe de l'Est de l'île Ste Anne, au S ¼ SO, 4° Sud, distance 2 lieues.

La pointe de l'île Seychelles du SE, au Sud, distance 4 lieues ½.

La pointe du Nord de l'île Ste Anne, au SO ¼ S, 3° Ouest, distance 1 lieue.

La pointe du Nord de l'île Seychelles, au NO ¼ N, 4° Nord, distance 2 lieues.

Calme toute la nuit. Ce matin à 8 heures, une petite fraîcheur du Sud, variable au SE, nous a fait appareiller, et après avoir fait deux petites bordées, il a calmé. A midi nous avons mouillé par 22 brasses fond de sable. Nous avons trouvé dans les petites bordées depuis 19, 20, 21 et 22 brasses, même fond.

Du vendredi 4 au samedi 5 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

Assez beau temps, calme jusqu'à 3 heures que dans un grain les vents ont soufflé de la partie du Ouest, bon petit frais, appareillé, gouverné à l'ESE en sondant toutes les 10 [illisible]. Le fond, à cette route, a été 20, 20, 20, 20, 20, 19, 19 et 18, corail rouge pourri, 19, 19, sable et corail, 19, 20, 20, 20, 20, sable fin rouge. A la route du SE ¼ E, 20, 21, sable fin rouge. Au SE ¼ [voir note³⁴], 24, 23, 23 ½, gros sable. Nous avons fait environ 3 heures sur ces différentes routes.

Relèvement de 6 heures du soir

La pointe qui paraît la plus au Sud de l'île Seychelles, au SSO, 5° Ouest, distance 5 à 6 lieues

Une pointe en dedans plus Ouest, au SO ¼, 3° ½ Sud, distance 5 lieues

La pointe qui reste au SE lorsque l'on est dans le port par l'île du Sud-Est, au SO, 2° Ouest ... 4

L'île Anonyme, au SO ¼ Ouest, 2° ½ Sud, distance 3 ½

L'île Cachée, à O ¼ SO, 2° ½ Sud, distance 3 lieues

La pointe du Sud de l'île du Cerf, à O ¼ SO, 2° Sud, distance 3 lieues

L'île Moyenne par la pointe du Nord de l'île du Cerf, à Ouest 4° ½ S, distance 3 lieues

L'île Petite par son milieu, à Ouest 1° Sud, distance 3 lieues

L'île Sèche, à Ouest 1° 30 Nord, distance 2 lieues ¾

³⁴ Note : On trouve parfois des orientations incomplètes, ainsi « SE ¼ » n'a pas de sens, ce doit être « SE ¼ S » ou « SE ¼ E ». Nous laissons tel quel, faute de pouvoir corriger.

La pointe du Sud de l'île Ste Anne, à Ouest, 4° Nord, distance	3 1/3
La pointe du Nord de l'île Seychelles par la pointe du Sud de l'île Silhouette, à ONO, 2° Ouest, à 3 lieues de l'île Seychelles, et de l'île Silhouette	10 à 11
La pointe du Nord de l'île Silhouette, au NO ¼ O, 2° Ouest, distance	10 lieues
Les îlots du Nord, au NO ¼ O, 2° Nord, à toute vue.	
Le Brisant, au NO ¼ O, 4° Nord, distance	5 lieues
Les Mamelles, au NNO, 4° Nord, distance	4 lieues ½
La Cousine, au NNE, 3° Nord, distance	½ lieue
Une pointe plus dans le NE de l'île Moras, au NE, 2° Est, distance	7 lieues ½
La pointe du NO de l'île La Digue, au NE ¼ E, 5° Est, distance	7 ½
La pointe du SE, au NE ¼ E, 1° Nord, distance	7 lieues
Un petit îlot à l'Est de l'île La Digue, au NE ¼ E, 2° Est, distance	8 lieues.
L'île aux Récifs, à l'Est, 1° Sud, distance	4 lieues
L'île aux Frégates, à l'E ¼ SE, 2° Est, distance	6 lieues ½

A 6 heures ½, presque calme, on a mouillé par 23 brasses 1/2, fond de gros sable gris. Nous avons passé la nuit à la mer, les vents au NO, petit frais, une grande houle du Sud, le temps couvert et embrumé depuis le SO jusqu'au Nord. A 6 heures ¼ du matin, j'ai fait appareiller avec le vent de NO, petit frais, et gouverner au SE ¼ E, faisant environ ½ lieue à l'heure. A 8 heures ½, les vents ont passé dans un grain au SE et SSE. Aussitôt j'ai fait mouiller par 22 brasses, fond de sable et gravier. Il a fait une pluie abondante depuis 8 heures jusqu'à midi, sans discontinuer. Les fonds et les brassillages que nous avons trouvés depuis que nous avons appareillé du lieu de notre mouillage ont été 20 brasses sable fin, 21, sable et coquillage rouge, 20, 19, 19, 21, 22, sable et corail rouge, 23, sable et corail pourri, 23, sable fin, 23, 23, sable, corail pourri, ensuite calme.

Du samedi 5 au dimanche 6 novembre 1768 [Journal de Lampéiraire]

Calme depuis midi jusqu'à 3 heures, le temps pris de toute part avec de [Cl.19] la pluie. A 3 heures, un petit frais du OSO nous a fait appareiller et gouverner au SE ¼ E. Mais les courants qui commencent à se déclarer et qui portent dans le NO nous serrent sur l'île au Récifs. Nous avons tenu le plus près l'amure à tribord, à 4 heures il a calmé, et le courant ayant augmenté, nous avons mouillé par 20 brasses, fond de sable gris. Nous avons trouvé à la route du SE ¼ E au SE ¼ S sur lesquelles nous avons fait environ ¾ de lieue, le fond ci-après, 22, 20 et 24, sable et coquillages pourris, 24, 25, sable et gravier et 27. Le calme a continué.

Relèvement de 5 heures et demie

La pointe du SE de l'île Seychelles, au SO ¼ O, 3° Ouest, distance	6 lieues
Le sommet du l'île Ste Anne, à ONO, 2° Nord, distance	6 lieues
La pointe du NO de l'île Seychelles, au NO ¼ O, 5° Ouest, distance	7 ½
La pointe du Nord de l'île Moras, au Nord, 5° Est, distance	7 ½ à 8
La pointe du Sud de la même île, au NNE, distance	7
L'île La Digue par milieu, au NE ¼ N, 1° Nord, distance	6 ½
Un îlot dans le NE de l'île La Digue, au NE ¼ N, 3° Est, distance	7 ½
L'île aux Récifs, au NE, 2° ½ Nord, distance	1 ½
L'île aux Frégates, à l'E ¼ NE, 2° Est, distance	3 ½ à 4
Un rocher qui paraît être dans le SE de l'île aux Récifs, au NE, 2° ½ Est, distance ...	1 ½

Les courants portent avec violence dans le NNO et font ½ lieue à l'heure. La nuit s'est passée presque en calme, un peu de pluie de temps en temps. A 8 heures ce matin, une fraîcheur du Sud nous a fait appareiller, le temps beau, la nuit belle, j'ai pris le parti à Ouest et au Nord de l'île aux Récifs, désespérant de passer au Sud et à l'Est pour nous rendre à l'île aux Frégates avec un si fort courant. J'ai fait gouverner au Nord en rondissant l'île aux Récifs au N ¼ NE, NNE, Est et ESE, et après le SE ¼ E à 1 lieue ¾ de distance. Nous avons trouvé en faisant ces routes sur lesquelles nous avons fait environ 2 lieues ½, 20, 20 brasses sable et coquillages, 21, 21, même fond, 30, 28, 22, sable vaseux, 20, sable et gravier, 22, 25, 19, sable et corail. A 11 heures ¼, l'île aux Récifs me restait au S ¼ SO, distance ½ lieue. J'ai fait mouiller par 20 brasses, fond de sable et corail pour y observer la latitude

que j'ai trouvé être de 4° 36'. En rondissant l'île aux Récifs, j'ai relevé un banc de roches fort dangereux, qui paraît être élevé au-dessus du niveau de la mer d'environ 8 à 10 toises dans sa plus grande élévation, et qui se prolonge sous l'eau jusqu'à l'île aux Récifs. Ce rocher en est éloigné d'environ 1/8 de lieue à l'Est d'elle, et a encore quelques pointes sous l'eau qui s'étendent dans la partie de l'Est. Je l'ai relevé par la pointe du Nord de l'île aux Frégates, à l'Est, 3° Sud. On a pour lors l'île aux Récifs au Nord, 5° Est, distance 1 lieue. Ces mêmes roches par la pointe du Sud de l'île aux Frégates, à l'E ¼ SE, 4° Est.

L'île aux Récifs et l'île aux Frégates, l'une par l'autre, à l'E ¼ SE, 2° Est.

La pointe du NE de l'île aux Récifs par la pointe du SE de l'île aux Frégates, à l'E ¼ SE, 4° Sud.

Relèvement de midi fait sur l'île aux Récifs dans le N ¼ NE,
à ½ lieue, étant mouillé par 20 brasses fond de sable et corail.

Le rocher qui est dans l'Est de l'île aux Récifs, au S ¼ SO

La pointe du Ouest de l'île aux Récifs, au SSO, 3° Sud

Le milieu de l'île aux Récifs, au S ¼ SO, 3° ½ Sud, distance ½ lieue

La pointe du SE de l'île Seychelles, au SO, 5° Ouest, distance 7 à 8

L'île Ste Anne, à Ouest, 3° ½ Sud, distance 5

La pointe du Nord de l'île Seychelles, à O ¼ NO, 2° Ouest, distance 6

La pointe du Sud de l'île Silhouette, à O ¼ NO, 3° ½, Nord, distance 9

La pointe du Nord, à ONO, 3° Ouest, distance 9

Les Mamelles, à ONO, 5° Nord, à vue

La Cousine, au NNO, 2° Nord, distance 6

Le Cousin, au NNO, 5° Nord, distance 6

La pointe du Nord de l'île Moras, au N ¼ NO, 3° Nord, distance 7

La pointe du Sud, au N ¼ NE, 5° Est, distance 6

La pointe du Ouest de l'île La Digue, au NNE, 4° Est, distance 5

La pointe de l'Est par la pointe d'une île dans le NE d'elle, au NE ¼ N 5

La pointe du NE d'une île dans le NE de l'île La Digue, au NE ¼ N 6

Une autre par son milieu dans le NE de cette dernière, au NE, distance 8

La pointe du Nord de l'île aux Frégates, à l'E ¼ SE, 5° Est, distance 4

La pointe du Sud, à l'ESE, distance 4

Les rochers les Cheminées par leur milieu, à l'ESE, 5° Sud, distance 3

L'île aux Récifs L'île aux Récifs paraît ronde sur son plan, cependant un peu allongée dans la partie du SE et du NO. Le bout du SE est le plus élevé et forme une espèce de petit cap. Elle peut avoir 1 lieue ½ à 2 lieues de tour, et paraît être élevée au-dessus du niveau de la mer de 35 à 40 toises. Elle est escarpée, [Cl.20] couverte de verdure et de rochers, n'a pas un seul arbre. Je la crois un très grand rocher, elle a une anse de sable dans la partie du SO, cernée d'un récif, un banc de rochers qui s'allonge dans l'Est d'elle. Elle est aussi cernée tout au tour d'un récif dont la pointe qui va la plus au large en la partie du SO, et qui s'avance sous l'eau à près d'un ¼ de lieue. Elle peut se voir d'un beau temps, de 6 lieues.

Du dimanche 6 au lundi 7 novembre 1768 [Journal de Lampériere]

Petit frais et calme, à 2 heures ½, la fraîcheur du Sud a augmenté, nous avons appareillé et fait route à toutes voiles pour nous rendre à l'île aux Frégates, gouvernant à l'E ¼ SE. A 3 heures ½, nous apercevant que nous ne gagnons rien et que les courants nous portent dans le NO, j'ai laissé arriver pour l'île Moras, désespérant d'attraper l'île aux Frégates. Nous avons trouvé à la route de l'E ¼ SE les sondes de 25, 25, 26, 27, 30, sable et corail pourri.

Relèvement fait avant d'arriver pour l'île Moras

La pointe du Nord de l'île aux Frégates, à l'ESE, 4° Sud, distance 3 lieues

La pointe du Sud, au SE ¼ E, 4° Est, distance 3

Les Cheminées, au SE, 4° Est, distance 2 ½

La roche qui est dans l'Est de l'île aux Récifs, au SO ¼ S, 2° Sud, distance 1

Le milieu de l'île aux Récifs, aux SO ¼ S, 3° Ouest, distance 1

Nommée la roche Cruelle.

Une roche qui est dans le NNO ou environ de l'île aux Frégates, distance 1 ½ à 2
 reste à l'ENE, 5° Nord, distance 3 ½ à 4

Une île qui est dans le NE qui paraît être la plus Nord et la Est [*sic*] de toutes ces îles que l'on nomme l'île Marianne, au NE, 1° Nord, distance 6

La pointe du NO de l'île La Digue, au NNE, 4° Nord, distance 4

Ensuite, arrivé au NNE, faisant route entre la pointe du NO de l'île La Digue et la pointe du SE de l'île Moras jusqu'à 5 heures ½ qu'après avoir fait environ 2 lieues ½ à 3 sur cette route, et la nuit approchant, nous avons mouillé un peu au vent des îles La Digue et Moras, par 27 brasses d'eau, fond de sable et graviers. Nous avons trouvé sur cette route 30 brasses, sable fin vaseux, 23, 24, 23, 24, 25, 23, 28 et 27, fond de sable et graviers.

Relèvement de 6 heures du soir

La roche La Cruelle, au SE, 3° ½ Sud, distance 3 lieues

L'île aux Frégates par son milieu, au SE ¼ S, 4° ½ Sud, distance 5 à 6 lieues

L'île aux Récifs, au SSO, 3° ½ Ouest, distance 4

La pointe du Sud de l'île Seychelles, au SO, 2° ½ Ouest, distance 12

La pointe du Nord, à O ¼ SO, distance 10

La pointe de l'île Silhouette qui paraît le plus au Sud, à Ouest, 1° Nord, distance 11

La pointe du Nord, à Ouest, 4° Nord, distance 11

Un brisant par La Cousine, éloigné de l'île Moras dans la partie du Sud, d'environ 1 lieue ½ à 2 lieues par la Cousine, au NO ¼ O, distance environ 2 lieues ½ du brisant et 3 lieues de l'îlot La Cousine.

Un autre brisant dans le Nord de ce dernier, éloigné de l'île Moras, aux environs de 1 lieue au NO ¼ N, 3° ½ Ouest, distance 3 lieues ½

L'îlot aux Cousins, au NO, 3° ½ Ouest, distance 5

La pointe du Ouest de l'île Moras, au NO, 2° Nord, distance 6

et sa pointe qui paraît la plus au Nord et à l'Est, au N ¼ NO, 4° ½ Nord 3 ½ à 4

Les Ave Maria. Le rocher qui est entre l'île Moras et l'île La Digue, et qui paraît être dans le milieu du canal, que nous avons nommé les Ave Maria, au N ¼ NE, distance 4 lieues ½ à 5 lieues.

La pointe du NO de l'île La Digue, au NNE, 4° Nord, distance 2 lieues

et sa pointe du SE, au NE, 3° ½ Nord, distance 3

L'île Félicité. La pointe du SE d'une île dans le NE de l'île La Digue que nous nommerons l'île Félicité, au NE, 1° Est, distance 4 lieues ½

L'île Marianne qui est celle qui paraît être la plus à l'Est au NE ¼ E, 3° Est 6 lieues.

Variation observée occase 8° 52'

La nuit s'est passée belle, une petite fraîcheur du Sud. Les courants portent toujours avec violence dans le NO. A 6 heures ½ ce matin, petit frais du Sud, variable au SSO. Nous avons appareillé et fait route au NNO et NO ¼ N pour passer entre la pointe de l'Est de l'île Moras et la pointe du Ouest de La Digue. Nous avons fait environ ½ lieue sur cette route et nous avons trouvé les fonds de 23 brasses, sable vaseux, 28, sable et petit gravier, 31 et 25, sable fin. A 7 heures ¾, calme, ne pouvant plus gouverner, mouillé par 25 brasses, sable fin.

Relèvement de 8 heures

La pointe qui paraît être la plus Sud de l'île Seychelles, au SO, distance 11

L'île Ste Anne, à OSO, ½° Sud, distance 9

Le brisant dans Sud et le plus éloigné de l'île Moras, à OSO, 4° Ouest 2 ½

La pointe qui paraît la plus au Nord de l'île Seychelles, à O ¼ SO, 5° Sud, distance ... 14

Un brisant dans le Sud de l'île Moras et le plus proche de dite île, à O ¼ SO, 4° Ouest 1

[Cl.21]

La pointe du Sud de l'île Silhouette, à Ouest, distance 14 lieues

et sa pointe du Nord, à Ouest, 4° Nord, distance	14
L'île aux Cousines, à ONO, 2° Nord, distance	5 ½
L'île aux Cousins, au NO ¼ O, distance	5
La pointe du Sud de l'île Moras, au NO ¼ O, 2° ½ Nord, distance	2
L'île Curieuse par une coupée de l'île Moras, basse et plate d'environ 1 à 1 ½ de long où il paraît de beaux bois, au NNO, 3° Ouest, distance	5
La pointe du NE de l'île Moras, au Nord, 4° Ouest, distance	2
La roche les Ave Maria, au NNE, 2° Nord, distance	2 ½
La pointe du Ouest d'une île située dans le Nord de l'île La Digue, au NE ¼ N	5
La pointe du NO de l'île La Digue, au NE ¼ N, 1° Est, distance	1 ½
La pointe du SE de la même île, à l'Est, 2° ½ Sud, distance	1 ½
La roche La Cruelle, au SE ¼ S, 3° Sud, distance	3 ½
Le milieu de l'île aux Frégates, au SSE, 3° Est, distance	6
Le milieu de l'île aux Récifs, au SSO, distance	4 ½

Entre la pointe du SE et celle de l'Est de l'île Moras, il y a un enfoncement d'environ 1 lieue de profondeur et une très belle anse de sable d'environ 1 lieue ¼ et qui paraît faire une portion de cercle d'environ 110 à 120 degrés. Au bout du Sud de la dite anse est un bloc de roches, l'une sur l'autre, qui paraît être écarté du bout du Sud de l'anse d'environ ¼ de lieue ; à ce bloc, la mer y brise continuellement, et cela nous a paru avoir de tour plus de 200 toises. Cette anse de sable est bordée à ½ lieue du rivage d'un récif qui brise avec force, ce qui empêcherait l'accès de cette anse. Le terrain dans cette partie est bas et uni entre deux montagnes fort hautes et escarpées. Le plat pays m'a paru avoir 1 lieue à 1 lieue ½ de long, sur à peu près la même distance de large, et passer de l'autre côté de l'île. Il paraît y avoir de beaux bois de la même espèce que ceux de l'île Seychelles. C'est bien le seul et unique endroit où il y en ait, car tout ce que j'ai vu jusqu'à présent de l'île Moras ne me paraît mériter aucune attention. Des montagnes hautes, escarpées qui commencent du bord de la mer, lesquelles sont hachées, beaucoup de pierres, toute la terre que j'ai vue est rougeâtre, et les bois ne sont que des palmistes jusqu'à sur le sommet des montagnes, et des cocotiers dans toutes les anses de sable qui sont bordées d'un petit récif. A 10 heures, une petite fraîcheur du Sud, nous avons appareillé et gouverné au NO et NNO, Nord, NNO et NO, et rondissant la pointe de l'Est de l'île Moras, à une petite portée de boucanier³⁵, à cause d'une roche qui est entre l'île Moras et l'île La Digue, que nous avons nommée le rocher Caché, qui est d'autant plus dangereux qu'il ne brise que de temps à autres, qui gît avec la pointe du NE de l'île La Digue, Est et Ouest, qui est éloigné de l'île Moras de sa pointe de l'Est dans la partie du SE environ ¾ de lieue. [Nous] avons doublé la pointe que nous croyons être celle de l'île Moras ; éloignés de cette dernière, nous nous sommes aperçus que c'était un îlot d'environ 1 lieue à 1 lieue ½ de tour, haut et escarpé qui nous a paru rond sur son plan et de forme ronde, dont sa montagne est garnie de même que celle de l'île Moras, éloigné de cette dernière d'un 1/3 de lieue, qui y tient par un récif où une chaloupe ne passerait pas. Cette île gît avec la pointe de l'Est de l'île Moras NO ¼ O et SE ¼ E. Peu après nous avons découvert une anse de sable dans l'Est de l'île Moras. Le temps beau, nous avons mouillé par 18 brasses d'eau, fond de sable fin et coquillages pourris, à ½ lieue de cette anse qui nous restait à Ouest. Depuis notre appareillage aux routes ci-dessus, nous avons fait environ 1 lieue ½ à 2 lieues, et nous avons trouvé les sondes de 20, 20, 20, 19, 20, 22, 19 et 18, fond de sable fin et coquillage pourri. Le canal entre l'île Moras et l'île La Digue est assez beau, et a environ 1 lieue ½ à 1 lieue ¾ de large. Il y a la roche Cachée dans le milieu qui est un danger dont on ne saurait trop se défier, les autres dangers paraissent tous.

Relèvement particulier

<i>Félicité</i>	La Pointe du NO de l'île La Digue par la pointe du SE d'une île dans le NE d'elle, au NE, 3° Nord et SO, 6° Sud.
<i>Marianne</i>	La pointe du NO de l'île La Digue par la pointe d'une autre île plus à l'Est que celle qui est dans le NE de l'île La Digue, au NE. Le Cousin par la pointe du SE de l'île Moras, à ONO, 3° Nord.
<i>Félicité</i>	La pointe du SE de l'île qui est dans le NE de l'île La Digue
<i>Marie</i>	par la pointe du Nord de l'île la plus Est, au NE, 2° Est.

³⁵ *Portée de boucanier* : portée de fusil, expression courante au XVIII^e (le boucanier est une sorte de fusil).

La pointe du Sud de l'île Moras par le milieu de l'île aux Cousins, à ONO, 5° Ouest.

La pointe du SE de l'île Moras par le milieu de l'île aux Cousins, à ONO, 5° Ouest.

Un brisant nommé le rocher Caché dans le milieu du canal de l'île La Digue à l'île Moras par la pointe du NE de l'île La Digue, à l'Est, 2° Nord.

L'île Ronde qui est à la tête du SE de l'île Moras par l'île Ste Anne à l'île Seychelles, au SO ¼ O.

Relèvement du mouillage fait à ½ lieue de l'île Moras

<i>Les 3 Sœurs</i>	- Le milieu de l'îlot le plus Nord des 3 Sœurs, à l'ENE, dist.	2 lieues
	- Le milieu de l'îlot le plus Sud, à l'E ¼ NE, 2° Nord, dist.	2 1/3
	- Le milieu de l'îlot qui est au milieu, à l'E, ¼ NE, 5° Nord, dist.	2 ¼
	Le rocher l'Ave Maria, à l'E ¼ NE, 3° Est, dist.	¾
	Un autre rocher dans le NE de la pointe de l'île Félicité, à l'Est, 2° Nord	2
	Un autre rocher dans le SE de l'Ave Maria, à l'Est, 2° Nord, dist.	1 ¾
	La pointe du Nord de l'île Félicité, à l'Est, 3° Sud, distance	2 ¼

[Cl.22]

La pointe du Sud par le milieu de l'île Marianne, à l'ESE, 2° Est, à 3 lieues de l'île Félicité, et 3 lieues de l'île Marianne.

La pointe du Sud de l'île Marianne, à l'ESE, distance 4 lieues.

La pointe du Nord de l'île La Digue, au SE ¼ E, 4° Est, distance 2 ½

La pointe du Sud, au SSE, 2° Est, distance 3 ½

La roche Cachée presque par la pointe du SE de l'île La Digue, au SSE ¼ S, 4° Sud ... 1

Le milieu de l'île aux Frégates, au SSE, 3° Sud, dist. 6

La pointe du Ouest de l'île Ronde par la pointe de l'Est de l'île Moras, au SO, 4° Ouest de la pointe Moras et ¾ de lieue de l'île Ronde.

Une anse de sable vis-à-vis de laquelle nous sommes mouillés, à Ouest, dist. ½ lieue

Une pointe du NO de l'île Moras par la pointe du Ouest de l'île Curieuse, au NO, 5° Ouest, dist. 3 lieues de l'une, et de la pointe Moras, dist. 1 lieue.

Un rocher que nous nommons le rocher Noir, au NO, dist. 1 lieue ½

La pointe de l'Est de l'île Curieuse par la pointe du Nord de l'île Aride, au NO ¼ N, 3° Ouest, à 4 lieues de la pointe Curieuse et 6 lieues de l'île Aride.

Un rocher à la pointe de l'Est de l'île Curieuse, au NO ¼ N, dist. 4 lieues.

L'île La Digue. L'île La Digue, ainsi nommée par la flûte *La Digue*, est une île de la seconde grandeur de cet archipel, qui paraît être aussi élevée que l'île Moras qui est également escarpée. Les montagnes commencent à s'élever du bord de la mer dans la partie du Ouest. Il y a plusieurs anses de sable où l'on pourrait mettre à terre d'un beau temps, quoiqu'elles soient toutes bordées d'un récif à ¼ de lieue du rivage. Elle a des roches à toutes les pointes qui sont écartées du rivage d'une portée de fusil. Plus ou moins, toutes ses anses de sable sont bordées de cocotiers qui s'étendent jusqu'au pied de la montagne qui en paraît éloigné du bord de la mer d'une portée de fusil, et même aux pointes, les montagnes prennent du bord de la mer. Je n'ai aperçu aucune plaine. L'île me paraît bien boisée, la qualité des bois m'a paru être la même qu'à l'île Seychelles, elle paraît ovale sur son plan, sa plus grande largeur est NE et SO, elle peut avoir 6 à 8 lieues de tour, le bout du NE est le plus élevé. On peut la voir d'un beau temps de 10 à 12 lieues. Elle a aussi çà et là des blocs de rochers, et est situé dans l'ESE du bout du Sud et de l'Est de l'île Moras. A environ 2 lieues, il y a un passage entre elle et l'île Moras de 18 brasses d'eau, fond de sable fin et coquillage. Toutes sortes de vaisseaux peuvent y passer, il faut seulement se défier d'une roche qu'il y a dans le milieu du canal que nous avons nommé le rocher Caché, qui est d'autant plus dangereux qu'il ne marque que de temps à autre.

L'île Marianne. Dans l'Est de l'île La Digue est un îlot que nous avons nommé l'île Marianne, qui en paraît éloigné d'environ 3 lieues, qui est bas, montagneux, un peu escarpé, très peu boisé, beaucoup de roches, qui paraît avoir 2 à 3 lieues de tour. Elle est à peu près ronde sur son plan, elle peut se voir de 5 à 6 lieues d'un beau temps. Je crois cette île la plus Est de toutes les îles du Nord.

L'île Félicité. Il est une autre île dans le NNE de l'île La Digue, distante d'environ 2 lieues à 2 lieues ½, qui n'est pas si haute, ayant un tiers de moins, que nous avons nommé l'île Félicité, et qui a l'île Marianne dans

l'ESE, à environ 2 lieues. L'île Félicité n'est pas si bien boisée que l'île La Digue, il y paraît beaucoup plus de roches, les arbres n'y paraissent point beaux, elle peut avoir 4 à 5 lieues de tour. Elle paraît ovale sur son plan, sa plus grande longueur en SSE et NNO. Elle est escarpée comme toutes les autres, et les montagnes commencent au bord de la mer. Elle peut se voir de 8 à 10 lieues d'un beau temps. Elle a aussi dans la partie du Ouest quelques anses de sable où je crois qu'il n'est pas possible d'aborder qu'avec peine. Dans le Nord de l'île La Digue, à environ 4 à 5 lieues, sont trois petits îlots, détachés les uns des autres, et qui paraissent être détachés par un petit canal ; nous les avons nommés les Trois Sœurs parce qu'ils nous sont parus avoir la même forme, qui sont tous les trois un peu plus élevés que l'île Marianne, qui sont à peu près rond sur leur plan, ils peuvent avoir chaque, 1 lieue ½ à 2 lieues de tour, elles gisent à peu près SE et NO, très peu boisées. Les arbres m'ont paru petits, beaucoup de monceaux de roches çà et là. Le terrain aride qui paraît comme du tuf, montagneux et escarpé, quelques petites anses de sable dont l'accès n'en paraît point facile. Elles peuvent se voir d'un beau temps de 6 à 8 lieues. L'île La Digue a dans l'Ouest d'elle, à environ 2 lieues de distance, l'île Moras dont je ferai la description au retour des personnes envoyées pour visiter l'intérieur.

Nota. Entre l'île Félicité et les îlots les 3 Sœurs, il paraît plusieurs roches qui s'élèvent au-dessus du niveau de la mer de 8 à 10 toises.

Du lundi 7 au mardi 8 novembre 1768 [Journal de Lampériere]

Les vents au Sud, variables au SO, ensuite Ouest, beau temps, la mer belle. Les courants ont cessé après midi. J'ai envoyé la pirogue à l'anse [de l'île Moras] où nous étions mouillés, voir s'il y avait une aiguade. L'officier qui y a été, est revenu sans en avoir trouvé. Il a vu des cocotiers tout le long du rivage, il m'a dit que la montagne commençait dès l'anse de sable, et qu'il n'avait vu que des espèces de palmistes dont les montagnes étaient garnies, pas un seul arbre propre à quelque chose que pour du bois à feu. Il y a trouvé quelques pins sauvages. Peu après, je l'ai renvoyé dans le Nord d'une pointe qui nous restait dans le NO, pour voir s'il n'y aurait point un endroit propre pour mettre la goélette en sûreté, pour que ceux qui sont destinés à faire le tour de l'île, ne soient pas [Cl.23] exposés à y rester au cas d'un coup de vent. Vers les 3 ½ à 4 heures, l'officier est revenu à bord, m'a dit qu'il y avait trouvé de bonnes sondes jusqu'à un rocher qui nous paraissait, d'où nous étions, à terre, et que de l'autre côté de la pointe qui nous restait au NO, il y avait une anse qui pouvait avoir 1 lieue ou environ d'étendue, où la mer paraissait belle et qu'il croyait qu'il y avait de bonnes sondes. Alors, le vent presque calme, nous avons appareillé, et, avec nos avirons et notre bateau, nous nous sommes halés jusqu'à 4 encablures dans le NNE d'un rocher que nous nommons rocher Noir. Nous avons mouillé par 18 brasses, fond de sable vaseux, pour passer la nuit. Alors calme plat. Nous avons fait environ 1 lieue à la route du NNO, et nous avons eu les sondes de 19, 20, 19, 18, sable vaseux.

Relèvement de 6 heures du soir

L'îlot le plus Ouest des Trois Sœurs par son milieu, à l'Est, distance	2 lieues ½
Celui du milieu, à l'Est, 2° Sud, distance	2 ¾
Le plus à l'Est, 4° Sud	3
La roche au SE de l'îlot le plus à l'Est des 3 Sœurs, à l'E ¼ SE, 1° Est	2
Un autre rocher plus Est, à l'E ¼ SE, 2° Sud	1 ½
La pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 4° Est	4
La pointe du Sud, à l'ESE, 5° Sud	4
Le bloc de roches, l'une sur l'autre, nommé les Ave Maria, au SE ¼ [?], 4° Est ..	3
La pointe du Nord de l'île La Digue, au SE, 4° Est	4
La pointe du Sud, au SSE, 2° Est	4 ½
La pointe de l'Est de l'île Moras, au S ¼ SE, 2° Est	2
L'île aux Frégates, au SSE, 3° Sud	8 à 8 ½
Le rocher Noir à une encablure environ de terre, au SSO, 5° Ouest	4 encablures
Le rocher Rouge, ainsi nommé à cause de sa couleur, éloigné de ¾ d'encablure de terre, au SO, 2° Ouest, à environ 5 encablures ½.	
Une pointe du NE de l'île Moras, au SO ¼ O, 3° Ouest	1 lieue
Une autre pointe du NE de l'île Moras, à O ¼ NO, 1° Nord	¾ de lieue

Un îlot à $\frac{3}{4}$ de lieue de terre qui est un monceau de roches l'une sur l'autre, sur lesquelles est un cocotier, et que nous avons nommé la roche Juliette, par son milieu, à O $\frac{1}{4}$ NO, 2° Nord, $\frac{3}{4}$ ou 1 lieue.

Une pointe du NO de l'île Moras, à ONO	4
La pointe du SO de l'île Curieuse, à ONO, 1° Ouest	3 $\frac{1}{2}$
Sa pointe du NE, à ONO, 2° Nord	3
Un petit îlot de rocher, à la pointe de l'île Curieuse et qui tient par la pointe du SO de l'île Aride, au NO	4 $\frac{1}{2}$
La pointe du NE de l'île Aride, au NO, 5° Nord	4 $\frac{1}{2}$

La nuit a été assez belle, calme plat. Au point du jour, j'ai envoyé voir si l'anse du NE pouvait nous procurer un endroit sûr pour faire de l'eau et placer la pierre de possession, et pouvoir y arborer le pavillon du Roi. A 6 heures, les vents sont venus à Ouest, variables à ONO, petit frais. Le temps beau, la mer belle. A 4 heures, la pirogue est revenue et nous a rapporté qu'elle avait mis à terre dans une très belle anse d'environ $\frac{1}{2}$ lieue de profondeur sur 1 lieue d'étendue, qu'à 4 à 5 encablures d'un récif qui est à $\frac{1}{2}$ lieue de terre, tout le long, il y avait 8, 9 et 10 brasses d'eau, où toutes sortes de vaisseaux peuvent mouiller, mais qui ne peuvent être à l'abri que depuis le SE jusqu'au Nord, que les vents de l'Est et de NE y battent en côté, et la mer d'une forte brise devait être très grosses.

Latitude obs. 4° 24'. Toutes les chaloupes peuvent mettre à terre dans cette anse. C'est, sans contredire, le plus bel endroit de l'île et aussi le meilleur, à cause du plat pays qui traverse jusqu'à l'anse du SE où il y a de beaux bois, le seul endroit où, je crois, il y en ait. Ils n'ont pas traversé de rivière ni de ruisseau, mais je suis persuadé que si l'on avançait dans le terrain, on en trouverait au bout du Nord de l'anse. Il y a un petit îlot de roche, couvert de mauvais bois de palmier, qui est à environ trois encablures de terre, que nous avons nommé l'île St Pierre, qui serait un bon abri pour la goélette, mais le récif joint du bout du SE à l'île Juliette qui est à $\frac{3}{4}$ de lieue de l'anse. Dans le milieu de l'anse, il y a partout 17, 18, 19, 20, 21, 19, 20, 18 brasses d'eau, fond de sable et vase.

Du mardi 8 au mercredi 9 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

Après midi, les vents toujours du Ouest à ONO, bon frais. Le temps passablement beau, quelques nuages, nous ne pouvons appareiller ni touer, n'ayant pas un bateau propre à cela.

L'île Curieuse. J'ai envoyé visiter l'île Curieuse qui est escarpée, peu de terre, et encore est-elle rouge. Ce n'est presque que roches, peu de bois et mauvaise qualité, quelques bouquets d'espèces de palmistes et de pins sauvages, semés çà et là de blocs de roches. A toutes les anses il y a un récif qui brise et qui empêche de mettre à terre, à moins que ce ne soit de mer haute. Elle peut avoir 4 à 5 lieues de tour. Les montagnes sont de la moitié plus basses que celles de l'île Moras, mais plus hachées et plus escarpées. Elle est dans le Nord de l'île Moras. Il paraît y avoir un fort beau canal entre les deux îles. Elle est éloignée de l'île Moras d'environ 1 lieue. L'île Curieuse a un enfoncement dans l'Est qui serait assez bon pour les bateaux s'il n'y avait pas un récif qui le cerne à 2 et 3 encablures du rivage. Les montagnes [Cl.24] s'élèvent aussi du bord de la mer, je n'y ai point vu un platier d'une $\frac{1}{2}$ de lieue seulement. Il paraît quelques cocotiers le long du rivage. L'officier qui y a été en fait le même récif, cependant il y a trouvé des tortues de terre, mais elles sont en petit nombre, des oiseaux comme à toutes les autres îles. Il n'a trouvé ni ruisseau, ni rivière, que quelques endroits bourbeux où l'eau paraît filtrer, ce qui pourrait bien être des sources, mais qui pourrait aussi bien venir des montagnes, occasionné par la pluie. L'île Curieuse paraît être ovale, dont le gros bout, qui est le plus large, est dans le NE. Sa plus grande longueur en NE et SO, le bout du Ouest est le plus élevé, et forme une espèce de cap. La nuit s'est passée belle, les vents toujours de la partie du Ouest à OSO. Au jour, ce matin calme, nous avons levé notre ancre, et nous nous sommes nagés avec notre pirogue à nous remorquer. Nous gouvernons au NO pour aller mouiller dans un enfoncement qui nous paraissait entre l'île Moras et l'île Curieuse. Nous avons fait environ $\frac{2}{3}$ de lieue sur cette route. A 8 h $\frac{1}{2}$, la brise du Ouest, variable à ONO, nous avons été obligé de mouiller par 18 brasses, fond de sable et vase. En faisant route au NO, nous avons trouvé 18, 19, 20, 19 et 18 brasses d'eau, fond de sable et vase.

Relèvement particulier

L'île Aride par la pointe du NE de l'île Curieuse, au NO 5° Nord.

Le rocher Noir par la pointe du NE de l'île Moras, au SSE, 3° Est.

Pour lors, la pointe du Nord du rocher Juliette par une pointe du Nord de l'île Moras, à Ouest, 3° Sud.

Le rocher Noir par la pointe du Sud de l'île La Digue, au SE $\frac{1}{4}$ S, 4° Sud.

La pointe du SO de l'île Curieuse par la pointe du NO de l'île Moras, à O $\frac{1}{4}$ NO, 4° Nord.

Deux pointes de l'Est, l'une par l'autre, au SE $\frac{1}{4}$ S, 4° Sud.

La pointe du NE et de l'Est, presque l'une par l'autre, et la pointe du Sud de l'île La Digue, au SE $\frac{1}{4}$ S, 1° Sud.

Le rocher l'île Juliette par l'îlot St Pierre, au SO $\frac{1}{4}$ S, 2° Ouest.

Relèvement du mouillage

Les trois qui, dans la position où nous sommes, ne paraissent qu'une île, le bout du Nord et du Ouest, à l'Est, 2° $\frac{1}{2}$ Sud, distance 3 lieues

Le bout du Sud et de l'Est des Trois Sœurs, à l'E $\frac{1}{4}$ SE 3 $\frac{3}{4}$

Une roche qui paraît être dans l'Ouest de l'île Félicité, et celle qui est la plus éloignée, à l'ESE, 4° $\frac{1}{2}$ Sud, distance 2 $\frac{1}{2}$

Un rocher un peu plus gros, entre ce dernier et la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 2° Est, distance 2 $\frac{1}{2}$

La pointe du Nord et du Ouest de l'île Félicité, à l'ESE, 1° Est 3 $\frac{1}{2}$

La pointe du Sud et de l'Est, à l'ESE, 5° Sud 3 $\frac{3}{4}$

Le bout du Nord et du Ouest de l'île La Digue, au SE $\frac{1}{4}$ E, 4° Sud 3

Le rocher Noir, au SE, 3° Sud 1 $\frac{1}{4}$

Une pointe du Nord et de l'Est de l'île Moras par le piton du SE de l'île La Digue, au SE $\frac{1}{4}$ [?], 4° Est, à 2 lieues de la pointe de l'île Moras, et à 4 lieues $\frac{1}{2}$ du piton.

Le rocher les Ave Maria, au SE $\frac{1}{4}$ E, 4° Est, distance 2 lieues $\frac{1}{2}$

Le rocher Rouge, au SE $\frac{1}{4}$ E, 5° Sud 1 lieue

La coupée de l'île Moras, ou le plat pays dans la partie du SE et du NE s'étend depuis le S $\frac{1}{4}$ SE au S $\frac{1}{4}$ SO, 3° Ouest.

L'île Juliette, au SSO, 2° Ouest $\frac{1}{4}$ de lieue

Un rocher dans le NO du rocher Juliette, et qui en est éloigné d'un jet de pierre par l'île St Pierre, au SO $\frac{1}{4}$ S, 3° Sud, distance du rocher $\frac{1}{4}$ de lieue et $\frac{1}{3}$ de St Pierre.

Une pointe du Nord et du Ouest de l'île Moras, au SO $\frac{1}{4}$ O, à 1 lieue $\frac{1}{4}$.

La pointe du NO de l'île Moras par la pointe du SE de l'île Curieuse, à O $\frac{1}{4}$ NO, 3° $\frac{1}{2}$ Nord, distance de l'île Curieuse $\frac{1}{2}$ lieue et 4 lieues de la pointe Moras.

La pointe du Nord et de l'Est de l'île Curieuse, au NNO, à $\frac{2}{3}$ de lieue

Un gros rocher rougeâtre qui est à sa pointe du NE et qui y tient, par de petites roches, au NNO, 4° $\frac{1}{2}$ Nord, à $\frac{2}{3}$ de lieue.

L'anse de sable qui est vis-à-vis le plat pays de l'île Moras dans la partie du NE s'étend depuis le S $\frac{1}{4}$ SE, 2° Sud, distance de 1 lieue $\frac{3}{4}$ jusqu'au SO, distance du vaisseau de $\frac{3}{4}$ de lieue.

La brise forte du Ouest jusqu'à midi.

Du mercredi 9 au jeudi 10 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

Par continuation des vents d'Ouest variables, à ONO bon frais, le temps passablement beau, la mer belle. Dans l'après-midi, j'ai envoyé la pirogue à la pêche à l'accore de l'île ou rocher que nous avons nommé Juliette. On y a pris beaucoup de poissons. La nuit a été assez belle, toujours les vents de la même partie, bon frais. Ce matin, au jour, j'ai envoyé la pirogue à la grande anse du NE de l'île Moras, mettre deux chèvres et un bouc à terre pour y multiplier, et de là, elle ira visiter l'enfoncement du Nord et chercher une rivière pour faire de l'eau. A midi la pirogue de retour a rapporté qu'il y avait un bel enfoncement de la seconde petite anse à commencer d'une pointe qui reste à l'Est d'où est mouillé le vaisseau. Il y a un ruisseau de belle eau, qui coule à la mer. Dans toute l'anse ils ont trouvé 18, 17, 15, 14, 13, 12, 15, 16, 14 et 18 brasses d'eau, fond de sable et vase. Jusqu'à 2 encablures d'un récif qui cerne toutes les anses, il y avait 5 et 6 brasses d'eau, que la descente était commode quand la mer y était haute, mais lorsqu'elle était basse, le récif paraissait hors de l'eau. Ce récif est éloigné du rivage d'une portée de fusil, ou environ. Nous comptons aller mouiller dans cette anse aussitôt que la brise calmera. A midi, bon frais du Ouest.

[Cl.25]

Du jeudi 10 au vendredi 11 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

Les vents constants du Ouest à OSO, bon frais, le temps couvert, la mer un peu agitée. A 7 heures du soir, la brise a un peu diminué, la nuit a été assez belle, au point du jour presque calme. Nous avons levé l'ancre, nagé et fait remorquer par la pirogue, présentant le cap au SO. Nous avons trouvé 17, 15 et 14 brasses d'eau. A 6 h 1/2, la brise s'est levée du Ouest à ONO. Nous avons été forcés de mouiller par 11 brasses, sable et vase, ensuite nous avons toué environ trois encablures. A 8 heures la brise étant trop forte, obligés de mouiller et de rester par 11 brasses, même fond.

Relèvement particulier

L'île Juliette par une pointe du Nord de l'île Moras, au SE ¼ E, 3° Sud

Le rocher Noir par la pointe du Nord de l'île La Digue, au SE ¼ E, 2° Est.

Le rocher Juliette par la pointe du Nord de l'île La Digue, au SE ¼ E, 3° Est.

L'île Juliette par la pointe du Sud de l'île Félicité, à l'ESE, 3° Sud.

La pointe du SO de l'île Curieuse par l'île aux Fous, au NO, 2° Ouest.

Une pointe du NE de l'île Moras par la pointe du NE de l'île La Digue au SE ¼ E, 4° Est.

Relèvement du mouillage à 8 heures du matin

Le bout du Nord des 3 Sœurs, à l'Est, 4° Sud, à 4 lieues

Le bout du Sud, à l'E ¼ SE, 4° Est, à 5 lieues

L'île Juliette par la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 5° Est, et à ¾ de lieue du rocher Juliette, et 1/3 de lieue de l'île Félicité.

Les Ave Maria, à l'ESE, 1° Est, à 3

La pointe du Sud de l'île Félicité, à l'ESE, à 5

Le rocher Noir, à l'ESE, 2° Sud, à 2

Une pointe de l'Est de l'île Moras, à l'ESE, 5° Sud 2 ¾

L'îlot St Pierre, au SE, 1° Est, à 3 ¼

Le rocher Rouge, au SE ¼ E, 4° ½ Est, à 3 ¾

Une autre pointe de [?] de l'île Moras, au SE, 1° Sud, à 2

La pointe du NO de l'île Moras, au NO ¼ O, 2° ½ Ouest, à 2

L'îlot aux Fous, au NO, à 4 ½ à 5

La pointe du SO de l'île Curieuse, au NO, 5° Nord, à 2 lieues

La pointe du NE, au NE ¼ N, 2° ½ Est, à 1 ¾

Un rocher qui est à sa pointe du NE, au NE ¼ N, 4° ½ Est, à 1 ¾

Après avoir fait ce relèvement, j'ai envoyé la pirogue à terre pour y faire de l'eau. Ils ont trouvé un ruisseau qui filtrait entre des pierres, et, un peu plus bas, l'eau tombait dans un petit trou qui formait une espèce de bassin dans lequel ils ont trouvé 4 caïmans d'environ 10 à 12 pieds de long qui paraissaient vouloir venir sur eux. Ils s'en sont revenus, ont laissé les barils à terre, et n'ont pris qu'un petit baril d'eau qui est claire et blanche mais qui a un goût fade. Cette anse est de sable, la montagne prend du bord de la mer, est escarpée, remplie de monceaux de roches, pas un seul arbre que quelques pins sauvages, des espèces de palmistes jusque sur le sommet des montagnes, des cocotiers le long du rivage. Dans les endroits où il n'y a point d'arbre, ou ceux où le bois est très clair, le terrain est rougeâtre et semble avoir été brûlé, dans bien des endroits même les pierres paraissent calcinées. Les tortues ne paraissent pas bien communes dans cette île, vraisemblablement les caïmans en détruisent l'espèce. On a vu beaucoup de tourterelles, de perroquets cafés³⁶, des espèces de pies, il y a aussi beaucoup d'anguilles entre les rochers.

Du vendredi 11 au samedi 12 novembre 1768 [Journal de Lampénaire]

La brise très forte hier l'après-midi pour aller chercher nos barils que la peur des caïmans fit laisser à terre par les gens de la pirogue. Le temps couvert, avec des grains un peu forts ; à la nuit la brise a un peu calmée, mais soufflant toujours du Ouest au ONO, bon frais. La nuit a été orageuse, au point du jour ce matin, j'ai renvoyé à terre chercher le tierçon. La mer agitée. A 8 heures, la pirogue était de retour avec un tierçon d'eau à moitié, la mer était trop houleuse pour l'embarquer plein dans la

³⁶ On trouvera plus loin « *perroquets couleur café* »

pirogue avec trois hommes. A 10 heures, la brise a renforcé, cela nous a obligés à rester ici. A midi, grand frais du Ouest à ONO.

Du samedi 12 au dimanche 13 novembre 1768 [Journal de Lampérisaire]

Les vents toujours variables du Ouest à ONO, temps couvert, à grain, un peu frais. L'horizon pris dans le NO, grand frais. A 5 h ½, pris le parti d'appareiller et de nous mettre une lieue plus au large pour fermer l'île Curieuse par l'île Moras, et nous mettre à l'abri de la pointe, et être en état d'appareiller en cas de coup de vent de cette partie. A 6 heures, nous avons mouillé par dix-huit brasses d'eau, fond de sable et vase. Le temps a été couvert toute la nuit, bon frais. Au jour, le temps passablement beau, la mer toujours un peu houleuse, mais moins qu'ou nous étions avant ce mouillage. Toujours bon frais du Ouest.

Relèvement du samedi 12 au dimanche 13 octobre 1768

Le bout du Nord des 3 Sœurs, à l'Est, 5° Sud, à	4 lieues
Le bout du Sud, à l'E ¼ SE, à	4 lieues
La pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, à	5 lieues
La pointe du SE ¼ E, 2° Est [sic], à	4 ½
[Cl.26]	
Le rocher les Ave Maria, au SE ¼ E, 1° Sud, à	3 lieues
La pointe du Nord de l'île La Digue, au SE, 3° Est, à	3 ½
Le rocher Noir, au SE, à	2 ½
La pointe qui paraît la plus Est de l'île Moras, au SE, 4° Sud, à	2
Le rocher Juliette, au S ¼ SE, à	½
Le rocher Rouge, au SE ¼ S, à	2
L'île St Pierre, au S ¼ SE, 5° Sud, à	¾
La pointe du SO de l'île Curieuse, à Ouest, 3° ½ Sud, à	1
La pointe du NE, au Nord, 3° ½ Est, à	½

A 8 heures, on a été à terre à l'île Curieuse, on a rien vu de remarquable que les choses dont nous avons déjà parlé. On a seulement trouvé quelques arbres de doubles cocotiers³⁷, et quelques-uns de cocos ordinaires que l'on a envoyés à bord. Ces derniers sont petits et paraissent mal nourris. On a tué une petite couleuvre d'environ 3 pieds de longueur, et grosse comme le petit doigt.

Du dimanche 13 au lundi 14 [novembre] 1768 [Journal de Lampérisaire]

Les vents toujours constants à Ouest, variables à ONO, qui nous arrêtent ici malgré nous. A 3 heures de l'après-midi, je me suis embarqué dans la pirogue pour aller sur le rocher Juliette faire des relèvements. Je n'y ai pu aborder ; de là, j'ai été sur l'île St Pierre qui peut avoir un quart de lieue de tour, qui est un tas de rochers bien gros et entassés les uns sur les autres. Il vient entre ces rochers de mauvais bois, avec des palmiers. Cette île peut être éloignée du bout du Nord de l'anse de trois encablures. Je n'ai pu trouver une place pour mettre un compas. Je m'en suis revenu, et j'ai passé dans le Nord de l'île Juliette. J'y ai vu un petit récif, à une encablure au large dans le NO qui y tient. La nuit à grains, toujours bon frais, au jour, même temps, et toujours la brise très forte. A midi, j'ai observé 4° 22' de latitude méridionale.

Du lundi 14 au mardi 15 novembre 1768 [Journal de Lampérisaire]

Les vents toujours à Ouest, variables à ONO, bon petit frais. Mais on ne [pourrait] plus contraires pour aller à l'anse du Nord, et trop forts pour touer avec un fond de 16 et 18 brasses, un grappin n'ayant qu'une aussière de 60 brasses et un petit grelin de 5 pouces que la pirogue ne peut porter avec son grappin. Nous avons été contraints de passer la journée ici, le temps étant cependant assez beau et la mer belle. La nuit s'est passée de même, mais le frais toujours de la partie du Ouest à OSO. Au jour, la brise a renforcé, et, à midi, elle était encore plus forte.

Du mardi 15 au mercredi 16 novembre [Journal de Lampérisaire]

Les vents au NO, joli frais qui paraissait vouloir diminuer, inégal. Le temps beau, la mer belle. A 2 heures après midi, j'ai envoyé voir si dans l'anse du NE il y avait une rivière propre à faire de l'eau, et

³⁷ Ces doubles cocos sont les fameux « cocos des Maldives ou cocos de mer ». Leur découverte sur l'île Curieuse et surtout sur l'île Praslin est une véritable trouvaille dont l'expédition n'aura pas conscience avant leur identification par Poivre à leur retour.

je suis résolu s'il s'en trouve, de la faire dans cet endroit quoiqu'éloigné du bord, d'y faire mettre à terre les personnes destinées à visiter l'intérieur de l'île Moras puisque les vents nous sont constamment contraires. A 4 heures, presque calme, les vents ayant passé dans une petite fraîcheur au SE. Fait signal à la pirogue de s'en revenir ; nous avons levé notre ancre, et nous nous sommes nagé, et avec nos voiles, à l'aide de cette fraîcheur, nous allions un peu. A 4 heures ½, la pirogue a été de retour et nous a rapporté avoir trouvé à 40 ou 50 toises du rivage, dans la partie du Nord, un petit ruisseau qui se perd en venant au bord de la mer en filtrant au travers des sables. L'eau est meilleure que celle que nous avons trouvée dans l'anse du Nord. A 6 heures, nous avons mouillé à l'anse du Nord par 11 brasses, fond de sable vaseux. La nuit s'est passée en calme. Nous avons levé l'ancre et nous nous sommes toués 5 encablures plus à l'Est parce que nous étions trop proches de la pointe du NO de l'île Moras, et nous en étant écartés, nous nous sommes rapprochés du ruisseau où nous ferons notre eau. Nous avons mouillé et affourché Est et Ouest, ayant 50 brasses de chaque câble dehors, tribord à Ouest, et bâbord à l'Est. Une petite fraîcheur du Sud, variable au SO. A 9 heures, le détachement destiné à la visite de l'intérieur de l'île Moras a été mis à terre dans une petite anse qui nous reste au SE. Ce matin, il est venu un caïman le long du bord qui avait toute la tête hors de l'eau, il touchait de temps en temps le bord de la goëlette avec son nez. On lui a tiré un coup de fusil, il a fait un bond, et ensuite il a pris la route de terre, tout lentement. Ce caïman pouvait avoir 13 à 14 pieds de long. On a employé la pirogue à faire de l'eau.

Relèvement de midi

La pointe du Nord des 3 Sœurs, à l'Est, à 4 lieues
 Le rocher Juliette par son milieu et par le bout du Sud des 3 Sœurs, à l'Est, 3° Sud, à ¾ de lieue ou 1 lieue de l'île Juliette, et 4 lieues des 3 Sœurs.
 Le rocher qui paraît le plus loin du bout du Nord de l'île Félicité, à l'E ¼ SE, ½° Sud, à 3 lieues ½
 Le rocher qui paraît le plus loin du bout du Nord de l'île Félicité, à l'E ¼ SE, 2° ½ Sud 3 lieues. ⁽³⁸⁾
 La pointe du Nord de l'île Félicité, à l'E ¼ SE, 3° ½ Sud, à 4 ½
 Une pointe du NE de l'île Moras, à l'E ¼ SE, 5° Sud, à 1/3 de lieue
 La place où sera le mât de pavillon, au SSE, 3° Est, à ¼
 La rivière où l'on fait l'eau, au Sud, 3° Est, à 1/3 passant
 La pointe du NO de l'île Moras, au NO ¼ O, 5° ½ Nord, à ¾
 Le milieu de l'île aux Fous, au NO, à 2 ½ ou 3 lieues
 La pointe du Sud de l'île Aride, au NO ¼ N, 5° Nord, à 3 à 3 ½
 [Cl.27]
 La pointe du Ouest de l'île Curieuse, au NNO, 4° Ouest, à ¾ de lieue
 Le bout du SE de l'île Curieuse, au NNE, 1° Nord, à 1/3
 Le bout de l'Est de l'île Curieuse, au N ¼ NE, 5° Est, à 1 ½

Ayant de la terre au Nord et au Sud, on ne peut observer la latitude. Quand on est mouillé dans l'anse du Nord, on a la passe du NO qui est fermée par la pointe du NO de l'île Moras, et la pointe du Ouest de l'île Curieuse ouverte depuis le NO, 2° Ouest, jusqu'au NNO, 1° Ouest. On a encore la pointe de l'île Aride qui reste au NO ¼ N, 4° Nord. Il est vrai qu'elle est à 3 lieues ou environ, mais cela rompt toujours la mer. La passe de l'Est est ouverte depuis une pointe du NE de l'île Moras qui reste à l'E ¼ SE, 5° Sud, et une pointe de l'Est de l'île Curieuse qui reste au NE, 3° Nord. On a la roche Juliette à l'Est, 5° Sud, à 1 lieue de distance. Ce rocher peut avoir 50 à 60 toises d'étendue du NE au SO, mais des vents du NE à l'ESE on n'y en est point à l'abri, ni des vents du NO.

Relèvement particulier

La pointe du Ouest de l'île Curieuse par la pointe du Sud de l'île Aride, au NNO, 4° Nord.
 Deux pointes de l'Est de l'île Moras, à l'ESE, 2° 30' Est.
 Une pointe du NE de l'île Moras par la pointe du Sud de l'île Félicité, à l'ESE.
 La pointe du Ouest de l'île Curieuse par la pointe de l'Est, au NNO, 2° Nord.

Du mercredi 16 au jeudi 17 novembre 1768 [Journal de Lampériere]

³⁸ Le même relèvement noté deux fois avec des valeurs un peu différentes.

Les vents du SE, petit frais, variables à l'Ouest, le temps beau, clair, enfin la mer belle. On est bien à l'abri des vents du SO jusqu'au NO dans cette anse. Nous avons employé l'après-midi d'hier à faire notre eau. La nuit calme. Ce matin, continué à faire l'eau jusqu'à midi.

Du jeudi 17 au vendredi 18 novembre 1768 [Journal de Lampérisaire]

Hier après-midi, nous avons mis les briques et la chaux à terre, sur un rocher qui est entre deux anses de sable, un reste au SE ¼ E où il y a aussi une petite rivière et une coupée dans la montagne, et l'autre anse où nous avons fait notre eau. La nuit a été assez belle, une petite fraîcheur toujours du Ouest. Au jour, on [a] commencé à maçonner le plomb où sont gravées les armes de France. On a fait couper un mât qui, à midi, était au pied de la roche.

Du vendredi 18 au samedi 19 novembre 1768 [Journal de Lampérisaire]

Les [vents] toujours à Ouest variables, quelquefois au Sud, ensuite au SO, bon petit frais. Le temps beau, la mer belle. On a continué de maçonner le plomb gravé aux armes de France. Dans tout ce qui m'a paru de l'île Moras dans cette partie, je n'y ai vu que montagnes escarpées qui prennent leur pied du bord de la mer, avec des blocs et monceaux de rochers. Le terrain m'a paru rougeâtre dans tous les endroits. Les arbres sont clairs, je n'en ai pas encore vu un seul qui fut beau, beaucoup de palmistes et de cette espèce de double cocotier. Il y en a ici beaucoup, les anses de sable comme partout ailleurs en sont garnies. L'île Curieuse, dans cette partie, est un terrain absolument rouge avec une quantité prodigieuse de bloc et monceaux de pierre entassés les uns sur les autres, quelques bouquets de palmiers, cocotiers et doubles cocotiers, trois anses de sable assez belles, cernées d'un petit récif à une portée de fusil du rivage. La nuit belle, une fraîcheur toujours du Ouest. Au jour ce matin, nous avons travaillé à placer les armes de France et à mettre le mât de pavillon. A 8 heures du matin est arrivé un Noir du détachement qui était parti pour la visite de l'île Moras, qui nous a rapporté que l'officier commandant était blessé d'un coup de hache d'arme qu'il s'était donné sur le pied. On a envoyé sur le champ la pirogue à la grande anse. A 10 heures, elle était de retour. A midi, beau temps, une brise du SO, bon petit frais.

Voyage de l'officier envoyé pour visiter l'île Moras

Du mercredi 16 [novembre 1768] [Visite de l'île Moras par un premier officier]

L'île Moras.

Sur les 9 heures du matin, nous avons mis à terre dans une petite anse de sable qui nous restait au SE d'où est mouillé le vaisseau situé dans le Nord de l'île Moras. Nous avons marché au SE où nous n'avons trouvé que des palmiers et de ces arbres qui portent cette espèce de cocotier, quelques moyennes tortues, mais pas communes. Nous n'avons vu qu'un ruisseau dans cette coupée de montagne qui se perd en approchant du côté de l'anse où nous avons mis à terre. J'ai goûté de cette eau qui est blanche et un peu fade, le sable de son lit est rougeâtre. Étant arrivés de l'autre côté de cette coupée, nous nous sommes trouvés au bout du Nord de l'anse du NE. Nous avons côtoyé une montagne sur un plat terrain en coupant toujours au SE et SSE. A midi, j'estime avoir fait 1 lieue ½ dans cet espace de chemin que j'ai arpenté. Je n'ai rencontré depuis ce plat terrain qui n'est qu'une langue de terre d'environ 300 à 400 toises de large du bord de la mer au pied de la montagne, qui s'élargit en avançant sur le terrain lorsque l'on marche au SSE et SE. L'on y trouve très peu de bois, comme teck, même qualité que celui de l'île Seychelles, de 5 à 7 pieds de circonférence et de 35 à 40 pieds de tiges qui sont tortueuses. Il y a aussi quelques bois de natte, peu de bois de maho. La terre en est sablonneuse, mêlée de terre rouge. J'y ai vu peu de tortues, mais toutes [Cl.28] grosses. Nous avons aussi vu beaucoup d'oiseaux, comme tourterelles, merles, perroquets couleur café, il y en a aussi de verts, une espèce de pies bleues et blanches, et quelques autres petits oiseaux que je ne connais point. Filant toujours au pied de la montagne qui nous parut fort escarpée, où nous n'avons vu que des palmiers, nous marchons toujours au SE et SSE pour traverser l'île et nous rendre dans l'anse du SE où nous sommes arrivés à 6 heures. J'estime avoir fait dans le jour, 3 lieues. Je n'ai trouvé dans cet espace que le bois de teck et de natte en très petite quantité. Le terrain est partout sec, sableux, mêlé de peu de terre rougeâtre. J'ai sondé environ 3 pieds de profondeur sans avoir trouvé le roc. La terre est de même qualité à ces trois pieds de profondeur qu'elle l'est à sa surface. Il ne m'a pas paru aucune petite roche, tout n'étant que terre dans l'espace que j'ai parcouru aujourd'hui. Nous avons couché au bout du Sud de l'anse du SE. La nuit s'est passée belle, nous étions campés à environ 25 toises d'une petite rivière d'où nous avons vu sortir deux caïmans de 7 à 8 pieds de long.

Du jeudi 17 [novembre 1768] [Visite de l'île Moras par un premier officier]

Au point du jour nous nous sommes mis en marche, côtoyant toute l'anse de sable du SE dont l'extrémité de l'Est se termine au pied d'une montagne où nous avons trouvé une petite rivière dont

l'eau est fort bonne. La terre des environs et son lit sont rougeâtres. En suivant ses sinuosités, nous avons vu deux caïmans qui dévoraient une tortue de terre ; aussitôt qu'ils nous ont aperçus, un est venu sur nous, nous l'avons tué à coups de fusil et de haches d'arme ; il avait 13 à 14 pieds de long et fort gros. Nous nous sommes ensuite avancés environ $\frac{1}{4}$ de lieue sur le terrain, en faisant le SO. En suivant cette ligne, tachant de nous en écarter que le moins que nous pourrions, nous avons trouvé quelques petits bois de natte et de maho aussi petits, des doubles cocos et autres broussailles. En entrant dans le bois, nous avons trouvé beaucoup de cocotiers. A midi nous étions d'où nous sommes partis ce matin. Nous avons vu les mêmes espèces d'oiseaux, excepté une espèce de poules pintades. Nous avons vu sur le rivage de la mer deux tortues de mer qui n'étaient pas des carets, avec quantité de trous marqués sur le sable. Après dîner³⁹, nous avons marché dans l'Ouest. Nous avons rencontré le pied de la même montagne que nous avons côtoyé depuis l'anse du NE, laquelle nous avons gravi, et, étant à son sommet, nous y avons vu des montagnes aussi escarpées que celle sur laquelle nous étions montés avec beaucoup de peine. Nous avons découvert dans la partie de l'Ouest, au pied de cette montagne, une colline. Nous y avons descendu à l'aide de nos mains et de nos haches d'arme. Y étant parvenus, nous y avons trouvé deux petits ruisseaux dont l'eau était très bonne, et y avons passé la nuit qui a été très belle. Tout le chemin que j'ai arpenté aujourd'hui, avant la montagne, sur la montagne, et dans la colline, qui peut avoir de terrain inégal 25 toises de large, est presque tout garni de palmiers. Le gros et le petit bois y est fort clair, des blocs de roches détachés et non détachés de l'île, en grande quantité, des monceaux de rochers entassés les uns sur les autres. Il y a beaucoup d'endroits dans la montagne qui ne sont que rochers, où il n'y a aucune terre qui est partout sablonneuse, rougeâtre, l'on pourrait croire facilement qu'elle aurait été brûlée. Nous avons sondé à 1 pied $\frac{1}{2}$ de profondeur le tuf. De l'autre côté de la colline où nous sommes, est une autre montagne que l'on ne peut gravir qu'avec beaucoup plus de difficulté que celle d'où nous venons de descendre. Aux environs de ces deux ruisseaux qui coulent et de cette colline, il y a beaucoup de baquois, peu de tortues, les oiseaux sont les mêmes que ceux que nous avons déjà vus. Il y a cependant beaucoup de chauves-souris dans la colline.

Du vendredi 18 novembre. [Visite de l'île Moras par un premier officier]

A la point du jour, ne prévoyant pas trouver de meilleur terrain que celui que j'ai déjà trouvé, jugeant que les montagnes que nous voyons ont un même rapport à celle que nous avons déjà visitée, j'ai pris le parti de repasser sur la même montagne d'hier et [de] la couper par un autre chemin en marchant dans l'Est. J'ai arrivé sur les 10 heures au milieu de l'anse du SE. Dans cette route, nous n'avons trouvé que les mêmes bois et le même terrain que le jour d'hier. Presqu'au pied de la montagne, dans la partie de l'Est, nous y avons vu quelques bois de teck, et aussi quelques pieds d'arbres qui, à la première incision, rendent une sève blanche qui, quelques minutes après, devient jaune, et après d'une couleur de rose pâle. Ces arbres peuvent avoir 30 à 35 pieds de tige sur 3 à 4 pieds de circonférence. Ils portent une graine ovale, grosse comme une noisette. Sa feuille est à peu près de la même forme et grosseur de celle du laurier. J'ai fait la recherche la plus exacte pour pouvoir avoir quelques plants de ces arbres, et je n'en ai pu trouver. Nous avons fait quelques tours sur le platier où il y a quelques petits bois de natte et de maho, quelques pieds de cette espèce de pin et autres arbrisseaux dont je ne connais pas la qualité. A 1 heure après midi, nous nous sommes mis en marche, coupant au SE. Après un quart d'heure de chemin, nous nous sommes trouvés dans l'anse du SE d'où nous avons fait le NE jusqu'au pied d'une montagne qui est devant l'anse de l'Est. Nous y avons traversé une rivière de 12 à 15 toises de large qui paraissait avoir 4 à 5 pieds de profondeur. Le sable de son lit était rougeâtre, des arbres tombés nous ont servi de pont pour la traverser. Nous avons fait route à l'Ouest jusqu'à [Cl.29] l'extrémité de l'Ouest de cette rivière. En suivant ses sinuosités, nous sommes parvenus à l'anse du NE où elle se termine. Son cours est peu rapide et prend du SE au NO, elle ne va pas jusqu'à la mer, elle se perd en filtrant dans le sable à son embouchure. Dans cette partie, elle peut avoir 15 à 18 toises de large, n'ayant que deux à trois pieds de profondeur. Elle est bordée partout de cocotiers et baquois. Nous avons vu dedans plusieurs caïmans de 7, 9 et 12 pieds de long, sur lesquels nous avons tiré plusieurs coups de fusil. Ils ont fui sans avoir pu en tuer aucun. Il y a aussi dans cette rivière une espèce de canard sauvage, avec quantité de poissons qui m'ont paru être des carpes et des poules d'eau. Son eau est très bonne, le terrain que j'ai arpenté est assez uni, sans roche, la terre n'est presque [que] sable, avec un peu de terre rougeâtre. Les bois de natte y sont fort beaux, ils ont environ 80, 100 et 110 pieds de tige, sur 15, 18 et 20 pieds de circonférence. Il y en a une grande quantité, mais ils ne sont pas tous de cette beauté, il y en a une grande partie de 10, 11 et 12 pieds de circonférence, sur 60 à 70 pieds de haut. Ils ont beaucoup de branches à leur cime. Ces arbres sont, en général, tout droits. Il y a aussi ici un bois dont l'écorce est épaisse, la chair jaune, la feuille grande et à peu près comme du laurier de palme, plus petite et plus poreuse. Ce bois est en général tout petit. Le bois de maho y est

³⁹ Après dîner : c'est-à-dire après le repas de midi.

plus grand et a 35 à 40 pieds de tige, sur 4 à 5 pieds de tour. Peu de bois de teck. Il y a aussi fort peu de tortues de terre, mais qui sont fort grosses. Nous avons vu quantité d'écailles dans le marécage dont probablement la tortue avait été dévorée par les caïmans. Quant aux oiseaux, nous n'en voyons que de la même espèce que les jours précédents. En avançant un peu dans le bois, nous avons battu la ligne parallèle à l'anse de sable, gagnant son extrémité de l'Est. Dans cet espace, nous avons trouvé le même bois que ci-devant, plusieurs caïmans qui par le bruit que nous faisons dans le bois ont eu peur, et ont fui à la mer. En ayant trouvé 8 autres que nous avons vu à 30 ou 40 toises du rivage, ces amphibies sont ici en très grand nombre. Etant parvenus à l'extrémité de l'Est de l'anse de sable, nous sommes revenus par le bord de la mer qui est bordée de cocotiers en assez grande quantité. Quelques moyennes tortues. Nous avons tué un épervier et sommes arrivés à la rivière d'où nous étions partis. J'ai remarqué qu'à l'Est de cette rivière et les deux tiers de ce plat pays qui contient de beaux bois, et qu'il y est en assez grand nombre.[sic]. Nous avons battu le terrain dans le Ouest de cette rivière, et y avons trouvé du bois de teck, de 5 à 7 pieds de circonférence sur 40 à 45 pieds de tige, avec quelques bois de maho et de ce bois qui a la feuille comme le laurier de palme, quelques bois de pin et de natte. Il y a aussi de ce bois qui, à la première incision, rend une sève blanche qui, quelques minutes après, rougit. Plusieurs autres arbrisseaux que j'ai aussi trouvés dont je ne connais pas la qualité. Le terrain y est égal, tout celui que j'ai arpenté aujourd'hui n'est presque [que] sable et peu de terre rouge mêlée avec le sable, peu de tortues, mais toujours très grosses. Nous sommes venus camper pour passer la nuit auprès de la rivière, et, pour dormir plus tranquilles, nous avons pendu nos hamacs aux arbres élevés de 7 à 8 pieds de terres. Les Noirs étaient couchés auprès du feu. Environ une demi-heure après minuit, nous avons été réveillés par les caïmans qui s'amusaient à manger le reste d'une tortue que nous avions tuée pour notre souper. Ils étaient deux qui nous ont paru fort longs. Nous avons fait du bruit et ils ont fui.

Du samedi 19 novembre. [Visite de l'île Moras par un premier officier]

A jour, nous avons avancé dans le bois et cherché si nous eussions pu découvrir quelque chose de plus intéressant que les jours précédents, pour ensuite passer de l'autre côté de l'île y visiter la partie du SO, du Ouest et du NO. Mais en voulant donner un coup de hache sur un arbre pour en voir la sève, elle a glissé et a tombé sur mon pied, qui m'y a fait une entaille à me mettre hors d'état de marcher. J'ai envoyé un Noir par terre, prier qu'on m'envoie la pirogue qui a abordé à l'anse du NE où nous avions couché. C'est tout ce que j'ai pu faire, de me traîner à bord de la pirogue. Tout le monde ne pouvant pas y entrer, j'ai renvoyé le reste du détachement par terre. Un officier est parti ce matin, dimanche 20, poursuivre les opérations de l'île Moras.

Du dimanche 20 novembre⁴⁰. [Visite de l'île Moras par un second officier]

A 6 heures du matin, nous sommes partis poursuivre la visite de l'île Moras. Après avoir descendu les sinuosités d'un assez beau ruisseau, nous avons monté sur le sommet d'une montagne d'où nous avons vu le rivage de l'autre côté de l'île Moras, c'est-à-dire dans la partie du SO, et, dessus cette même montagne, nous avons vu la mer de l'autre côté de l'île Curieuse qui pouvait nous rester dans l'ENE. L'île Moras, dans cette partie, peut avoir 1 lieue ½ de large. Le temps fort couvert nous a empêchés de voir les îles du Sud ainsi que les autres, dans ma route de l'anse du Nord. Sur le sommet de la montagne, je n'ai trouvé que de gros blocs de roche détachés de l'île. Le terrain est tout de petit gravier. Il y a quelques chétifs bois de natte çà et là. La majeure partie des autres arbres ne sont que des palmistes et quelques doubles cocos, avec des broussailles. J'ai descendu de l'autre côté de la montagne, dans une anse de sable fort belle, qui peut avoir 1 lieue et ¼ à 1 lieue ½ de long, bordée d'un récif qui m'a paru ¼ de lieue au large [Cl.30] où la mer était fort mauvaise, et je ne crois pas que les bateaux puissent y mettre à terre, à moins d'un beau temps et les vents de la partie du NE qui viennent de dessus la terre. Toute cette anse est bordée de cocotiers. Je n'ai pu descendre sur le rivage, rapport à un précipice qui nous barrait le chemin, et il aurait fallu faire un trop grand tour qui nous aurait obligés à monter sur une montagne qui nous a paru dans le Nord, fort haute et escarpée, de la même nature que les autres. Une autre, de la même forme, qui nous reste au Sud. Il y a beaucoup de roches à la pointe de cette montagne, lesquelles s'avancent d'environ ¼ de lieue de mer, c'est ce qui forme cette belle anse de sable qui est à peu près dans le SO de l'île Moras. La rivière dont nous avons suivi les sinuosités, traverse l'île dans cette partie, et va se rendre au milieu de l'anse du SO. En nous retournant à bord, j'ai passé cette rivière et l'ai presque côtoyée. Le terrain que j'ai parcouru à mon retour est de petits graviers mêlés de peu de terre rougeâtre, toujours garni de roches fort grosses. La pente de la montagne est fort raide, obligé de gravir et de descendre en se traînant et en tombant à chaque instant. Les arbres sont de la même qualité que nous avons trouvée en montant. Nous avons vu peu de tortues, je crois que les caïmans qui sont ici en grand nombre, en détruisent l'espèce. Nous

⁴⁰ Cette visite serait à dater du 21 novembre si l'on en croit le journal de Lampériaire à la même date.

avons vu beaucoup d'oiseaux, tels que merles, tourterelles, espèce de pies, perroquets café, et des espèces de canaris.

Du mardi 22 novembre.⁴¹ [*Visite de l'île Moras par un troisième officier*]

Nous avons descendu à terre ce matin à une anse située en dedans de la pointe du NO de l'île Moras. Nous y avons trouvé un ruisseau d'environ 15 pieds de large qui paraît descendre d'une petite colline, à ¼ de lieue du rivage, dont l'eau est bonne. Ensuite nous avons marché à peu près au NO. Après avoir fait environ ¾ de lieue qui n'était que montées et descentes, dont la majeure partie de la surface de la terre est occupée par de gros blocs de pierre brûlée, le terrain est de petits graviers rougeâtres. Nous sommes arrivés à l'anse du NO dont le rivage n'est bordé que de cette espèce de pins, et de cocotiers. Cette anse est bordée d'un récif qui s'étend à ¼ de lieue au large, avec des pierres détachées. La mer y est fort mauvaise. Il y a dans cette anse deux petits ruisseaux, un dans la partie du NE, et l'autre dans celle du SO, dont l'eau est très bonne, et prend son cours des montagnes. Quittant cette anse, nous avons coupé au SE, en montant une montagne que nous avons été obligés de gravir. Je n'ai rencontré dans ma route que 5 tas de pierres, terre rougeâtre et brûlée, des arbres de baquois, palmiers et des doubles cocos. Il n'y a aucun arbre qui mérite la moindre considération. Nous avons ensuite marché vers le SE et le SO, et, après avoir fait depuis notre départ environ 2 lieues, étant sur le penchant de la montagne qui conduit à l'anse du SO, nous y avons vu quelques petits bois de natte et de teck, de la même qualité que celui de l'île Seychelles, les plus gros n'ont point plus de 18 pouces de circonférence. Peu de temps après, nous sommes arrivés à l'anse du SO, dans la partie du Nord de cette anse, il n'y a que des cocotiers ordinaires et doubles cocos, des palmiers qui occupent un petit platier d'environ 1/5 de lieue de large, et ½ lieue de long. La terre en est sablonneuse et rougeâtre. De là, nous avons fait route au NE pour nous rendre à l'anse du Nord. Nous n'avons trouvé dans notre chemin que roches, terrain rouge, montagnes escarpées, toujours le bord des anses garni de doubles cocos ordinaires et palmiers. Nous avons vu partout, peu de tortues, des oiseaux, même qualité, en aussi grand nombre que les jours précédents. Nous avons embarqué à l'anse du Nord pour nous rendre à bord où nous sommes arrivés à 5 heures du soir.

[Fin du récit des trois officiers qui ont successivement visité l'île Moras]

Du dimanche 20 novembre 1768 [*Journal de Lampériaire*]

Les vents du SO, variables à OSO et à Ouest, ensuite au SSO et SO. Le temps très beau. Vers le soir, il s'est couvert, quelques petits grains, un peu de pluie. A 5 heures, le plomb gravé aux armes de France a été maçonné, sur lequel est écrit « l'île Praslin », de sorte qu'on ne reconnaîtra plus cette île que sous ce nom qui ne sera plus celui de Moras. Il est donc entendu que tout ce que l'on a dit ci-devant de l'île Moras sera porté à l'île Praslin. Nous avons aussi fini de planter le mât de pavillon qui est placé un peu au-dessus de la maçonnerie. Ce mât a 45 pieds de long, on l'a étayé de 4 haubans, il a dix pieds de flèche, on y a cloué un pavillon de 6 pieds de guindance et 10 de battant⁴². On l'a ferlé avec un ruban, et nous attendons à demain, au soleil levant, de le déployer. La nuit calme, une petite fraîcheur du SO.

Du lundi 21 novembre. [*Journal de Lampériaire*]

Au point du jour, j'ai envoyé un officier à terre pour déployer le pavillon, ce qu'il a fait au soleil levant, et l'a salué de la voix. Nous l'avons aussi salué de la voix et du canon, le mât de pavillon et les armes de France, placés sur un rocher, à la vue de toute l'anse, situé dans le SSE du vaisseau, et dans la partie du NNO de l'île. Ils sont élevés au-dessus du niveau de la mer de 15 à 18 toises. On laisse une anse à droite du pavillon en allant à terre, et une à gauche. Le pavillon est entre ces deux anses. [Dans] celle qu'on laisse à droite, il y a une petite rivière où nous allions faire notre eau. Il y a aussi une petite rivière dans l'autre, dans laquelle nous avons trouvé une bouteille hollandaise remplie de gros sable. Il nous a paru qu'il y avait longtemps qu'elle y était. Les vents ont régné du SSO au Sud, ensuite au SSE, bon frais, le temps beau, la mer belle. Nous avons fait du bois tout l'après-midi. [Cl.31] La nuit a été belle, elle s'est passée en calme. J'ai envoyé ce matin un officier à terre avec un charpentier pour continuer la visite de l'île Praslin. A 9 heures, calme, il a plu abondamment pendant deux heures ; à 11 heures, une petite fraîcheur du NO ; à midi, beau temps. L'officier que j'ai envoyé ce matin pour continuer la visite de l'île Praslin est arrivé à 4 heures, et a rapporté ce qu'il a démarqué [*sic*] à la visite de la dite île, au dimanche 20 novembre.

⁴¹ Cette relation de la journée du 22 novembre par un officier est mal placée, elle devrait se situer plus loin, faisant suite au journal de Lampériaire pour la même journée.

⁴² *Battant*. Terme de marine, la longueur d'un pavillon déployée au gré du vent.
Guidant. Hauteur d'un pavillon.

Du mardi 22 novembre. [Journal de Lampéiraie]

Beau temps ce matin, la nuit s'est passée en pluie. Au jour, calme, la pirogue a été faire un voyage d'eau ; à son retour, j'ai envoyé un officier dans la partie du NO de l'île Praslin, et je l'ai prié de visiter cette partie en la traversant. A 8 heures, les vents ont passé, très petit frais, à l'ESE, ce qui a augmenté avec quelques grains de pluie ; à midi, joli frais du SE, variable à l'ESE, le temps couvert depuis l'ESE à l'ENE, de la pluie assez abondante, la mer houleuse. A 5 heures est arrivé à bord l'officier que j'avais renvoyé ce matin dans le NO de l'île Praslin, [il] l'a visité en partie, comme nous l'avons expliqué au mardi 22, à la visite de l'île Praslin. Voilà l'île Praslin visitée en toutes ses parties, excepté celle du Sud qui paraît de la même nature que celles qui ont été visitées.

Du mercredi 23 novembre. [Journal de Lampéiraie]

Ce matin au jour, les vents à l'ESE, grand frais par grains, le temps couvert partout, mais beaucoup chargé dans l'Est et l'ENE. La mer commençait à devenir grosse dans l'anse du Nord où nous sommes mouillés. Les vents qui soufflent continuellement, continuent à la grossir, et, s'ils passent à l'ENE, ils battent en côte. J'ai pris le parti de désaffourcher et d'abandonner le projet d'envoyer un officier visiter la partie du Sud de l'île Praslin. Sur les 9 heures, les vents n'ayant point voulu diminuer, au contraire paraissant vouloir augmenter, et craignant à cette pleine lune un coup de vent d'Est et de NE, ou du moins une forte brise que j'ai lieu de soupçonner devoir arriver, puisque depuis 15 jours les vents ont toujours été de la partie du Ouest, nous avons appareillé et fait route pour passer entre la pointe du NO de l'île Praslin et la pointe du Ouest de l'île Curieuse, gouvernant au NNO et NO ¼ de Nord. Nous y avons trouvé un fond de sable blanc par 13, 11, 8, 7, 8, 8, 8, 8, 8 brasses, en faisant le NO, 7, 8, 8, 7, 10, 10, 10, 11, 11, 12, 12, entre les deux pointes 9 et 10 brasses, fond de sable blanc. Il faut observer de gouverner pour sortir de l'anse du Nord, en filant le mi-canal, évitant d'approcher l'île Curieuse plus près, à cause d'un banc qui la prolonge, comme on verra sur le plan. Ensuite, nous avons gouverné au NO ¼ O, à ONO pour rondir la pointe et pour éviter un brisant qui a deux têtes de roche à fleur d'eau, qui est environ 1 lieue dans l'Ouest de l'île Praslin, que nous avons nommé La Baleine⁴³. Entre elle et la pointe du Ouest, il y a encore de petites roches, mais qui sont presque à terre.

Après avoir doublé les rochers, nous avons gouverné avec les vents de SE. Pour lors au SSO, toutes voiles hautes, la mer grosse, le temps couvert et de la pluie. A ½ [lieue] dans le NO de la passe, nous avons filé 25 brasses sans pouvoir trouver fond.

A midi nous avons observé 4° 27'.

Relèvement de midi

L'île Aride par son milieu, au NE ¼ N, à 4 lieues

L'île aux Fous, au NE, 5° Nord, à 3 ¾

La pointe du Ouest de l'île Praslin, au NE ¼ E, 3° Nord, à 3 ½

L'îlot aux Cousins par son milieu, au NE ¼ [?], 5° Est, à 2 ½

Les Cousins, à l'ENE, à 1 ½

Le rocher La Trompeuse par la pointe qui paraît être la plus au Sud de l'île Praslin, à l'E ¼ SE, 3° Est, distante des Trompeuses de 1 lieue, et de ½ lieue de l'île Praslin.

L'île Ste Anne par son milieu, au SO ¼ S, à 5 lieues ½

Les Mamelles, au SO, 5° Sud, à 2 ¾

La pointe du NO de l'île Seychelles, au SO ¼ O, 4° Sud, à 7 lieues

La pointe du SE de l'île Silhouette, à O ¼ SO, 5° Ouest, à 10 lieues

La pointe du NE de la dite île, à Ouest, 3° Sud, à 9 lieues

J'estime avoir fait depuis l'appareillage 2 lieues ½, au NNO, NO ¼ N, NO et ONO, et 3 lieues ½, à la route du SSO.

Relèvement particulier depuis le moment du départ.

A midi, la pointe du Nord de l'île Curieuse par sa pointe de l'Est, au NE ¼ E, 2° Est.

Le milieu de l'île Juliette par le milieu de l'île Félicité, à l'ESE, 2° Est.

La pointe du Sud de l'île Curieuse par la pointe du Nord des Trois Sœurs, à l'E ¼ SE, 2° Est.

⁴³ Noté en marge gauche : « Ce brisant est le même que nous vîmes le mardi 11 octobre ».

La pointe du Sud de l'île Curieuse par la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 4° Est.
La pointe du Sud de l'île Curieuse par la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 4° Sud.⁴⁴
Deux pointes de l'île Praslin, celle du NO et celle du NNO, l'une par l'autre à l'Est, 5° Sud.
La pointe du Ouest de l'île Praslin par la pointe du Sud de l'île Silhouette, à OSO, 2° Sud.
Un rocher écarté de la pointe du Ouest de l'île Praslin, environ 3 encablures par la même pointe du Ouest, à OSO, 5° Sud.
La pointe du Ouest de l'île Praslin par la pointe du Nord de l'île Seychelles, au SO.
Le milieu de La Cousine par la pointe du Ouest de l'île Praslin, au SSO
La pointe du SO de l'île Curieuse par le rocher Juliette et la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 3° Est.
[Cl.32]
L'île aux Fous par la pointe du Sud de l'île Aride, au N ¼ NO, 2° Nord.
La même par la pointe du Nord de l'île Aride, au N ¼ NE.
La pointe du NO de l'île Praslin par la pointe du Nord de l'île Félicité, à l'ESE, 2° Sud.
La pointe du Ouest de l'île Praslin par celle du SO de la même île, au S ¼ SE.
La pointe du SO de l'île Curieuse par la pointe du NO de l'île Praslin, à l'E ¼ SE, 5° Sud.
Le brisant La Baleine par la pointe du Ouest de l'île La Cousine, au SSO, 2° Ouest.
La tête du NE de ce même danger qui est le plus élevé à l'Est au-dessus du niveau de la mer d'environ 8 à 10 pieds par la pointe de l'Est de l'île aux Cousins, au SSO, 3° Sud.
Cette même tête par la pointe du Ouest du Cousin, au Sud, 4° ½ Ouest.
La même par la pointe de l'Est du Cousin, au Sud, 4° Est.
Le brisant aux têtes à fleur d'eau qui reste dans le SO de la tête du NE, environ 30 à 40 toises par la pointe de l'Est du Cousin, au S ¼ SE, 4° Sud.
La tête du NE par la pointe du SO de l'île Praslin, au SE ¼ S, 4° ½ Est.
La tête du SO, toujours de La Baleine, par la pointe du SO de l'île Praslin, au SE, 2° Sud.
La roche du NE, ou tête, par la pointe du NO de l'île Praslin, à l'Est, 1° Sud.
La tête du SO par la tête du NO de l'île Praslin, à l'Est, 1° ½ Nord.
La tête du NE par la pointe du Ouest de l'île Curieuse, à l'E ¼ NE, 4° Est.
Et la tête du SO par la pointe du Ouest de la Curieuse, à l'E ¼ NE, 1° Est.
La pointe du SO de l'île Praslin par celle du Sud de la même île, au SE, 2° Sud.
Les deux têtes de La Baleine, l'une par l'autre, au NE ¼ E, 5° Est.
La pointe du Ouest de l'île Praslin par la pointe du Ouest de l'île Curieuse, à l'ENE, 5° Est.
La pointe du Sud de l'île Praslin par celle du SE à l'ESE, 5° Sud.
La pointe du SE et celle du Sud de la même, par la pointe du Nord du Cousin, au SE, 5° Est.
Le bout du Sud des Cousins par le bout du SE de l'île Praslin, à l'ENE.
La pointe du Nord du Cousin par la pointe du SO de l'île Praslin, à l'Est, 5° Sud.
La pointe du Nord de La Cousine par la pointe du SE de l'île Praslin, à l'E ¼ SE, 4° Sud.
La pointe du Sud de la Cousine par la pointe du SE de l'île Praslin, à l'E ¼ SE, 4° Sud.
Les vents toujours à l'ESE, variables au SE, grand frais. Le temps à grains, de la pluie, n'ayant point de vue, gouvernant toutes voiles hautes, du SE au SSO. La mer grosse, un courant fort portant dans NO quoique nous gouvernions au Sud et SSO.
Nous n'avons pu passer à l'Est des Mamelles, étant obligé de passer à l'Ouest. A 2 heures, étant à leur travers à ¼ de lieue, elles nous restaient pour lors à l'Est. Les deux Mamelles étaient bien détachées et ne sont jointes que par un roc bas qui s'abaisse d'un côté et s'élève de l'autre, ce qui les forme. Etant donc [par] leur travers, nous avons reçu des grains assez forts, avec de la pluie si grosse et un temps tellement obscurci que, quoique fort près, nous les avons perdues de vue. A 3 heures, le grain étant

⁴⁴ Bizarrerie : deux fois le même relèvement, une fois « 4°Est », l'autre « 4° Sud »

passé, les vents ont tombé à l'Est. Pour lors, nous avons gouverné au S ¼ SE, toujours bon frais, la mer agitée et grosse. Nous avons continué cette route jusque sous l'île Ste Anne où nous avons mouillé à 5 heures du soir par 15 brasses d'eau, fond de sable fin et blanc.

Relèvement du mouillage sous l'île Ste Anne.

Le rocher Le Brisant, au N ¼ NE, 2° Nord, à	1 lieue ½.
Les Mamelles au NE ¼ N, 2° Nord, à	2 ½.
La pointe du Nord de l'île Ste Anne, à l'ENE, 5° Nord, à	1 ½.
La pointe du Ouest au SE ¼ S, à	¼ à 1/3.
La pointe de l'Est de l'île du Cerf, au SSE, à	¾
La pointe du Ouest, au S ¼ SO, 3° Sud, à	½
La pierre de prise de possession, à OSO, 1° Est, à	1 lieue.
La pointe du Nord de l'île Seychelles, au NO ¼ N, 4° ½ Ouest, à	½ ou ¾.

Relèvement particulier du midi jusqu'au mouillage de l'île Ste Anne.

La roche La Trompeuse, par la pointe du SE de La Cousine, au NE ¼ E, 5° Est.
La pointe du Nord de l'île La Digue par la pointe du SE de l'île Praslin, à l'E ¼ NE.
La pointe de l'Est des Mamelles par la pointe du Nord de l'île Ste Anne, au SO ¼ S, 3° Sud.
La roche Le Brisant par la pointe du NO ou du Ouest de l'île Seychelles, à OSO, 4° Ouest.
Le milieu de l'île aux Mamelles par la pointe du Ouest de l'île Praslin, au NE, 2° Est
La grosse roche du Brisant par les îlots du Nord, au NO, 3° Ouest.

A 7 heures est arrivé le canot de *La Digue* dans lequel je me suis embarqué ; à 8 h. ½, je suis arrivé à bord. Nous avons vu ce matin, le long du bord, un monstre qui avait à peu près la forme d'un gros requin, sa couleur était noirâtre, mouchetée de blanc, qui nous a paru avoir 16 à 18 pieds de long sur 10 à 12 pieds de grosseur, ses mouvements étaient lents, il était entouré de beaucoup de petits poissons.

[Fin du Journal de Lampériaire.]⁴⁵

Du jeudi 24 novembre. [Journal de Duchemin]

Au point du jour, calme, la goélette *La Curieuse* s'est nagée⁴⁶ pour entrer dans le port ; à 7 heures, la chaloupe de *La Digue* a été la remorquer ; à 8 heures ½, elle s'est amarrée derrière nous. On voit par l'extrait du journal de la visite des îles du Nord, et particulièrement de l'île Praslin, faite par l'officier commandant la goélette qu'elle [est] bien inférieure en tout à celle-ci, et que cette dernière ne répond pas à l'aspect agréable qu'elle offre de loin par sa vue qui paraît peu montagneuse, peu escarpée, et unie.

Le plan du port auquel j'ai été occupé sans interruption ne m'a permis de faire que des observations très superficielles en ce qui regarde le terrain et les productions de l'île Seychelles. Ne pouvant donc les faire, j'en ai chargé l'officier commandant l'atelier destiné pour l'exploitation des bois⁴⁷ dont voici les remarques.

[C1.33]

[Remarques sur l'île Seychelles par l'officier responsable de l'exploitation des bois.]

L'île Seychelles, ses productions, et qualités de son terrain.

Ayant parcouru du bord de la mer, avançant ¼ à ½ lieue dans le bois, j'ai remarqué que la terre n'était que cendre mêlée d'une terre rougeâtre, et qu'à très peu de fond on trouve le tuf. J'ai avancé plus

⁴⁵ Comme on le constatera dans la suite, il y a une erreur dans le manuscrit qui note la fin du journal de Lampériaire et la reprise de celui de Duchemin en date du 25 novembre.

⁴⁶ *Nager* : se déplacer à la rame.

⁴⁷ Nous savons par les instructions à Duchemin (15-9-68) qu'il s'agit du Sr Gillot qui aura par la suite un rôle dans l'établissement d'une première colonie sur l'île.

avant dans le bois dans l'espoir d'y trouver de meilleures terres. J'ai trouvé une terre sablonneuse et, à peu de distance, une terre qui semble bonne à la culture.

Le bois de natte. Le bois de natte y est très haut et très gros, étant creux dans le cœur. Hors ce défaut, il serait très bon. Il est fort commun, et c'est celui qui est le plus abondant.

Bois de pomme. Il y a une espèce de bois de pomme moins haut que le bois de natte, en assez grande quantité, mais pas si commun.

Une qualité de bois de pomme à grandes feuilles, pas si haut que celui de ci-dessus, est en petite quantité, semblable à celui de Maurice.

Bois de perroquet. Peu de bois de perroquet semblables à celui de l'Isle de France qui n'est propre à rien.

Espèce de bois de teck. Une espèce de bois de teck, pas si grand, ni si gros que le bois de natte, et pas tout à fait si abondant, qui est très dur à couper, et rend sous la coupe une sève rougeâtre.

Bois blanc flottant. Un bois presque blanc, passablement beau et long, que je crois propre à la charpente et à la mâture.

Bois rouge de Madagascar. Les Noirs le nomment bois rouge de Madagascar, cet arbre est gros et long. Il a des nœuds depuis sa racine jusqu'à sa tête, et, à ces nœuds, il pousse de petites branches. Il est presque aussi commun que le bois de natte.

Palmiste. Il y a beaucoup de palmiste de deux espèces, l'un à feuilles détachées, et l'autre à feuilles pleines.

Faux aréquier. Beaucoup de faux aréquiers.

Baquois. Du baquois en quantité.

Cocotier. Le cocotier vient au bord de la mer, dans les anses de sable.

Il y a [sur] l'île Seychelles des crapauds verts. Ils sont en petites quantité, des couleurs mordorées, très menus et d'un pied et demi environ de long. Les lézards y sont au moins deux fois plus gros que ceux de l'Isle de France, et en grande quantité. Deux caméléons d'une assez petite espèce. J'ai pris sur ma tente une espèce d'araignée que je crois tarentule. Lorsque je l'ai aperçue, je lui ai présenté un bâton, elle s'est lancée dessus différentes fois avec vivacité, allongeant un dard. Je l'ai prise et l'ai envoyée à bord avec un caïman de 3 pieds que j'ai tué pour qu'on l'empaillât. J'ai aussi trouvé une huître, et en la mangeant, j'y ai trouvé une pierre légère, douce, couleur de nacre que je crois être perle. Deux beaux scorpions que j'ai pris et qui par leur grosseur méritent d'être dans le cabinet d'un curieux. J'ai vu une couleuvre d'un brun foncé, elle pouvait avoir deux brasses de long et de la grosseur du pouce, elle était dans le haut d'un cocotier. J'ai été me promener dans le Sud de l'île, environ 2 lieues, j'ai monté le long d'une belle rivière, j'ai trouvé dans cette partie des tortues en assez bon nombre. Les terres sont presque toutes dégradées par les pluies, et le fond n'est presque [que] roches. Dans les environs de la rivière, et sur la gauche en montant, j'ai trouvé à 2 pieds de profondeur, pour terre un sable dont j'apporte la montre. J'y ai trouvé des cabris, et en ai tué un. J'ai été dans la première anse des cocotiers où le Malabar a été cueillir des cocos, et j'y ai trouvé aux environs, 3 ou 4 beaux endroits propres à faire du bois avec commodité. Le charroi en serait fort doux, car il est sur le bord de la mer. J'ai aussi trouvé au bord de la mer une pierre, bleue comme de l'ardoise, un peu plus loin, comme une mine de fer rouillé, et beaucoup d'autres, jaunes comme de la gomme gutte sèche, en morceaux.

On ne peut rien conserver dans cette île en viande, ni poisson, ni quoique ce puisse être. Les mouches bleues sont en si grande quantité qu'elles déposent leurs œufs sur tout. Il y en a aussi dans les bois comme dans les endroits que nous habitons, mais pas en si grand nombre. Il y a aussi des fourmis en très grand nombre. Les chenilles nous ont brouté tout ce que nous avons planté. On voit la nuit des mouches de feu qui jettent une lumière assez éclatante. J'ai aussi trouvé deux pieds d'arbre d'espèce d'afouche [*sic*] ou liane, la couleur de sa circonférence est verte, le dedans poreux comme un rotin. L'un de ces pieds rend une sève fort abondante, couleur de coco et qui devient bleue par la suite et se coagulant comme de l'amidon toute fois qu'elle est à l'air. Autant que j'ai pu le remarquer, l'autre pied rend une sève rougeâtre et n'en répand que quelques gouttes. Cette sève teint le linge et tient dessus. Il n'y a aucune différence entre ces deux pieds, il faut les couper ou y faire une incision pour les distinguer, étant de la même couleur, grosseur et grandeur.

Remarques du chirurgien sur les plantes et les insectes.

Entre les plantes que j'ai mises à part dans mes caisses avec leurs feuilles et l'explication, j'ai trouvé sur l'île Ste Anne la véronique femelle en grande quantité, de petits pois sauvages, du samile, une espèce de gui adhérente aux rochers, de différentes espèces de pois, les uns à fleurs blanches, les autres violettes et très odoriférantes.

Quant aux insectes, il y en a une très grande quantité, des fourmis de 2 et 3 espèces, les arbres sont remplis d'une grande quantité de petits animaux semblables aux sangsues, s'attachant par les deux extrémités, et ne piquant ou mordant que d'une. Ils sont fort petits, d'une couleur grise foncée sur le dos, et grisâtre sous le ventre. Leur morsure n'est suivie d'aucun accident et peu sensible. Il y a beaucoup de cloportes. Nous avons vu quelques abeilles répandues çà et là, sans avoir pu trouver aucune ruche ou nid où elles s'assemblent, elles sont [Cl.34] différentes [de celles] d'Europe, et qu'elles [*sic*] sont plus noires, plus petites et velues. Les guêpes sont fort grosses et différentes de celles de nos pays, en ce qu'elles sont violettes et que celles d'Europe sont jaunes. Les chapelouses⁴⁸ y sont semblables à celles d'Europe. Les fruits y sont aussi en grande quantité, et très variés. J'en ai goûté de plusieurs espèces qui ont un très bon goût, les uns à noyau, et les autres sans noyau, les uns ayant l'odeur de poire, et les autres de pêche.

[Remarques de Duchemin]⁴⁹

Le bois de morongue vient sur l'île Ste Anne. Cet arbre porte un fruit semblable aux haricots, il est par gousses, et chaque renferme 7 à 8 fruits de la même grosseur qu'un haricot et de couleur rouge, leurs gousses se trouvent rassemblées au nombre de 7 à 8 à l'extrémité de chaque petite branche, qui ne forment qu'un pied à chaque branche. La couleur de l'écorce est grise en-dessus, et en-dedans d'un beau jaune, elle contient une liqueur ou sève très gluante et répand une odeur comme celle du réglisse. Le bois en est blanc et fort tendre, le tronc également que les branches est garni d'une infinité de petites pointes très aiguës. Les Noirs malgaches le nomment *ataffe*, les Indiens *pignea*, et son bois, selon ce qu'ils disent, est propre à faire des violons. Je n'en ai vu que sur l'île Ste Anne. On m'a assuré en avoir vu sur l'île Anonyme. Il y [a] sur l'île Seychelles quelques pieds de citronnier, mais sans fruit.

Le 1^e novembre, j'ai fait peser le pied cube d'arbre ci-après, aussitôt après leur coupe.

N°1 Espèce de pomme ci	79 livres
N°2 Bois de natte ci	68
N°3 Bois blanc propre pour la mâturation	61
N° 4 Espèces de bois de teck ci	88
N°5 Bois rouge de Malgache ci	80
N°6 Bois de pomme comme à Maurice	68

J'ai aussi trouvé plusieurs sapotilles, sans avoir pu trouver l'arbre, ils ont la même douceur que celle de l'Amérique, excepté qu'elles sont un peu acres.

Lors de notre arrivée, ou 15 jours après, j'ai fait noter dans ce journal qu'il n'y avait ici aucun coquillage curieux, l'ayant moi-même vérifié en parcourant un assez grand espace sur les récifs sans en avoir trouvé, il est vrai que [je] ne les arpentai pas positivement pour les coquillages, et que je ne les visitais qu'en me transportant d'un point de station à l'autre pour y faire mes observations, mais il est bien maladroit à ceux qui ont été commis pendant 15 jours à la recherche de ces coquillages de n'en avoir point trouvé un seul de passable.⁵⁰ Depuis il s'est trouvé quelqu'un de plus intelligent qui m'a trouvé d'assez curieux [coquillages], tels qu'olives, harpes, casques et perdrix, etc. Les moustiques sont ici fort communs et mordent beaucoup. On trouve aussi deux espèces de lézard ou salamandre, les uns bayonné [*sic*⁵¹] de brun sur un fond gris, et cela sur le dos, le ventre d'un joli gris, les autres d'un très beau vert. Les cent pieds sont aussi très nombreux. Il y a de très gros vers, longs d'environ un pied, leur couleur d'un brun foncé, ils ont une infinité de petits pieds.

Les volatiles y sont très multipliés comme je l'ai déjà expliqué. J'ai fait peser une pinte d'eau de six rivières, elle pèse depuis 30 à 32 onces, elle est facile à se corrompre, mais après 4 à 5 jours, elles reprennent leur même goût. On trouve aussi, comme on l'a vu ci-devant, beaucoup de faux aréquiers,

⁴⁸ Chapelouse : chenille (ancien patois)

⁴⁹ Nous avons tout lieu de penser que les remarques du chirurgien s'arrêtent là, la suite appartenant au journal de Duchemin. Nous nous en expliquons plus bas dans une autre note.

⁵⁰ La mise en page du manuscrit porte à croire que l'on est toujours dans les remarques du chirurgien. Mais les présentes observations sont dues à Duchemin, comme on a pu le lire à la date du 31 octobre (au cliché n°9) : « Il m'a dit qu'il continue toujours à ne pas trouver grand-chose, et l'ayant vérifié par moi qui ait couru plus de trois lieues de récifs à la grande mer dernière, lorsqu'elle était basse, sans avoir trouvé aucun coquillage qui mérite la peine d'être serré ». Par ailleurs, il est évident que ce n'est pas le chirurgien qui a fait procéder à la mesure de la densité des bois, aussi pensons-nous que les remarques du chirurgien se limitent à peu de chose, probablement pas au-delà des remarques sur les fleures et les insectes, comme précisé en titre.

⁵¹ Probable erreur de copiste, *Rayonné* conviendrait mieux.

ou que nous croyons tels. Son arbre est semblable à celui du palmiste à feuilles pleines. Ces deux arbres ne diffèrent entre eux que par des piquants qui entourent le pied des faux aréquiers, ainsi que sa feuille, au lieu que le pied du palmiste et sa feuille est franc. Le faux aréquier jette à hauteur de 4 à 5 pieds au-dessus de la surface de la terre des racines qui s'inclinent et prennent ensuite pied à terre, et, au-dessus de cette racine, poussent ces piquants fort aigus et de couleur noire. Son fruit qui est de la grosseur d'une forte muscade, mais plus rond, vient en grappe dont chaque contient environ 50 à 60 graines, et chaque graine est enveloppée d'une bogue verte qui peut avoir un fort coup de ligne d'épaisseur⁵². Sous cette bogue est une peau légère mais dure qui enveloppe l'arec qui, quand elle est sèche, est comme une muscade, mais ridée et non unie. Les Malabars de l'Isle de France la trouvent plus dure et moins forte, ayant un goût un peu plus aigre que le vrai arec.

Fin du journal historique de l'île Praslin.⁵³

=====

Suite du journal historique de l'île Seychelles.

Du vendredi 25 novembre 1768. [Journal de Duchemin]

Bon frais du NO au NNO à grains dans la nuit, le jour assez beau, cependant quelques grains de pluie. Dans l'après-midi, j'ai fait partir un officier avec 5 hommes à la poursuite des Noirs marrons. On a vu aujourd'hui plusieurs tortues de mer.

Du samedi 26 novembre. [Journal de Duchemin]

Variation obs. orlive

NO 9° 48'

Bon frais, beau temps, les [vents] du ONO au NO.

Du dimanche 27 novembre. [Journal de Duchemin]

Mêmes vents, bon frais par intervalles, beau temps.

[Cl.35]

Du lundi 28 novembre 1768. [Journal de Duchemin]

Les vents calmes. Le détachement qui était à la poursuite des Noirs marrons est de retour. L'officier m'a rapporté qu'il ne les avait rencontrés, mais bien des indices certains [montrent] qu'ils restent dans la partie du NO de cette île, par leur feu qu'il a trouvé des grillages de bois où ils font cuire leurs viandes, des cabris de tués, des sagaies de bois extrêmement aigues et passées au feu pour les durcir.

Il a fait tout le jour une petite fraîcheur du NO à ONO, beau temps.

Du mardi 29 novembre. [Journal de Duchemin]

Calme par intervalles, une petite fraîcheur du NO, de la pluie en abondance toute l'après-midi. Vents variables, petite fraîcheur, tout calme le matin et la nuit.

Du mercredi 30 novembre. [Journal de Duchemin]

Petite fraîcheur du NO dans la nuit, une pluie continuelle tout le jour, presque calme, vents variables.

Du jeudi 1^e décembre. [Journal de Duchemin]

Le temps calme et beau.

Du vendredi 2 décembre. [Journal de Duchemin]

Beau temps, petite fraîcheur du NO.

Du samedi 3 décembre. [Journal de Duchemin]

Même temps, calme et grande chaleur.

Du dimanche 4 décembre. [Journal de Duchemin]

Calme tout plat la nuit et le matin. A la pointe du jour, la chaloupe est partie avec deux officiers pour l'île des Mamelles, y observer la latitude et y faire quelques relèvements. Une petite fraîcheur du SO dans l'après-midi. La chaloupe de retour des Mamelles à 10 heures du soir. L'officier commandant m'a fait ce rapport qu'à 11 heures ils sont arrivés aux Mamelles après avoir estimé 3 lieues ¼ de chemin à la route du NE et NE ¼ N. Ils ont débarqué à une petite anse dans le ONO de l'île qui peut

⁵² Épaisseur d'un coup de ligne : épaisseur d'un trait, épaisseur d'un coup de rabot.

⁵³ Ce double titre (fin et suite) est mal placé, le changement de locuteur est intervenu précédemment le 24 novembre.

avoir un jet de pierre de long, où il y a du sable mêlé de roches. Cette petite anse est entre les deux Mamelles, la descente y est assez commode et particulièrement à une roche qui est au bout du Nord de l'anse, au pied de laquelle il y a 10 à 12 pieds dessous, et le bateau qui range le bord contre le rocher, donne la facilité de descendre comme le long d'un quai, pied sec. Ils ont trouvé en arrivant dans l'anse, une vingtaine de vaches marines qui dormaient profondément. On les a tuées, la plus grosse avait 7 pieds 9 pouces de long, sur 18 pouces de diamètre à sa plus grande épaisseur. Les autres étaient un tiers plus petites. Ils les ont apportées à bord, dont j'ai fait fondre la graisse qui a donné 38 pots de bonne huile à brûler. Elle pourrait avoir quelque autre propriété que je ne connais pas. Ils ont monté sur le plus haut des deux Mamelles qui est celui de la partie du SO, et y ont observé la latitude méridionale 4° 33'.

Ils ont fait ensuite ces relèvements.

Relèvements fait sur la Mamelle du SO, la plus élevée.

La pointe du Nord de l'île Aride, au NNE, 3° Est.

Le bout du Sud, au NE ¼ N, 3° Nord.

L'îlot aux Fous, au NE ¼ N.

Le rocher entre cette dernière et la pointe du Ouest de l'île Praslin, au NE, 4° Nord.

L'îlot La Cousine, au NE, 1° Nord.

L'îlot aux Cousins, au NE.

La pointe du Ouest de l'île Praslin, au NE, 5° Nord.

La pointe du Sud et de l'Est de la dite, à l'ENE, 2° Est.

La pointe du Nord et du Ouest de l'île La Digue, à l'ENE, 3° Est.

La pointe du Sud et de l'Est de la dite île, à l'E ¼ NE, 5° Nord.

La pointe du Nord de l'île aux Frégates, à l'E ¼ SE, 5° Sud.

Le bout du Sud, à l'ESE, 5° Est.

Le milieu de l'île aux Récifs, au SE ¼ E, 3° Sud.

Le bout du brisant dans le Sud de la dite île, au SE ¼ E, 1° Sud.

La pointe du Sud de l'île Seychelles, au Sud, 3° Est.

L'île du Sud-Est, au Sud, 4° Ouest.

La pointe du SE de l'île Seychelles, au Sud, 4° ½ Ouest.

Le rocher Humide, au Sud, 5° Ouest.

L'île Sèche, au S ¼ SO, 4° Sud.

Le bout du Sud de l'île du Cerf, au S ¼ SO, 2° Sud.

La pointe du Sud de l'île Ste Anne, au S ¼ SO, 1° Sud.

Le gros rocher du Brisant, au SO, 2° Ouest.

Les rochers qui brisent du rocher Le Brisant, au SO, 1° Ouest.

La pointe du Nord de l'île Seychelles, au SO ¼ O, 5° Ouest.

[Cl.36]

Un rocher à peu de distance de cette pointe, à OSO, 5° Sud.

Le bout du Sud de l'île Silhouette, à Ouest, 2° Nord.

Le bout du Nord, à O ¼ NO, 2° Ouest.

L'île du Sud des îlots du Nord, à ONO, 3° Ouest.

L'îlot du Nord des rochers qui le gros bout [sic], à ONO.

L'îlot des Mamelles peut avoir ¼ de lieue de tour, tout au plus. Sa plus grande longueur est du Nord au Sud. Elle a une petite anse de sable. Dans la partie du ONO et l'ENE, deux mamelles, celle du SO est la plus élevée qui peut être au-dessus du niveau de la mer de 110 à 115 pieds, l'autre qui est dans la partie du Nord de l'île, peut être élevée de 95 à 100 pieds. L'entre-deux des Mamelles n'a guère que 12 pieds d'élévation. L'île, dans cette partie, n'a environ que 20 à 25 toises de large, elle rentre également dans sa partie de l'ESE qui fait un arc plus grand que celle du NO, mais il n'est pas possible d'y mettre à terre, tout est roche, et la mer bat en côte partout. L'île, la Mamelle du SO

s'allonge dans l'Est de la moitié de l'épaisseur de l'île. Toute cette île n'est généralement que roches à sa superficie, entassées les unes sur les autres. Sur la Mamelle du Nord, un peu de verdure. Presqu'à son sommet, il y a deux petits arbrisseaux de mauvais bois qui n'ont pas plus de six pieds de tige. Il y a beaucoup d'oiseaux pêcheurs, comme fols en quantité, frégates, pailles en cul, goélettes grises et blanches, et des fouquets. Ils y ont aussi vu 100 tortues de terre dispersées sur les Mamelles. C'est le seul endroit de cet archipel où on a vu des vaches marines. Je crois qu'elles ont choisi la petite anse de sable de cette île dont la plus proche terre est à 3 lieues de distance pour n'être pas inquiété des caïmans, d'autant plus que cet animal dort à terre d'un sommeil très profond, à l'ardeur du soleil. L'île des Mamelles est très saine tout autour, excepté dans la partie du Ouest, à 2 ou 3 portées de fusil il y a quelques rochers. Cette île est sur un fond de roches qui la cerne à une portée de boucanier au large. Sur ces roches, il y a 3 et 4 brasses d'eau, ensuite 8, 10, 18, 14 pieds, fond de sable. On voit par la description ci-dessus que les Mamelles ne sont qu'un rocher qui ne mérite aucune considération si ce n'est à cause des vaches marines. Si elles y donnent en abondance, on pourrait y établir une pêche pour en tirer l'huile. Si on faisait cette entreprise, il faudrait un préservatif pour conserver la peau qui est très belle. J'ai fait écorcher les deux que l'on a apportés à bord, lorsqu'on a été, le lendemain, pour les empailler, le morceau de peau sur lequel on tirait restait dans la main.

Du lundi 5 décembre. [Journal de Duchemin]

Beau temps, calme, la chaloupe est partie ce matin pour l'île Anonyme chercher des tortues.

Du mardi 6 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents ont régné du ONO au NNO, petite brise. Sur les 3 heures, de la pluie, des grenasses dans la nuit. Ce matin le temps s'est levé. Les vents au SE.

Du mercredi 7 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents au SE, petit frais, beau temps, le ciel clair. Sur le soir, on a pris une raie extraordinaire par sa grandeur qui était de l'espèce de raie bouclée. Elle avait des crocs sur le dos en forme de [illisible] dont elle était couverte. Sa longueur était de 4 pieds ½, sur 3 pieds ½ de large, et un pied d'épaisseur. En l'ouvrant, il lui est sortie une autre raie du corps qui était sans contredit son petit qui avait un pied 8 pouces de long, sur autant de large, six pouces d'épaisseur, avec des crocs sur le dos, à proportion de son épaisseur ou grosseur.

Je cite ce fait comme m'ayant été rapporté du maître calfat du bord, avec un charpentier et plusieurs Noirs qui m'ont assuré avoir vu la petite raie sortir du ventre de l'autre. La chaloupe est arrivée à bord avec 40 tortues, ayant été obligé d'en jeter 60 à la mer pour se légir [sic], ayant touchée sur les récifs.

Du jeudi 8 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents variables du SO au NO, petit frais du NO dans la nuit. J'ai expédié ce matin la goélette *La Curieuse* qui est partie pour reconnaître l'île Jean de Nove située dans le NE de Madagascar. J'ai donné ordre au capitaine de faire route au Sud aussitôt qu'il le pourrait, et après qu'il serait élevé en latitude, de la faire prendre du Ouest pour pouvoir se mettre par 40 à 50 degrés dans l'Est de Jean de Nove. Je lui ai recommandé qu'aussitôt son arrivée, de la visiter très exactement, de voir si elle abonde en tortues, comme on le prétend, et, de là, faire route pour atterrir au cap d'Ambre, en estimant avec la plus grande exactitude la distance qu'il y a de ladite île au cap d'Ambre, afin d'avoir sa précision et une ligne tracée pour la retrouver une autre fois. Beau temps, quelques grenasses de moments à autres.

Du vendredi 9 décembre. [Journal de Duchemin]

Beau temps, les vents ont varié dans la nuit du NNO au NO, et le jour du Ouest au SO. Quelques grenasses de pluie et des éclairs.

Du samedi 10 décembre. [Journal de Duchemin]

Le temps calme, de la pluie, petite fraîcheur du SE l'après-midi. La nuit s'est passée belle, petite brise du ONO. A la pointe du jour, la chaloupe est partie [Cl.37] du bord pour l'île Sèche, visiter cette île et y faire quelques relèvements. Voici le rapport de l'officier commandant.

A 6 heures ½, ils sont arrivés à cette île où il ne paraissait pas possible de mettre à terre, [avec] la mer grosse qui bat en côte sur des roches escarpées. Ils en ont fait le tour et estimé qu'elle avait à peu près 1/8 de lieue de circonférence. Ils n'ont aperçu aucun endroit à mettre à terre, ils ont mouillé dans la partie du NE pour y faire des relèvements. Mais la mer houleuse, la chaloupe ayant un mouvement trop vif, ne leur a pas permis de faire aucune observation. Ils ont levé le grappin et ont tenté de mettre à terre sur une roche qui s'avance un peu à la mer. Après un peu de peine, ils sont descendus et sont parvenus au sommet où ils ont fait ces relèvements sur le bout du NE et le plus élevé de l'île Sèche.

Le rocher Le Brisant, au N ¼ NO, 4° Ouest, à	2 ou 2 ½ lieues.
Les Mamelles, au NNE, à	3 à 4 lieues.
L'île Aride par son milieu, au NNE, 4° ½ Est, à	9 lieues.
Le milieu de la Cousine, au NE ¼ N, 1° Est, à	6 à 7.
Le milieu du Cousin par la pointe du Ouest de l'île Praslin, au NE ¼ E, 2° Est, à 7 lieues du Cousin et 7 ½ lieues de l'île Praslin.	
Le bout du Sud de l'île Praslin, au NE ¼ E, 2° Nord, à	7 lieues.
L'îlot le plus Nord des 3 Sœurs, au NE ¼ E, 1° Nord, à	10 ou 11.
Celui du milieu, au NE ¼ E, ½° Nord, à	10 ou 11.
La plus Sud des 3 Sœurs, au NE ¼ E, à	10 ou 11.
Un rocher ou îlot dans l'Est de l'îlot le plus Sud des 3 Sœurs, au NE ¼ E, ½° Est, à	10 ou 11.
La pointe du NO de l'île La Digue, au NE ¼ E, 1° ½ Est, à	8 ½.
Celle du SE de la même, au NE ¼ E, 5° Est, à	9 ½.
L'île Marianne par son milieu, au NE, 3° Nord, à environ	10.
L'île aux Récifs, à l'E ¼ SE, 4° Sud, à	6 à 7.
Une roche dans le NE de l'île aux Récifs, ce qui y tient à l'E ¼ SE, 4° ¼ Sud, à	6 à 7.
Un rocher qui est plus vers l'Est, ce que l'on croit être La Cheminée, à l'E ¼ SE, 5° Sud, à 6 ½.	
Le milieu de l'île aux Frégates, à l'ESE, 5° Sud, à	9 lieues.
Le rocher Humide par sa pointe de l'Est, au S ¼ SE, à	1/3.
La pointe du Ouest, au S ¼ SE, 3° ½ Sud, à	1/3.
L'île Brûlée, au Sud, 3° Est, à	1 lieue.
Un rocher qui couvre et découvre, entre l'île Brûlée et l'île du Sud-Est, à environ 350 à 400 toises de la première, au S ¼ SE, 4° Sud, à	1 1/8.
La pointe du NE de l'île du Sud-Est, au Sud, 2° ½ Est, à	1 ¼.
La pointe du SO, au Sud, ½° Est, à	1 1/3.
La pointe du SE de l'île Seychelles, au Sud, 3° Ouest, à	1 ½.
La pointe du NE de l'île Anonyme, au Sud, 4° Ouest, à	3/4.
La pointe du SO, au S ¼ SO, à	2/3.
L'île Cachée par son milieu, au SO, à	1/2.
La pointe du SE de l'île du Cerf, au SO, 1° Ouest, à	1/2.
La pointe du SE de l'île Longue, au SO, 2° Ouest, à	1 ½.
La pointe du Ouest de la même, à OSO, à	1/3.
La pointe du SE de l'île Moyenne par la pointe du NO de l'île du Cerf, à O ¼ SO, 5° Ouest, 1/6 de lieue de l'île Moyenne, 3/4 de lieue de l'île du Cerf.	
La pointe du NO de l'île Moyenne à O ¼ SO, 1° Ouest, à	1/3.
La pierre de prise de possession, à Ouest, 1° ½ Nord, à	1 ¾
La pointe du Sud de l'île Ste Anne, à O ¼ NO, 1° Ouest, à	1/3.
Le sommet de la même, au NO ¼ O, 5° Nord, à	1/3.
La pointe de l'Est de ladite île, au NO, 5° Nord, à	1/3.

L'île Sèche peut avoir à peu près un demi-quart de lieue de tour. De forme, comme sur le plan, ronde à peu près, excepté au bout du NO où elle est un peu plus allongée. Sur le bout du NE qui est un peu plus élevé, ce ne sont que des roches fort grosses, entassées les unes sur les autres, du bord de la mer au sommet. Il peut y avoir 90 à 100 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y a parmi les roches quelques petits arbrisseaux de bois tendre, duquel il sort une sève blanche comme du lait lorsqu'on y fait une petite incision ou que l'on casse la feuille. Du bout du NE à la partie du NO, il y a une pente assez douce du bord de la mer au sommet, et sur cette pente il y a une petite pelouse où il y a un peu de terre sablonneuse qui forme une espèce de zone qui sert de nourriture au peu de tortues qu'il y a sur cette île. Ils en ont vu 30. Cette île est sur un banc de roches qui la cernent, [à] environ 1/2 portée de

fusil tout autour, dans la partie du NO, il s'allonge à une portée de fusil, au plus. Sur le banc, il y a 2 brasses tout à terre, et 3 ou 4 au large. Elle est détachée des autres îles par un canal d'environ $\frac{1}{4}$ de lieue, j'entends des îles qui sont sur le récif de l'île du Cerf. Elle est aussi détachée de l'île Ste Anne par un canal d'un tiers de lieue, et elle forme un côté du commencement de la passe de l'Est avec l'île Ste Anne. Il ne peut entrer par cette passe que de moyens vaisseaux. Quand on entre par la passe de l'Est, on laisse cette dernière à tribord et l'île Sèche à bâbord. Il y a aussi un canal entre l'île Sèche et l'île Moyenne, mais le plus sûr est de passer en dehors de l'île Sèche pour prendre le canal entre elle et l'île Ste Anne. J'ai eu occasion d'aller sur l'île Sèche pour y faire quelques observations pour le port, et j'ai vu que le rapport de l'officier est très fidèle.

[Cl.38]

Du dimanche 11 décembre 1768. [Journal de Duchemin]

Le temps en calme, beau, le soir pluvieux, le temps ensuite à grains, petite brise. Le temps variable.

Du lundi 12 décembre. [Journal de Duchemin]

Petit frais du SE, par intervalles calme. Le détachement qui était parti pour la poursuite des Noirs marrons est arrivée sans aucun indice.

Du mardi 13 décembre. [Journal de Duchemin]

Même temps.

Du mercredi 14 décembre. [Journal de Duchemin]

La nuit s'est passée en petits frais du NO, presque calme, petite brise du SE le jour, dans la nuit il a fait beaucoup d'éclairs.

Du jeudi 15 décembre. [Journal de Duchemin]

Petite brise du NO le jour, le soir il a fait quelques grenasses de pluie. La nuit calme avec beaucoup d'éclairs et coups de tonnerre.

Du vendredi 16 décembre. [Journal de Duchemin]

Bonne petite brise du NO et du Ouest. Dans la nuit il a fait beaucoup d'éclairs très vifs. Le vent au NE dans le jour, petit frais. Conformément aux ordres de M. Marion, nous eussions dû partir hier matin, mais le mauvais temps nous ayant empêchés de travailler la majeure partie au plan du port (ce qui est cause qu'il n'est point encore achevé) auquel on travaille sans interruption dès que le temps le permet, et qui ne peut être fait qu'à la fin du mois avec la justesse et la précision que nous l'avons commencé, et que je suivrai avec exactitude le peu de temps que nous avons à rester ici, et le détail de ce port qui est considérable, où nous trouvons tous les jours de nouveaux obstacles, ne me permet pas de faire le tour de cette île par mer, comme je me l'étais proposé, joint à la saison qui est trop avancée pour le faire dans la chaloupe, rapport aux brises carabinées qu'il fait depuis quelque temps, qui rend la mer en-dehors, fort grosse.

Du samedi 17 décembre. [Journal de Duchemin]

Le temps calme, beaucoup de chaleur. Sur les trois heures, de la pluie qui a duré partie de la nuit.

Du dimanche 18 décembre 1768. [Journal de Duchemin]

Calme dans la nuit, le jour, petite brise du NO.

Du lundi 19 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents au NO, grand frais, de la pluie sans discontinuer pendant ces 24 heures.

Du mardi 20 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents ont régné du NO à ONO. Toujours grand frais, temps couvert à grain, beaucoup de pluie.

Du mercredi 21 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents ont continué du NO à ONO. Toujours bon frais, le temps à grains, vent et pluie, les vents variant de Nord à l'Ouest. Nous finîmes hier le plan du port dans lequel est contenu 2 lieues $\frac{1}{4}$ de côte de l'île, avec toutes les îles qui sont devant lui, qui toutes ont été [dé]terminées par la trigonométrie, ainsi que le port et la côte. Nous n'avons pas eu le temps de déterminer de la même manière la passe du SE qui ne sera placée sur ce plan que par quelques relèvements que je ne crois pas suffisants pour que l'on puisse y donner sans en prendre une connaissance plus parfaite. Nous travaillons pour avoir toutes les sondes, tant du port qu'en dehors des récifs et du tour des îles pour parachever cet ouvrage. L'île du Cerf, l'île Longue, l'île Moyenne, et l'île Plate sont toutes quatre sur le même récif sur lequel il ne reste que deux pieds d'eau à la mer basse.

Du jeudi 22 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents du ONO au NO jusqu'à 2 heures de l'après-midi qu'ils se sont rangés au NE. Sur le soir ils ont encore repassé à ONO, avec des grains de pluie en abondance dans lesquels il ventait beaucoup.

Du vendredi 23 décembre. [Journal de Duchemin]

Toujours grand frais, le vent renforçant dans les grains avec une pluie continuelle. Les vents ont régné de la partie du ONO, le temps était fort obscur tous les soirs, surtout de 8 à 9 heures que devait être l'éclipse de lune. Il a fait aussi brun comme la nuit la plus obscure qui n'est pas en lune, après 9 heures, le temps a été un peu plus clair, mais à jour couvert. Il est d'autant plus malheureux que le temps n'ait pas été clair, que si nous avions pu observer distinctement l'éclipse de lune, nous eussions pu déterminer à peu près la position de cette île qui nous eut donné toutes celles qui forment cet archipel. Depuis notre arrivée en ce port, les vents généraux ont été du ONO au NO, ce qui me fait écrire que les moussons règnent dans cette partie.

[Cl.39]

Du samedi 24 décembre 1768. [Journal de Duchemin]

Petit frais du ONO, de la pluie en abondance jusqu'à 6 heures du matin que le temps s'est levé et mis au beau. Nous avons remarqué dans le séjour de l'île Seychelles que le jour de la nouvelle lune, la mer marne communément de 5 pieds 6 pouces, conformément à l'observation du 26 octobre ; à cette grande marée presque tous les récifs de ce port découvrent. Nous avons aussi remarqué que les marées⁵⁴ qui ne sont réglées que 5 ou 6 jours avant et après la nouvelle et [la] pleine lune, il nous est arrivé souvent qu'à 4, 5 et 6 heures du soir, avoir remarqué [*sic*] la mer toute basse. Le lendemain matin, elle devait se trouver au même point qu'elle était la veille à 24 heures de différence qui est son retardement pour chaque marée : point du tout. C'est que quelquefois nous la trouvions haute, d'autres au 2/3, et à 1/2 marée. Ce n'est pas le grand vent qui était la cause de ce dérangement car j'ai remarqué pendant ces observations qu'il faisait bien des fois calme.

Du dimanche 25 décembre. [Journal de Duchemin]

Les vents à ONO. La nuit, petite brise, le temps couvert. Sur la roche où se termine le bras du port où nous sommes, un peu plus haut, j'y ai fait élever, derrière la roche sculptée aux armes de France par M. Morphey en 1756, un mât de 37 pieds, maçonné au pied et appuyé de quatre haubans, auquel mât j'ai fait arborer ce matin le pavillon du Roi que nous avons salué de cinq saluts de « Vive le Roi », et de 7 coups de canon. Ensuite nous avons fait l'acte de renouvellement de prise de possession qui fit M. Morphey en 1756 par ordre de M. Magon, directeur, commandant général des îles de France et de Bourbon. Je renouvelle donc la prise de possession de l'île Seychelles et de son archipel. J'y insère l'acte de prise de possession de l'île Praslin, ci-devant l'île Moras, faite par la goélette *La Curieuse* que j'ai expédié pour cette mission. J'y joins aussi toutes les îles et îlots adjacents à la vue et non vus de ces deux îles principales, généralement tout ce qui existe sur ce banc, le tout au nom de Sa Majesté très chrétienne Louis XV, le bien aimé, ainsi qu'il m'a été ordonné par M. Marion Dufresne, capitaine de brûlot, chevalier de St Louis.

Viré les mâts de hune ce matin pour nous préparer à partir.

Du lundi 26 décembre. [Journal de Duchemin]

Petit frais, vents variables du Ouest au NO et au Nord. Presque pas de vent, beau temps.

Du mardi 27 décembre. [Journal de Duchemin]

Variation obs. ortive

NO 9° 40'. Calme la nuit, petite brise dans le jour du NO au Nord, beau temps. Envergué nos voiles.

2 Noirs marrons. Il est encore allé aujourd'hui deux Noirs marrons, le né Alexandre et La Ramée, tous deux à M. Marion. Nous démarrons ce soir.

Du mercredi 28 décembre 1768. [Journal de Duchemin]

La nuit s'est passée très belle, en calme. A la pointe du jour, nous avons deux ancrs levées, et nous étions presque à pic sur notre troisième, lorsqu'il s'est levé une brise de l'Est et du SE qui nous a fait tenir sur nos deux ancrs. Après midi il a calmé, nous avons levé une de nos ancrs du bossoir, celle du ONO, et avons allongé une de nos ancrs à jet, laquelle je compte abandonner pour appareiller demain, à la pointe du jour. J'ai envoyé la nuit dernière un officier avec un détachement de 5 hommes pour veiller à l'endroit de notre établissement, voir si ces Noirs marrons ne seraient pas venus visiter,

⁵⁴ Lire : « remarqué que lors des marées »

personne ne couchant plus à terre depuis deux jours. Ils sont arrivés ce matin, et l'officier m'a rapporté qu'il n'avait rien vu ni entendu toute la nuit.

Fin du Journal historique

=====

[Fin du manuscrit Ms 1286]

DOCUMENT ANNEXE N°1

[Lettre de M. Desjardins, jointe au manuscrit Ms 1286 de l'Institut de France]

[Reçu le] 14 novembre 1836

Flacq, Ile Maurice, 11 avril 1836.

A Monsieur Arago, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences de l'Institut de France.

Monsieur,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, pour vous prier de vouloir bien offrir à l'illustre corps dont vous êtes l'organe, le manuscrit ci-joint intitulé :

« *Journal historique des découvertes des îles Mahé (Seychelles) sur la flûte du Roi La Digue et la goélette La Curieuse, armées par Mr Marion Du Fresne, chevalier de St Louis, Capitaine de brûlot.* »

Un heureux hasard m'en ayant rendu possesseur, j'ai pensé qu'il serait on ne peut mieux entre les mains du bibliothécaire de l'Académie.

Je vous annonce qu'avant peu, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir plusieurs autres pièces qui ont rapport à ce voyage et au capitaine Marion et que je présume être originales, c. à d. qu'elles n'ont peut-être jamais été connues en France. Le célèbre Marion ayant été comme vous le savez, mangé par les sauvages de la Nouvelle-Zélande.

Si par hasard les archives de l'Académie se trouvaient en possession d'une copie de ce journal, je vous serais obligé, Monsieur, de demander à ce corps savant de vouloir bien vous accorder l'option de l'offrir à l'Observatoire Royal ou à la Société de Géographie.

J'ai eu l'honneur de vous écrire sous la date du 12 février pour vous prier d'annoncer à l'Académie la mort de Mr Lislet Geoffroy, correspondant de l'Académie des Sciences. Ma lettre contenait le 6^e rapport sur les travaux de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice que j'adressais à l'Académie.

Je vous prie, Monsieur, d'être mon interprète auprès de la classe pour lui offrir de nouveau mes services.

Je prends la liberté de vous faire la même prière que dans ma dernière lettre au sujet des rapports, discours, etc. que vous et Monsieur Flourens, votre confrère, avez faits et faites journellement.

Votre obligeance et votre zèle pour tout ce qui tend à agrandir et à propager les connaissances me sont un sûr garant que ma demande ne sera pas sans effet.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Julien Desjardins

Secrétaire de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice
Membre de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, nationales et étrangères.

*

DOCUMENT ANNEXE N°2

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, Volume 3 (juillet – décembre 1836)

[Page 588]

GÉOGRAPHIE. — *Relation de la découverte des Seychelles.*

M. Desjardins, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice, fait hommage à l'Académie d'un manuscrit intitulé : *Journal historique des découvertes des Iles Mahé, sur la flûte du Roi LA DIGUE et la goélette LA CURIEUSE, armées par M. Marion Du Fresne, chevalier de Saint-Louis, capitaine de brûlot.* M. Desjardins annonce l'envoi prochain de plusieurs autres pièces relatives au même voyage ou au capitaine Marion. Ces pièces, dit-il, ne sont peut-être pas toutes connues en France, Marion ayant, comme on le sait, été massacré à la Nouvelle-Zélande et dévoré par les insulaires.

Dans le cas où une copie de la relation du voyage existerait déjà dans la bibliothèque de l'Académie, M. Desjardins prierait MM. les Secrétaires d'offrir, en son nom, le manuscrit qu'il adresse, soit à l'Observatoire, soit à la Société de géographie.

Ce manuscrit, dans lequel le commencement du *Journal* ne se trouve pas, est renvoyé à l'examen de MM. Beautemps-Beaupré et Freycinet.

[Page 755]

Géographie. — *Rapport sur la Relation historique d'une reconnaissance des îles Seychelles faite en 1768.*
(Commissaires, MM. de Freycinet, Beautemps-Beaupré rapporteur.)

« Nous avons été chargés par l'Académie, M. de Freycinet et moi, d'examiner un manuscrit incomplet ayant pour titre: *Journal historique des découvertes des îles Mahé situées dans le nord de l'île de France, sur la flûte du roi la Digue et la goélette la Curieuse, armées par M. Marion-Dufresne, chevalier de Saint Louis, capitaine de brûlot,* dont M. Desjardins, secrétaire de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, lui a fait hommage.

« M. Marion-Dufresne n'a pas fait la découverte des îles Seychelles, comme on pourrait être porté à le croire d'après le titre du *Journal historique et nautique* que nous venons d'examiner, et qui est de l'année 1768. En effet, ces îles ont été visitées, pour la première fois en 1742 par deux petits bâtiments de l'île de France, *le Charles* et *l'Elisabeth*, commandés par les capitaines Gressien et Lazare-Picault.

« Lazare-Picault fut envoyé de nouveau aux Seychelles en 1743 et 1744 ; il en prit possession au nom du Roi et en leva des plans; il donna le nom d'îles de *Labourdonnais* au groupe entier, et le nom de *Mahé* à la grande île.

« M. Marion-Dufresne aborda à l'île Mahé en 1756, c'est-à-dire 14 ans plus tard que les capitaines Gressien et Picault.

« Cette même année (1756), le gouverneur de l'île de France envoya la frégate *le Cerf*, sous le commandement de M. Morphey, pour continuer les reconnaissances hydrographiques commencées par Lazare-Picault, et pour prendre possession de l'archipel des Seychelles au nom du Roi et de la Compagnie des Indes.

« En 1768, M. Marion-Dufresne obtint du gouvernement la flûte *la Digue* qu'il arma et qu'il envoya pour exploiter du bois et faire des recherches dans l'archipel du N.-E. de Madagascar (*les Seychelles*).

« Le commandement de la flûte *la Digue*, à laquelle on adjoignit la goélette *la Curieuse*, fut confié à M. Duchemin ; ainsi le journal du voyage de *la Digue* doit être l'ouvrage de cet officier.

« Ce journal contient des détails très curieux sur l'état dans lequel on trouva les îles Seychelles; il contient de plus, un grand nombre de relèvements à la boussole, observés tant à la mer qu'à terre, recueillis évidemment dans l'intention de les employer à dresser une carte générale de l'Archipel, qui fixait alors l'attention du gouvernement de l'île de France.

« M. Rochon dit, page 148 de l'ouvrage ayant pour titre, *Voyage aux Indes-Orientales*, que «M. Marion fit lever, en 1769, par un ingénieur nommé *Barré*, des plans détaillés des grandes îles de l'Archipel ;» mais nous pensons que l'ingénieur Barré était avec M. Duchemin en 1768 et que M. Rochon s'est trompé de date.

« Quoiqu'il en soit, il nous paraît bien démontré qu'effectivement M. Marion avait pris l'engagement de terminer la reconnaissance hydrographique de l'archipel des Seychelles et que les matériaux qu'il fit recueillir par le commandant de la flûte *la Digue* et ses officiers ont principalement servi à dresser la grande carte hydrographique de cet archipel qui existe au Dépôt de la marine et dont le titre est ainsi conçu :

« *Carte plate des îles Seychelles, Praslin, Silhouette et autres qui leur sont adjacentes; situées depuis le 3°50' jusqu'au 5°30' de latitude méridionale* (levée en 1768). »

« La carte, dont nous venons de parler, paraît avoir tout le degré d'exactitude que comportait l'emploi des instruments et des méthodes dont on faisait usage dans les travaux hydrographiques à l'époque où elle fut exécutée. Nous dirons même qu'elle pourrait, encore aujourd'hui, être consultée avec fruit.

« Vos Commissaires pensent que le fragment du journal historique et nautique dont l'hommage a été fait à l'Académie par M. Desjardins ne peut être mieux placé que dans l'établissement qui possède déjà la carte qui est le principal résultat de la campagne de la flûte *la Digue* aux îles Seychelles en 1768. »

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. *Arago* fait remarquer qu'en adoptant les conclusions de ce rapport, l'Académie disposerait du manuscrit d'une manière différente de celle qu'a indiquée le donateur. « Voici en effet, dit-il, quelles sont les expressions qu'a employées M. Desjardins dans la lettre qu'il m'a adressée en me transmettant le journal dont il s'agit. « Si par hasard les archives de l'Académie se trouvaient en possession d'une copie de ce journal, je vous serais obligé, Monsieur, de demander à ce corps savant de vouloir bien vous accorder l'option de l'offrir à *l'Observatoire royal*, ou à la *Société de Géographie*. » Comme cependant il semble résulter du rapport que vous venez d'entendre, que le manuscrit offert par M. Desjardins, ne saurait être mieux placé que dans le dépôt où se trouvent déjà la plupart des documents relatifs à la reconnaissance des îles Seychelles, je proposerai à l'Académie de demander à M. Desjardins la permission d'en disposer ainsi. »

Cette proposition est approuvée.

=====

* * *